



p 3
Josiane Nicolet, présidente de la ville du Locle. photo a

Exécutifs La touche féminine

Val-de-Travers En quête de logements neufs

L'Etat a racheté ces dernières années des terrains dans le Val-de-Travers pour y bâtir des logements subventionnés. Etat des lieux de quelques projets.

p 8

Xénophobie Arnold Koller mise sur l'intégration



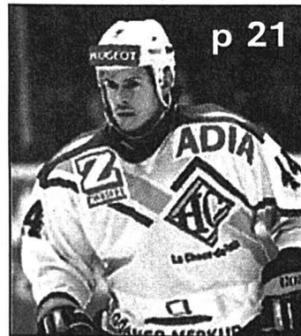
p 11

Basketball Match décisif à Neuchâtel



p 22
En recevant SAV Momo, Igor Novelli et consorts devraient assurer leur participation au tour final. photo Galley

Hockey sur glace La dernière ligne droite



p 21
Daniel Elsener et ses potes du HCC bouclent ce soir et demain le tour qualificatif de LNA. photo Galley

«De quelle politique d'intégration des étrangers avon-nous besoin?» C'était, hier à Berne, le thème de la Conférence nationale sur l'intégration, organisée par la Commission fédérale des étrangers. Un titre un peu ambigu, qui sous-entend que seuls les besoins suisses comptent, ceux des étrangers étant secondaires. Un soupçon qui s'est renforcé au fil des débats.

Opinion L'intégration: un échange

Le canton de Neuchâtel est souvent pris en exemple: n'a-t-il pas accordé, au siècle dernier déjà, le droit de vote aux étrangers, sur le plan communal? Et, depuis peu, le droit de siéger dans les tribunaux de prud'hommes? N'a-t-il pas la première loi cantonale (depuis cette année) sur l'intégration des étrangers? Et ceci avec une proportion de 25% d'étrangers, de 115 nationalités?

Cette ouverture est réelle, mais elle a ses limites. Il a suffi d'un référendum, lancé par des gens sans format politique, pour empêcher ces citoyens étrangers d'être élus dans les conseils généraux (1990). Aucun canton n'a d'ailleurs pu faire aboutir un projet de cette nature. Même le Jura a dû faire brandir la loi cantonale contre la commune téméraire d'Undervelier. On voit aussi pourquoi une majorité ne veut pas faciliter la naturalisation des

jeunes étrangers, comme le font nos voisins: ils seraient 400 000 à pouvoir en bénéficier, ce qui abaisserait la part d'étrangers en Suisse de 19 à 14%. Un tel taux ridiculiserait l'argument de «surpopulation étrangère». Les nationalistes ont fait ce qu'il fallait pour éviter cela.

Droit de vote et naturalisation étant renvoyés aux calendes grecques, il reste la bonne volonté des gens, sur le terrain. Et tout démontre que, plus les gens côtoient de nombreux étrangers quotidiennement, plus leur ouverture est grande. C'est le cas des villes. A l'inverse, les campagnes entretiennent d'autant mieux leurs préjugés négatifs qu'elles ignorent la réalité.

C'est donc bien, comme l'a dit Arnold Koller hier, une question d'information. Encore faut-il qu'elle soit possible: entre un requérant d'asile clandestin et un étranger établi, il y a une dizaine de statuts différents. Certains - d'après la loi - doivent bénéficier des efforts d'intégration et d'autre pas, même s'ils vivent la même réalité.

On ne peut s'empêcher de penser au regard porté par les étrangers sur ce peuple suisse, qui parle d'intégration au nom de sa longue tradition plurilingue et pluriculturelle: lorsque des Zurichois rencontrent des Genevois, ils se parlent en anglais. En fait, on a au moins autant à apprendre des étrangers qu'eux de nous.

François Nussbaum

Fonds juifs «Héros» récompensé

L'organisation juive américaine «B'nai Brith» a versé 50 000 francs sur un compte bancaire au nom du gardien de l'UBS, Christoph Meili (photo k). Elle entend ainsi le récompenser pour avoir tenté de sauver des documents.



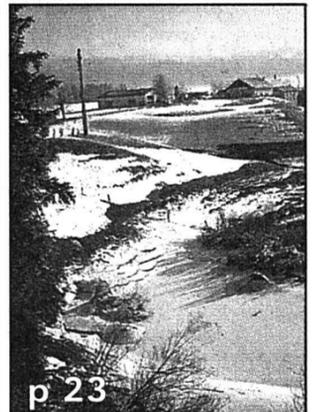
p 12

La Chaux-de-Fonds Jadis, un quartier chaud



p 5
Il y a un siècle, la rue de l'Hôtel-de-Ville comptait 47 bistrotts dont on aperçoit encore l'une ou l'autre enseigne. Chaud La Tchaux! photo Galley

Escapade La Sagne espace hiver



p 23

Avec un habitat discrètement posé en bordure, la vallée de La Sagne s'offre un des plus beaux espaces du canton de Neuchâtel, somptueusement vert en été, magique en hiver. photo Carducci

HES-SO Le rôle phare de Neuchâtel

Les conseillers d'Etat romands ont présenté hier à Lausanne le Concordat qui régira la Haute Ecole supérieure de Suisse occidentale. Avec trois écoles reconnues, le canton de Neuchâtel a joué un rôle phare dans la réalisation de cette filière professionnelle supérieure.

p 3

Canton p 2
Grand Angle p 3
Régions p 5-10
Le Fait du Jour p 11
Suisse p 12
Monde p 13
Economie p 14

Réflexion p 16
Sports p 17-22
Magazine p 23-26
Radio/Télévision p 27-29
Mémento p 30
Carnet p 31
La Der/Météo p 32



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Expo 2001 La recherche de têtes a commencé

Le poste de secrétaire général de l'Association Expo 2001 a été mis au concours hier par voie d'annonces. En parallèle, le comité stratégique de la future Exposition nationale des Trois-Lacs a mandaté un bureau lausannois pour constituer une équipe de direction opérationnelle.

L'Association Expo 2001 recherche un - ou une - secrétaire général afin d'assister son comité stratégique, c'est-à-dire l'organe institutionnel présidé par Francis Matthey et regroupant les délégués des villes et cantons partenaires et de la Confédération. L'entreprise de Lausanne chargée de ce recrutement a publié une mise au concours hier dans différents quotidiens du pays.

Le secrétaire du comité stratégique est depuis la genèse du projet le chancelier d'Etat neuchâtelois Jean-Marie Reber. Comme la phase de réalisation d'Expo 2001 nécessite une structure renforcée, il passera le témoin à un secrétaire général à plein temps, dont le lieu de travail sera Neuchâtel.

Un profil exigeant

Le comité stratégique recherche pour cette fonction un universitaire de nationalité suisse, avec un âge idéal de 35 à 45 ans, bilingue français-allemand et possédant si possible une parfaite maîtrise de l'italien et de l'anglais.

Outre diverses tâches d'organisation et d'administration, le secrétaire général sera chargé de missions de suivi et de coordination par un contact permanent avec le bureau du comité stratégique et la future direction opérationnelle de l'Expo 2001. Celle-ci devrait être désignée cet hiver encore.

Un vrai team de direction

A la question de savoir si ces postes de directeur général et de directeurs de départements ou d'Arteploges feront l'objet d'offres publiques, Jean-Marie Reber répond par la négative. Sans savoir encore s'il s'agira de personnes engagées ou mandatées, le comité stratégique a confié la recherche à la même société lausannoise spécialisée en évaluation et en sélection des ressources humaines.

Ce bureau Pro Mind confirme procéder par recherches directes. Il suit les pistes suggérées par l'Association Expo 2001 et en développera d'autres. La mission n'est pas facile car il s'agit de trouver des compétences et des motivations fortes pour une tâche qui n'excédera pas cinq ans. Et pas de personnalisation! Le comité stratégique et ses mandataires ne recherchent pas un Monsieur ou une Madame Expo 2001. Ils souhaitent monter une véritable équipe de direction.

Alexandre Bardet

Haute Ecole Neuchâtel, fer de lance

En mettant la dernière main au concordat de la future Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les conseillers d'Etat et ministre romands viennent de poser une pierre angulaire à l'édifice commun de la formation technique, économique, artistique, agronome et hôtelière.

C'est sous la présidence de Jean Guinand, que les conseillers d'Etat romands concernés et le ministre jurassien Jean-François Roth ont présenté hier à Lausanne le Concordat sur la future HES-SO. «Nous ne nous sommes pas limités au plus petit dénominateur commun», a souligné le patron neuchâtelois de l'instruction publique. Mais il a reconnu qu'il n'a pas été facile de se mettre d'accord sur le texte de concordat. Point capital, les décisions seront prises d'un commun accord et le comité stratégique s'est engagé à réserver 10 % du budget à une réserve stratégique pour des projets spécialisés. En outre, une collaboration étroite avec la HES bernoise sera menée, afin de répondre aux besoins des cantons bilingues (Valais et Fribourg) et des cantons limitrophes à Berne (Neuchâtel et Jura).

Dernière phase

Président du groupe de coordination, le Neuchâtelois François Bourquin a rappelé

les quatre grandes phases d'élaboration du projet: information réciproque; décision en avril 1995 de créer une seule HES commune à la Suisse romande; adoption du texte concordataire; enfin mise en place des structures de la future HES qui doit devenir progressivement opérationnelle dès la fin de 1997.

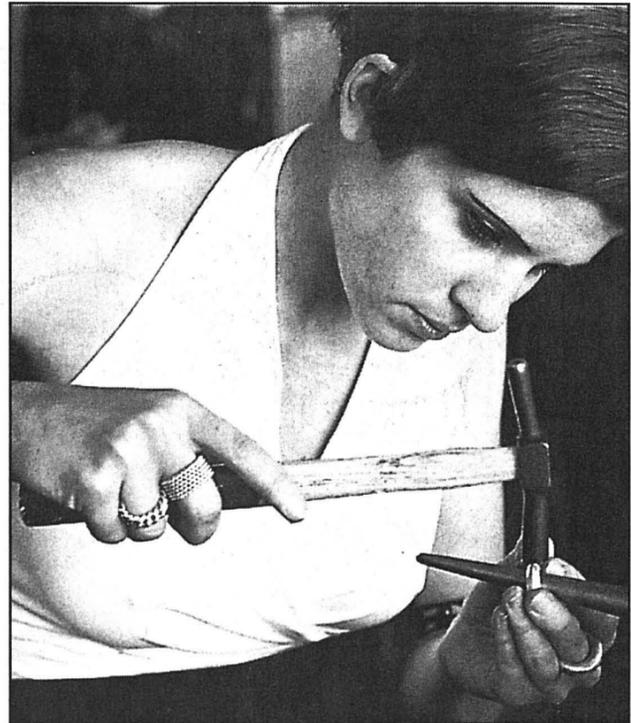
Le professeur de l'Université de Neuchâtel, Eric Jeannet, chargé de mission depuis cet automne, a présenté les organes constitutifs de cette HES: comité stratégique (composé des conseillers d'Etat); comité directeur, secrétaire général, etc. On établira en commun des plans pluriannuels, une comptabilité

unique, des centres de compétence et la réserve stratégique précitée. En contrepartie, on favorisera l'échange d'enseignants et d'étudiants.

Budget

Enfin, François Burgat, directeur de l'Ecole de cadres de Neuchâtel, définit le dispositif financier de cette HES. Les cantons paieront une contribution identique de base, puis verseront des montants proportionnels au nombre d'étudiants envoyés et reçus. Cas spécifique, le canton du Jura qui ne possède pas d'école de ce niveau, abritera le siège administratif de la HES-SO à Delémont.

L'an dernier, les 21 écoles constitutives de la HES-SO ont touché une enveloppe de 135 millions de francs, somme qui sera portée à 173 millions à l'horizon 2000. La part des cantons devrait rester stable, passant de 102 à 108 millions de francs. Quant à la Confédération, sa part sera fixée à 31 %, selon la loi fédérale, soit 54 millions de francs. Dernière étape à franchir, la ratification du Concordat par les législatifs cantonaux, sous réserve de la votation genevoise sur l'initiative pour une HES purement genevoise, projet aléatoire pour des raisons de taille critique.



L'Ecole d'art appliquée de La Chaux-de-Fonds: dans l'avenue de la HES. photo a

Blaise Nussbaum

Bulletin
d'enneigement

Renseignements:
Canton de Neuchâtel:
032/919 78 78
Jura:
032/952 19 52
Jura bernois:
032/493 64 66
Bulletin permanent:
032/189

No	Lieux/Centres	Stations	Caractéristiques	SKI DE FOND			SKI ALPIN	
				pistes éclairées	style classique	style skating	pistes éclairées	en fonction
01	La Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées	20-40 Dure/poudreuse		20 km	20 km		
02	Les Cernets-Verrières	Les Cernets-Verrières	20-40 Dure/poudreuse		53 km	53 km	*	OUI
03	La Brévine	La Brévine - Le Cernil	20-40 Dure/poudreuse		10 km	10 km		
04	Couvet	La Brévine - Le Bémont	20-40 Dure/poudreuse		14 km	14 km		
05	Le Cerneux-Péquignot	La Nouv.-Censière - C.-du-Van, Les Rasses	20-40 Dure/poudreuse		28 km	28 km		
		Buttes - La Robella	15-30 Dure/poudreuse					OUI
		Le Cern.-Péqui. / La Chx-du-Milieu	20-40 Dure/poudreuse		15 km	15 km		
		La Brévine / Le Gardot	20-40 Dure/poudreuse				*	
06	Le Locle	Champ-Guillaume						
		Le Locle	10-25 Dure/poudreuse	*	10 km	10 km		
		Le Sommardel					*	
		La Jaluse					*	
07	Les Ponts-de-Martel	Les Ponts-de-Martel, La Tourne	20-40 Dure/poudreuse		10 km			
		Les Caudres / Le Bois-des-Lattes	20-40 Dure/poudreuse		25 km	15 km		
		Les Prises					*	
		Brot-Dessus	20-40 Dure/poudreuse					OUI
08	La Sagne	La Corbatière - Le Communal	20-40 Dure/poudreuse		25 km	25 km		OUI
		La Corbatière - La Roche-aux-Cros	20-40 Dure/poudreuse					OUI
09	Tête-de-Ran	Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes	20-40 Dure/poudreuse		25 km	25 km		
		Le Crêt-Meuron	20-40 Dure/poudreuse				*	OUI
		Les Hauts-Geneveys/La Serment	10-40 Dure/poudreuse				*	OUI
		La Bosse	40 Dure/poudreuse				*	OUI
10	La Vue-des-Alpes	La Baume (La Vue-des-Alpes/Les Loges)	40 Dure/poudreuse	*	5 km	5 km		
		La Vue-des-Alpes, Les Loges	20-40 Dure/poudreuse				*	OUI
11	La Chaux-de-Fonds	Secteur nord	10-20 Dure/poudreuse		7 km	11 km		
		Les Arêtes	10-20 Dure/poudreuse		6 km	6 km		
		Les Foulets	10-20 Dure/poudreuse	*	10 km			
		Le Chapeau-Rablé					*	
		La Sorcière	30 Dure/poudreuse					OUI
12	Chaumont - Chasseral	Chaumont	40 Dure/poudreuse	*	26 km			OUI
13	La Joux-du-Plâne	Mont d'Amin - La Vue-des-Alpes	20-40 Dure/poudreuse		17 km	17 km		
		Les Bugnenets, Les Savagnières	20-40 Dure/poudreuse		25 km	10 km		
		Les Bugnenets, Les Savagnières	20-40 Dure/poudreuse					OUI
		Le Pâquier - Crêt-du-Puy	30-50 Dure/poudreuse					OUI
		Boucle Les Breuleux			8 km	8 km		
		Les Reussilles - La Combe-à-la-Biche			11,5 km	11,5 km		
		La Combe-à-la-Biche - La Ferrière			7,5 km	7,5 km		
		Anneau d'entr. des Breuleux (Mille Sapins)						
		Saignelégier - Le Noirmont - La Ferrière						
		Le Noirmont - Les Breuleux						
		Saignelégier - Le Cernil - Les Genevez - Lajoux						
		Montfaucon - La Combe - Lajoux						
		Anneau des Genevez			8 km	8 km		
		Mont-Crosin - Mont-Soleil - L'Assesseur			25 km	10 km		
		Mont-Crosin - Tramelan - Les Bises			10 km			
		Les Prés-d'Orvin - Chasseral			50 km	20 km		
		Les Savagnières - Les Pontins			25 km	10 km		
		Nods - Les Prés Vaillons			18 km	7 km		
		La Haute-Borne - Les Rangiers						
		Roche d'Or - Montvoie						
		Piste éclairée du Noirmont						
		Piste éclairée de Saignelégier						
		Piste de chiens de traîneaux de Saignelégier						
		Piste éclairée de la boucle de la Puce						
		Les Breuleux						
		Les Prés-d'Orvin						
		Les Savagnières						
		Tramelan						
		Nods-Chasseral						
		Télébob Les Breuleux et Bises de Cortébert						
		Télébob Bises de Cortébert						

Données fournies
vendredi 17 janvier 1997

Tout ce qu'il faut pour la ruée vers l'or blanc, avec...

MIGROS
MARIN-CENTRE

SPORTS & FUN

MIGROS
METROPOLE-CENTRE

Exécutifs Des femmes disent pourquoi leur engagement est nécessaire

La guerre des sexes ne les intéresse pas. Leur combat quotidien porte sur l'essentiel, avec la volonté de faire de leur mieux, au plus près de leur conscience. Mais avec des spécificités qui sont peut-être davantage l'apanage des femmes. Toutes affirment que leur engagement dans un exécutif est important, nécessaire. Autant que celui de leurs collègues masculins.

La politique ne se décline pas encore au féminin, mais elle se féminise... lentement - une cinquantaine de femmes occupent l'un des 310 sièges des exécutifs communaux. Est-ce un bien? Les élus du canton de Neuchâtel sont unanimes pour dire que, comme il y a des hommes et des femmes dans la société, il est bon que des représentants des deux sexes soient au gouvernement. Car, prétendent les mêmes, l'échelle des valeurs, voire les priorités des femmes ne sont pas forcément celles des hommes. Témoignages.

Elles font souvent peu de cas de leur engagement, certaines s'étant même demandé, à l'époque de leur engagement, ce qu'elles allaient faire dans cette galère. Mais toutes clament aujourd'hui la satisfaction qu'elles éprouvent dans leur charge de conseillère communale, dans



laquelle elles s'investissent totalement. C'est, entre autres avis, celui de Martine Jeannot, présidente de commune aux Bayards: «Je crois qu'une fois qu'elle a pris une décision, une femme ira jusqu'au bout, quitte à ne pas rallier tout le monde à sa cause».

Carrière au masculin

Josiane Nicolet, présidente de la ville du Locle, ne réfute

pas ce constat. «Peut-être les femmes font-elles moins de concessions». Mais cette «intégrité» pourrait découler de leur éducation: «On nous a moins seriné, quand nous étions petite fille, qu'il fallait faire carrière. Notre engagement procède ainsi d'un véritable choix. A ce titre, nous partirions plus facilement si, d'emblée, il s'avérait que ça n'allait pas». Mais ceci ne doit

pas occulter cela: «En raison de notre charge de famille, nous nous engageons souvent plus tard que les hommes».

Monika Dusong en sait quelque chose. Elle a «retardé» son entrée au Conseil communal de Neuchâtel de trois ans parce qu'elle a choisi de donner la priorité à sa famille. «Cette obligation de jongler entre vie privée et vie professionnelle, nous rend proba-

blement plus sensibles à une certaine qualité de vie». Qualité de vie qu'elle-même et d'autres femmes mettent en pratique dans leur charge politique: «Notre réussite passe inexorablement par le bien-être de nos collaborateurs». Car ne travaille bien que celui ou celle qui se sent bien, confirme Josiane Nicolet.

Ce souci d'être toujours «à l'écoute» est peut-être une spé-

cificité plus féminine. «Je crois que dans l'appréciation d'une situation, nous tenons davantage compte d'éléments irrationnels: avant d'annoncer quelque chose à un collaborateur, nous nous posons d'abord la question de savoir comment il réagira», poursuit Monika Dusong.

Moins sensibles à la hiérarchie

Cet état d'esprit se retrouve dans l'exécution d'une tâche: «Les femmes sont moins sensibles à la hiérarchie. Spontanément, elles travaillent en réseau, constituant des groupes de travail. Elles délèguent volontiers, font peut-être davantage confiance à leurs collaborateurs - qui ont ainsi tout loisir de mettre en exergue leur savoir et leur expérience - et respectent du coup d'autres avis que le leur», s'exclament en chœur Monika Dusong et Anne-Marie Kramer, présidente de commune à Brot-Dessous.

A force d'écoute, de concertation, les femmes seraient-elles moins... rentables? Elles sont un peu moins rapides. Avant de prendre une décision, les deux conseillères communales préfèrent réfléchir, voire opter pour la concertation. «Et, c'est vrai, ça prend un peu plus de temps!»

Sandra Spagnol

La longue marche des pionnières

L'intégration des femmes dans la «chose publique» peut être comparée à une longue marche. Si le corps électoral neuchâtelois (exclusivement masculin évidemment) accorda le 27 septembre 1959 le droit de vote aux femmes du bout des lèvres (51,3 %!), les femmes n'accédèrent que progressivement aux législatifs et aux exécutifs.

Première conseillère générale

Toutefois, c'est déjà le 9 mars 1960 que Mme Hélène Dubied-Cholet fut élue conseillère générale de Colombier, mandat qu'elle détint durant vingt ans. Elle eut l'honneur de présider le législatif de sa commune en 1971. Quant à la première députée élue au Grand Conseil neuchâtelois, ce titre échut à Raymonde

Schweizer, de La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1960. La première présidente de tribunal fut Ruth Robert, chargée qu'elle exerça dans le district du Val-de-Ruz.

Enigme

La brochure éditée pour le 70^e anniversaire de la Confédération et intitulée «Vers la majorité politique des femmes» note par ailleurs cette particularité du Conseil général de Vaumarcus qui compta en 1961 huit femmes et sept hommes! Malheureusement, cette plaquette demeure muette sur le nom de la première femme élue au sein d'un exécutif communal du canton. Les historiens seraient bien inspirés de nous faire part de ce renseignement.

BLN

Qu'en pensent leurs collègues masculins?

Quand Frédéric Blaser est entré au Conseil communal du Locle, en 1956, les femmes étaient encore absentes des débats. Forcément. Elles n'avaient alors ni le droit de suffrage, ni celui d'être éligibles au niveau cantonal et communal. La belle époque? Le Loclois dément: «J'ai voté oui en 1959. Pour moi, il était dans l'ordre des choses que les femmes participent à la vie politique».

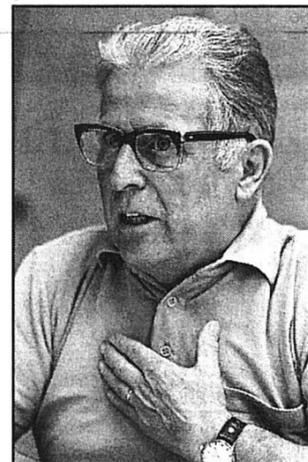
Ce Loclois - il a quitté l'exécutif en 1984, mais siège toujours au Grand Conseil - réfute la théorie selon laquelle les femmes auraient des «spécificités propres». «Certaines d'entre elles adoptent peut-être un autre langage, d'autres manières, mais le résultat est le même». Frédéric Blaser a parfois été taxé d'anti-fémi-

niste: «Parce qu'en politique, j'ai toujours traité les femmes à l'égal de l'homme?»

Certes, les listes féminines font sourire - jaune - Frédéric Blaser. «Mais des listes d'hommes susciteraient chez moi la même réaction».

Daniel Vogel ne croit pas avoir changé d'attitude parce que Claudine Stähli-Wolf a débarqué à l'exécutif chaux-fonnier. «Et je n'ai pas l'impression qu'elle doit se défendre sous prétexte que c'est une femme».

Homme-femme: «La manière de travailler de l'un ou de l'autre ne se distingue pas fondamentalement. A mon avis, c'est plutôt le regard posé sur un dossier, quel qu'il soit, qui pourrait différencier un homme d'une femme. En cela, la présence féminine dans un exécutif



Frédéric Blaser est catégorique: «Bien sûr que j'ai voté oui en 1959!» photo a

apporte une dimension supplémentaire à la qualité du travail».

Didier Burkhalter, conseiller communal à Neuchâtel, est du même avis: «C'est la personnalité de chacun des membres d'un exécutif qui rend l'atmosphère, l'ambiance de travail plus ou moins agréable».

Les communes de Cornaux et des Planchettes présentent la particularité de compter trois femmes (sur cinq élus, donc) à l'exécutif. «Non seulement on s'en accommode très bien, mais en plus leur présence nous ravit», affirme le plus sérieusement du monde Jacques Mury. L'élu est bien placé pour le savoir: lorsqu'il est entré au Conseil communal de Cornaux, en 1994, les hommes étaient alors... minoritaires. «Je ne crois pas à une influence féminine, mais je crois à un apport supplémentaire».

SSP

La maternité enseigne la séparation



Anita Rion, présidente du Gouvernement du Jura

photo a

Interrogée à propos de son expérience comme femme dans un exécutif cantonal, Anita Rion, ministre et présidente du gouvernement jurassien, s'est montrée à la fois très sensible aux spécificités de la femme et très désireuse d'être reconnue comme un véritable partenaire par ses collègues masculins.

«D'un point de vue technique, fonctionner dans un exécutif n'est pas plus difficile pour une femme que pour un homme. La différence, c'est qu'une femme est observée plus attentivement dans son fonctionnement, dans ses réactions. Mais comme je suis d'un naturel plutôt discret, préférant d'abord être à l'écoute des autres avant de m'avancer, je n'ai pas eu trop de problèmes de ce point de vue-là.» Et pourtant? «Oui, je crois qu'une femme suscite

plus facilement la jalousie qu'un homme, une jalousie que peuvent lui manifester autant des femmes que des hommes, souvent très subtilement. Mais je ne sais pas très bien pourquoi.»

Moins calculatrices

Comment la présidente du gouvernement jurassien analyse-t-elle les spécificités féminines en politique? «On parle beaucoup de la créativité des femmes, de leur aptitude au dialogue, de leur facilité à s'exprimer sur des idées nouvelles sans trop se gêner de ne les avoir pas encore peaufinées. Personnellement, j'insisterais sur notre capacité à être moins calculatrices, à travailler davantage sur le long terme, sans nous accrocher. Une femme accepte plus facilement qu'un homme de n'être que de passage, de ne

laisser qu'une empreinte. Peut-être apprenons-nous mieux la séparation, dès lors qu'en mettant au monde un enfant, nous devons apprendre à nous en séparer.»

Anita Rion apprécie particulièrement les rencontres annuelles qui sont organisées pour les femmes actives dans des exécutifs (communaux, cantonaux et même fédéraux, avec la présence-plus qu'occasionnelle de Ruth Dreifuss): «On échange toutes sortes d'expériences, dont les moindres ne sont pas toujours celles qui concernent l'organisation familiale, pour que celles qui ont des enfants en bas âge puissent continuer de prendre une part active à leur éducation.»

Quels hommes politiques abordent ce genre de soucis dans leurs réunions?

RGT

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Famille Pauli
MENU DIMANCHE
Potage. **Choucroute garnie**
(lard, saucisson, jambon fumé, pommes de terre) à volonté. Dessert. Fr. 26.-
Réservation souhaitée dès samedi
Tous les jours de la semaine un menu
Fermé le lundi
Tél. 032/961 13 77 132-918

LE BON CHOIX
RESTAURANT DE L'ÉLITE
Rue du 1er-Mars 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 95 55
Dimanche 19 janvier 1997
Penne Parmiciana
Salade méléée
Médallions de porc, sauce bolets
Frites, légumes
Dessert
Fr. 19.90
4 menus à choix dès Fr. 10.50
FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 22.50

Cette rubrique paraît chaque samedi !

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Jazz - Blues
avec le groupe
ROSE-BEEF BLUESband
Ce soir samedi dès 20 h 30
à l'Hôtel-Restaurant de Tête-de-Ran
Entrée libre Tel. 032/853.18.78 ou 032/853.57.78

ENSEIGNEMENT

COURS SAMARITAIN
12 leçons de 2 heures
Les mardis et jeudis à 20 heures
du 4 février au 20 mars 1997
Prix: Fr. 180.- (cours sauveteur compris)
Renseignements et inscriptions: tél. 032/913 03 41
Section des Samaritains
La Chaux-de-Fonds

DIVERS

Pâtisserie Confiserie
OUVERT LE DIMANCHE
AVEC LE
MÉGACROISSANT
G. et M. Vogel
rue du Versoix 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 76 34

Aujourd'hui, ils fêtent leurs noces d'or

Police-secours:
117

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)
Fr. 8.50
le calendrier, TVA 6,5% incluse

Nos magnifiques calendriers 1997

OFFRES D'EMPLOI

CIFOM
Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises
ETMN
Ecole technique des Montagnes neuchâteloises
Avenue du Technicum 26
2400 Le Locle
Tél. 032 930 32 32
Fax 032 930 32 52

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI
Le titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite, le poste complet de

maître de théorie chargé du bureau de construction horlogère
est mis au concours.
Le/la titulaire aura la responsabilité de former les techniciens ET en microtechnique, option construction horlogère, et les dessinateurs en microtechnique, dans le cadre d'un bureau technique.
Le poste comprend un enseignement théorique et pratique.

Titres exigés: Ingénieur ETS ou titre jugé équivalent.
Diplôme fédéral de pédagogie (ce titre peut être obtenu en cours d'emploi).
Profil souhaité: Bonne expérience dans la construction horlogère, notamment dans le secteur de la montre mécanique. Maîtrise d'un système de DAO. Intérêt pour l'enseignement et le travail en équipe.
Entrée en fonction: Août 1997.
Suite à des mutations internes, un poste complet de

maître d'atelier responsable de la formation des techniciens et restaurateurs d'horlogerie ancienne
est mis au concours.
Le/la titulaire aura la responsabilité de former les techniciens ET restaurateurs en horlogerie ancienne.
Le poste comprend un enseignement pratique ainsi que quelques heures de théorie.

Titres exigés: Ingénieur en microtechnique, expérience en horlogerie ou technicien ET en restauration d'horlogerie ancienne ou technicien ET en microtechnique, option horlogerie. Certificat fédéral de pédagogie (ce titre peut être obtenu en cours d'emploi).
Profil souhaité: Bonne expérience pratique dans le domaine de la restauration (formation complémentaire en emploi envisagée). Intérêt pour l'enseignement et le travail en équipe.
Entrée en fonction: 1er mars 1997 ou date à convenir.
Obligations et traitement légaux
Renseignements: S'adresser à M. Gérard Triponez, directeur de l'Ecole technique des Montagnes neuchâteloises, av. du Technicum 26, 2400 Le Locle. Tél. 032/930 32 32.
Les deux postes offerts sont ouverts indifféremment aux femmes et hommes.
Formalités à accomplir: Jusqu'au 31 janvier 1997. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à: M. Jean-Jacques Delémont, directeur général du Cifom, Serre 62, 2300 La Chaux-de-Fonds. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de la formation technique et professionnelle, case postale 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds

Service des abonnements:
Tél. 032/911 23 11

DIVERS

INFO-CONSEIL
vous annonce
NINTENDO 64
ELLE SERA LA POUR VOUS
DEBUT MARS 1997
VENEZ DES MAINTENANT RESERVER
VOTRE CONSOLE POUR UN PRIX FOU
DE 347.- FR\$
OU PEUT-ETRE LA GAGNER
TEL 032 964 12 12
Nintendo
Rue du Puits 9 2300 La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ
Vente d'un appartement avec garage en propriété par étages
Date et lieu de l'enchère: le 13 février 1997 à 15 heures à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.
Débiteur: Béguin Rémy à Chézard-Saint-Martin
CADASTRE DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN
Désignation des parts de copropriété à vendre:
Parcelle 3063/F. Derrière l'église (chemin du Blu 6a). Appartement de 2½ pièces de 57 m², cave de 6 m², galetas de 16 m².
Parcelle 3058/F. Derrière l'église (chemin du Blu 6a). Garage de 15 m².
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 125 000.-
de l'expert Fr. 134 000.-
Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 3015. Habitation, garages, places-jardins: 1163 m² au total.
Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 10 janvier 1997.
Un droit de préemption (art. 712c CCS) est mentionné dans le règlement de copropriété mais ne pourra pas être exercé selon art. 73g ORI.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite sur rendez-vous préalable des intéressés auprès de la gérance légale, Fiduciaire I. Moy aux Geneveys-sur-Coffrane. ☎ 032/857 12 20
Office des poursuites: le préposé, M. Gonella

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ

Vente d'un immeuble, de terrains agricoles et de bois
Date et lieu de l'enchère: le 13 mars 1997, à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.
Débiteur: Jeanneret Francis, à Montmollin.
CADASTRE DE MONTMOLLIN
Article 728. «Derrière les Vergers»; habitation: 1 appartement de 3 pièces + 1 chambre indépendante, 1 appartement de 3 pièces + 1 bureau; rural: écurie et grange (partiellement désaffectées); atelier: local brut, dépôt; dépendances: divers locaux ou volumes non aménagés. Habitation, rural de 815 m²; places et jardins de 1701 m²; pré-champ de 7038 m². (Non soumis à la LDFR.)
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 333 800.-
de l'expert Fr. 460 000.-
Article 517. «Champ Derrière»; pré-champ de 14 120 m²;
Article 553. «Le Grand Murgieri»; pré-champ de 25 719 m²;
Article 317. «Les Carons»; pré-champ de 1890 m²;
Article 417. «Les Carons»; pré-champ de 1805 m²;
Article 619. «Champ du Raffour»; pré-champ de 4291 m², bois de 270 m²;
Article 777. «La Combe»; pré-champ de 7462 m²;
Prix licite fixé par la Commission foncière agricole (pour les 6 articles): Fr. 311 400.-
S'agissant d'un immeuble agricole, la LDFR est applicable; ainsi les intéressés devront requérir autorisation d'acquérir, au sens de l'article 67 al. 1 LDFR, auprès de la Commission foncière agricole. L'adjudicataire devra lors des enchères produire cette autorisation ou consigner le prix de nouvelles enchères et requérir ladite autorisation dans les dix jours qui suivent l'adjudication.
CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL
Article 817. «Combes Derniers»; bois de 10 340 m².
CADASTRE DE LA CHAUX-DU-MILIEU
Article 385. «Aux Plans Derniers»; bois de 2240 m².
Estimation de l'expert pour l'ensemble Fr. 5 000.-
La vente sera faite en trois lots séparés selon l'ordre ci-dessus (habitation; prés-champs; bois).
Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges, des rapports des experts et du rapport de la Commission foncière agricole: 5 février 1997.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite sur rendez-vous préalable auprès de la gérance légale, Fiduciaire I. Moy, aux Geneveys-sur-Coffrane. ☎ 032/857 12 20.
Office des poursuites
Le préposé: M. Gonella

FINANCE

Le n°1
de l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.
Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au
032-913 16 12
BANQUE Xprocrédit
Pour un crédit de Fr 5000.- p.ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9% total des frais de Fr. 363.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Histoire locale Les 47 bistrotts de la rue de l'Hôtel-de-Ville il y a 100 ans

La rue de l'Hôtel-de-Ville a eu son heure de gloire, si l'on peut dire. A la fin du siècle dernier, elle comptait 47 établissements publics. Les fins de semaine étaient tellement agitées qu'une succursale du poste de police avait été ouverte à l'autre extrémité de la rue. Petites histoires aujourd'hui centennaires.

Robert Nussbaum

Le plus vieux policier avait livré, il y a 25 ans, quelques souvenirs à notre collègue aujourd'hui retraité Raymond Deruns. Celui-ci a publié, dans les colonnes de «L'Impartial» le 28 décembre 1971, un article sur les 47 établissements de la rue de l'Hôtel-de-Ville dans les années 1890. Centennaires aujourd'hui, nous reprenons ces quelques belles anecdotes, en y ajoutant quelques informations glanées auprès de Charles Thomann, fin connaisseur de l'histoire locale.

Ainsi donc, la rue de l'Hôtel-de-Ville comptait alors 47 éta-

blissements publics. Les fins de semaine étaient très mouvementées, écrit Raymond Deruns. «Mêlés aux habitants du quartier, les faucheurs et les bûcherons passaient la plupart de leurs loisirs dans les pintes. Quant aux Sagnards qui vivaient en ville les «bauches» de tourbe, ils s'arrêtaient volontiers pour boire le coup.»

Charles Thomann se souvient de son côté qu'on appelait le quartier «la Plume». D'où vient le mot? «On m'a dit que c'est parce qu'on y pratiquait le jeu de la plume», dit l'historien local. Ce jeu d'ivrogne consistait à descendre la rue en zigzag depuis la Malakoff, en s'arrêtant pour siffler une pomme, l'alcool le meilleur marché, dans chaque bistrot! Charles Thomann ne garantit cependant pas l'authenticité de l'anecdote.

Reste que cette agitation a conduit les autorités à ouvrir une succursale du poste de police à la rue de l'Hôtel-de-Ville

54, pour intervenir plus rapidement. Les fauteurs de troubles étaient régulièrement empoignés par des agents qui arrivaient dare-dare avec une charrette à deux roues au milieu desquelles un panier avait été monté, raconte Raymond Deruns. Cap sur Hôtel-de-Ville 54. Le policier retraité interrogé avait ajouté: «Il était impossible de garder trop longtemps notre homme. La cellule en sous-sol était une véritable glacière».

Maisons publiques

Dans ces temps de débauche, le quartier comptait aussi ses maisons publiques. Elles étaient situées rue de la Promenade 32, 34, 36. Elles ont fait place ensuite à l'Asile de nuit. Charles Thomann émet l'hypothèse d'une cohabitation entre le refuge et un hôtel mal famé où aurait eu lieu toutes sortes de trafic. La maison close a-t-elle été victime des attaques d'institutions religieuses, fermée par décret? Question ouverte. Charles Thomann note au passage que ce genre d'endroits, répandus partout, n'avaient pas si mauvaise façon au début. Ce n'est que plus tard qu'ils se sont faits plus discrets.

La rue que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'Hôtel-de-Ville, s'appelait à l'origine la rue de la Combe, rappelle encore Charles Thomann. Au fond de la gorge, son tracé a été déboisé au début du XIXe siècle, en liaison avec l'ouverture de la route de La Vue-des-Alpes en 1809. La rue de la Combe est devenue ensuite la Nouvelle rue de Neuchâtel, déclassant ainsi la rue du Grenier actuelle.

RON



Les Maisons publiques, rue de la Promenade 32-34-36. photo Galley

ASILE DE NUIT

34, Promenade, 34
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone Téléphone

LOGIS

L'Asile depuis 50, 60, 70, 80, 90 ct., 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50 seul.
50, 35, 40, 50 et 60 à deux, selon le lit et la chambre.

Soupe, une assiette, 10 ct. — 2 pour 15. — Tasse de café, 10 ct. — 2 pour 15.
Tasse de chocolat, 15 ct. — 2 pour 25.

On sert pour emporter: Limonade, siphon, sirop, bière de gingembre.

● Le café est ouvert tous les soirs au public. ●

L'ORDRE ET LA TRANQUILLITÉ SONT OBLIGATOIRES

Les personnes qui désirent visiter l'Asile sont cordialement invitées à le faire tous les lundis et vendredis après midi. Le tonancier se fera un plaisir de le leur faire voir dans tous ses détails.

Se recommande Michel GIULIANO, moniteur.

L'Asile de nuit avait remplacé les Maisons publiques.

document a

Du Cercle des Ténèbres au Quatorze-Fesses

Voici la liste des 47 bistrotts de la rue de l'Hôtel-de-Ville, plus quelques établissements voisins, que publiait Raymond Deruns il y a 25 ans. On ne résiste pas au plaisir de la republier...

La Malakoff, Biedermann, la Buvette, Le Bœuf-Rouge, les Crossettes, le Schwytz, l'Etoile, Chez Jenny, Forax, l'Épicerie des Familles, le café de l'Hôtel-de-Ville, Au

Schiessdreck, Chez Sunier, l'Helvétia, la Couronne, la Petite-Couronne, Chez Hofstetter, le Rameau Vert, Chez Scheu, Schwaertzel, les Maisons publiques (Promenade 32, 34, 36) devenues ensuite l'Asile de nuit, la Jument Noire, Chez Rosenberg, le Cercle des Ténèbres, Chez le Père Stauffer, Café-épicerie Stauffer, le Plat-Ventre (d'où précisément on sortait à plat-

ventre...), café Sous-le-Pont, la Morille, la Croix-Blanche, le Cheval-Blanc, le Cercle du Sapin, la Cave italienne, Chez Streiff, Au Raisin, les Faucheurs, Chez Muhlethaler, au Glacier, le Rapide, Chez Schaffroth, l'Aigle (en souvenir du roi de Prusse), Chez Freitag, Au Quatorze-Fesses, Gibraltar, le Petit-Sapin, la Coste et Chez Nardin.

RON

Schild Sombre avenir pour la succursale chaux-de-fonnière

Fermera, ne fermera-t-elle pas ses portes en été prochain? Rien n'est encore définitif, sauf le fait que la succursale chaux-de-fonnière de la maison de mode Schild, ne tourne plus. Dans les chiffres rouges depuis trop longtemps, la direction principale, dont le siège est à Lucerne, essaie par tous les moyens de trouver une autre solution que celle qui consisterait à fermer purement et simplement le magasin de La Chaux-de-Fonds.

«Nous n'arrivions plus à porter à bout de bras toutes nos succursales romandes.» Silvio Nosetti, un des trois directeurs de la Maison de mode Schild, dont le siège so-

cial se trouve à Lucerne, est catégorique: «Pour que Schild La Chaux-de-Fonds ne meure pas d'ici cet été, il faut absolument nous octroyer un temps suffisant de réflexion».

Lourde épée de Damoclès

Une bien lourde épée de Damoclès! Pour occuper intelligemment ce temps, la succursale chaux-de-fonnière n'a pas trente-six solutions.

D'ailleurs, la direction générale lucernoise a tranché. Pour l'instant, la seule possibilité qui convient revêt la forme d'une solderie. Mais pas n'importe laquelle.

Les vêtements qui seront en vente dans quelques jours proviendront des 31 succursales de Suisse alémanique. Sans s'enorgueillir d'afficher la dernière ligne printemps-

été 97, tous les modèles pourront néanmoins revendiquer une certaine jeunesse.

Cinq clés sous le paillason

En Suisse romande, six succursales de la maison de mode Schild ont eu leur heure de gloire. Le magasin lausannois est fermé depuis un an, celui de Neuchâtel depuis quelques jours. Schild Vevey vient d'annoncer sa liquidation totale et la succursale fribourgeoise, sa fermeture définitive d'ici deux à trois semaines. Schild Genève ne va guère mieux. Le magasin, qui vient de vivre une solderie automne-hiver remet ça avec une collection printemps-été. Sitôt après, le magasin sera racheté par la Maison Duroche qui sauvera ainsi les emplois. L'avenir de

la succursale chaux-de-fonnière qui occupe quatre employés et un apprenti, n'est pas plus rose. Ouvert en 1978, le magasin a été entièrement relooké l'an dernier.

Les travaux ont coûté plus d'un million de francs. L'immeuble - qui appartient à Schild -, et le magasin, situé tout à côté des anciens locaux de l'EPA (transformés actuellement en un lamentable souk), ont été repensés avec classe et goût.

Risque d'y perdre son âme

Ville à la montagne, et pour peu que ses habitants ne réagissent pas très vite, La Chaux-de-Fonds pourrait bien perdre ses meilleurs commerces et un peu de son âme...

CHM

Les Planchettes Population quasi stable

La population de la commune des Planchettes a augmenté de deux unités, au cours de l'année 1996. Au 31 décembre dernier, on a dénombré 217 Planchottiers et Planchottières (contre 215 en 1995), soit 118 hommes et 99 femmes. Ils se répartissent en 76 Neuchâtelois(es), 132 Confédéré(e)s, et 9 étrangers au bénéfice d'un permis C. Les mariés arrivent en tête (100) devant les célibataires (98); on dénombre encore 8 personnes divorcées et 11 veufs ou veuves. Au chapitre religion, on trouve 146 protestants, 41 catholiques ro-

maines, 3 catholiques chrétiens et 27 divers ou sans religion. /comm-réd

PUBLICITÉ

4 LOTOS*ROYALES

Ce soir de 20h à 24h
Demain de 14h à 18h
Fr. 25000.- de lots
Loto: 22 passes pour Fr. 10.-
Royale:
3 x Fr. 400.- pour Fr. 2.-
Achat cartes à tout instant
Aula C2T Le Landeron
Football Club avec Arthur

DUO DU BANC



PUBLICITÉ

Demain, dimanche 19 janvier 1997 à 16 heures, Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO LA PATERNELLE

Système fribourgeois
Carte d'abonnement à Fr. 18.- pour tout le match + 1 tour gratuit
30 quines à Fr. 50.-
30 doubles quines à Fr. 100.-
24 cartons à Fr. 150.-
6 cartons à Fr. 250.-
en bons de marchandises

Coupons à 60 ct Enfants admis



C'est avec émotion que jeudi 9 janvier 1997, la Commune de La Sagne rendait hommage à M. Denis Lüthi, administrateur communal décédé tragiquement le 7 janvier à l'âge de 52 ans. Les Autorités communales désirent honorer ici celui qui travailla inlassablement au service de la Commune pendant plus de 30 ans.

Né à La Sagne en 1945, Denis Lüthi y fit toute sa scolarité puis compléta ses études à La Chaux-de-Fonds. En 1965, alors âgé de 20 ans, il vint travailler à La Sagne en qualité d'employé au bureau communal, puis en 1967, il fut nommé administrateur. A son idée, un administrateur devait partager la vie associative de son village et faire corps avec sa population. C'est certainement cette idée forte qui a conduit toutes ses activités pendant plus de 30 ans. Jovial, disponible, à l'écoute de chacun, il a trouvé le temps de faire du sport: ski de fond, football, et de la musique; musicalement il était un très bon trompettiste et n'hésitait pas à animer la course des personnes âgées de la commune. Il a pu concilier sa passion pour la chasse avec le rôle de garde-chasse et a parcouru la vallée de long en large, il en connaissait chaque repli, et surtout, toute la faune qui s'y trouvait. En qualité d'officier d'état civil, il a célébré de nombreux mariages; ces dernière années, il était très content de pouvoir les célébrer dans la chambre neuchâtoise de bâtiment communal. Qui ne l'a pas vu un bloc dans une main, un crayon dans l'autre, suivre l'évolution d'un chantier ou d'une manifestation? Les mots sont peu de chose pour remercier et résumer 30 ans d'activité intense, mais nous sommes sûrs que chacun gardera au fond de son cœur un souvenir rayonnant de Denis Lüthi. Nos remerciements vont aussi à sa famille à laquelle nous présentons nos sincères condoléances.

Les Autorités communales

Quilleurs loclois Vingt ans de club sans coups de blues

S'il a ses origines à La Chaux-de-Fonds, le club des quilleurs de l'Inter 76 s'est rapidement exilé au Locle, en raison de la création d'un jeu de quatre pistes dans les locaux du défunt cinéma Lux. L'an passé, il a soufflé ses vingt bougies sans coups de blues, mais avec à la clé une sortie de deux jours en Alsace, question de fêter dignement l'événement.

Pierre-Alain Favre

En effet, c'est en 1976 à l'Hôtel du Moulin de La Chaux-de-Fonds que l'Inter 76 a été fondé. Deux ans plus tard, profitant de la construc-

tion d'un jeu de quatre pistes dans l'ancien cinéma Lux par le tenancier Roland Frutschi, ses membres ont pris la décision d'aller s'entraîner au Locle. Ce déménagement a été synonyme d'une nouvelle idylle entre les quilleurs et une installation moderne, performante et informatisée, qui dure aujourd'hui encore.

«Grâce à cela, nous résolvons non seulement des problèmes d'horaire, tout en ayant un plaisir décuplé à jouer sur quatre pistes, plutôt que deux», confie le président Serge Morotti. Comptant huit sociétaires à sa création, le club n'a cessé de s'agrandir, tant par la qualité de sa gestion

que par la bonne tenue des membres venus grossir son effectif, actuellement de dix-sept personnes. Celles-ci participent annuellement à dix championnats cantonaux mis sur pied au sein des trois villes. Ces compétitions sont qualifi-

catives pour la Coupe romande et le championnat suisse. Avis aux éventuels amateurs, les entraînements se déroulent chaque mardi soir.

Depuis quelque temps et grâce aux excellents résultats réalisés, l'Inter 76 est devenu

le club leader du canton. Dès 1991, ses membres ont décidé de cotiser pour s'offrir un voyage en Alsace à l'occasion du vingtième anniversaire. Il a eu lieu en septembre dernier dans une ambiance bon enfant. Le président souhaite

que le club continue sur cette voie, afin que de nombreux coups de boule puissent encore être lancés. Et comme on le dit dans le langage des quilleurs, «bon bois pour les années à venir!»

PAF



Les quilleurs de l'Inter 76 ont fêté les vingt ans de leur club l'an dernier.

photo sp

Championnat inter-fabriques

Organisée par l'Inter 76 du Locle, la dix-huitième édition du championnat inter-fabriques de quilles ouverte à toutes les corporations et sociétés se déroulera du 3 au 27 février sur les pistes du Lux (remise des prix le 7 mars). Durant cette période, les équipes de quatre joueurs divisées en quatre catégories choisiront quatre soirs où elles viendront tirer quarante coups de boule chacune, successivement sur les quatre pistes à disposition.

Les points réalisés seront comptabilisés pour déterminer les meilleures formations. Cette manifestation sera suivie, les 1er, 2, 3 et 4 mars, au Lux toujours, d'un match au cochon. Le jambon ira à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points sur dix coups de boule suivis.

PAF

Renseignements et inscriptions: directement au Lux ou aux numéros de téléphone (032) 913 06 70 et (079) 413 49 86.

Mathématiques Les enseignants bossent sur le nouveau matériel



Tous les enseignants de l'école primaire du Locle (y compris les profs de gymnastique, de rythmique, de patin, des activités créatrices, chargés de l'enseignement spécialisé ou du soutien pédagogique), ainsi que ceux des Brenets, du Cerneux-Péqui-gnot, de La Chaux-du-Milieu, des Planchettes et de La Sagne (photo Perrin) étaient réunis, jeudi après-midi au

collège secondaire Jehan-Droz, pour la première séance d'information organisée dans le canton sur les nouveaux moyens d'enseignement des mathématiques. Les maîtresses de l'école enfantine du Locle étaient aussi conviées à cette réunion ouverte par le directeur de l'école primaire, Pierre-André Pélichet, qui qualifia cette nouveauté «d'évolution» plu-

tôt que de «révolution». Son introduction sera effective, pour les élèves de première année primaire, dès la rentrée scolaire du 18 août prochain.

Alors que Pierre-André Pélichet a énuméré les sept principes organisateurs de cette révision, Claude Zweiacker et André Aubry, respectivement chef de service de l'enseignement primaire et directeur du

centre de perfectionnement du corps enseignant, ont aussi pris la parole. La seconde partie de cet après-midi permit aux enseignantes et enseignants de participer à des ateliers pratiques sous la conduite de formatrices et formateurs. Une exposition leur a aussi fait découvrir le nouveau matériel didactique dont ils (et elles) disposeront.

JCP

Greffe Simone Chapatte prend sa retraite

Tout le monde la connaît en ville, et pourtant, elle est d'une discrétion exemplaire: la greffière Simone Chapatte vient de prendre sa retraite.

Duvanel, puis Jean-Denis Roulet. Elle tapait les jugements, préparait les dossiers, envoyait les mandats de comparution, s'occupait aussi des faillites et des mainlevées.

Elle aurait sans doute de nombreuses anecdotes fort intéressantes à narrer, Simone Chapatte! Mais, outre le devoir de réserve, sa modestie proverbiale l'empêche de s'étendre sur ses activités. Toujours est-il que depuis 1981, elle n'a pas constaté une grande évolution dans les cas traités: beaucoup d'affaires de toxicomanie, d'alcool au volant, d'accidents...

Jurassienne d'origine, Simone Chapatte a travaillé pendant 17 ans à Meseltron comme employée de fabrication lorsqu'elle est arrivée au Locle, avant d'entamer ses fonctions de greffière, un métier qu'elle a vraiment bien aimé!

Simone Chapatte a pris une retraite anticipée, qu'elle savoure. Mais ce n'est pas une personne indolente: sa facilité de contact et son goût des relations humaines l'empêcheront certainement de s'ennuyer.

CLD



On ne verra plus le sourire de Simone Chapatte au greffe.

photo Droz

BRÈVES

Cerneux-Péqui-gnot Demande de crédit

Les membres du conseil général du Cerneux-Péqui-gnot se réuniront, lundi 20 janvier, à la salle communale. Cette séance, avec trois points à l'ordre du jour, sera consacrée au bâtiment du collège. Le premier de-

vra sanctionner, par arrêté, une demande de crédit afin d'assainir les combles de cet édifice situé au centre de la localité. Le législatif nommera ensuite une commission qui aura pour mandat d'étudier la remise en état de l'ensemble dudit collège. En troisième lieu, il s'agira d'examiner les projets relatifs à la cour de cette construction.

EVD

Au club des loisirs La Suisse de A à Z

Ce sont de magnifiques diapositives que Roger Droz, du Locle, a présenté au club des loisirs des aînés. Les personnes du 3e âge ont ainsi sillonné la Suisse de A, comme Altreu avec ses ci-

gognes à Z, soit Zermatt, dominé par le Cervin. Cette balade passa par les sommets enneigés, les glaciers et cascades, les Préalpes et les plaines recouvertes d'une floraison et d'une végétation multicolores. Ce montage fut une vraie leçon de géographie mettant en évidence les beautés de notre pays en toutes saisons.

LMN

Besançon Sursis pour un élastique défaillant

L'entrepreneur suisse qui organisait à Villers-le-Lac des séances de saut à l'élastique a été condamné à 6 mois de prison avec sursis à la suite d'un accident. En juillet 94, on se fait frissonner en plongeant dans le vide près de Villers. Des dizaines de personnes font l'expérience du saut à l'élastique accrochée à une grue au-dessus du Doubs. Sans problèmes pour de nombreux amateurs. Mais le 16 juillet, un Helvète plutôt costaud avec ses 85 kilos ne remontera pas. Après avoir frôlé la rivière, l'élastique casse au lieu de le renvoyer dans les airs. Accident sans gravité en apparence. Cet ingénieur bernois souffre de traumatismes bénins au thorax et aux membres. Mais une expertise approfondie décele par la suite une défaillance cardiaque à la valvule. Poursuivi pour blessure involontaire par manquement délibéré aux obligations de sécurité, l'entrepreneur, originaire de La Chaux-de-Fonds, a reconnu hier son erreur devant le Tribunal correctionnel de Besançon. L'élastique incriminé avait dépassé le nombre de sauts autorisé. En fait, il était destiné à de simples essais et non au grand public. L'avocat de la victime Me Huyghe a réclamé et obtenu une provision de 25 000 francs et une nouvelle expertise médicale de son client. Pour ce délit et d'autres infractions, le procureur réclamait 6 mois de prison avec sursis, peine que les juges ont infligé à l'imprudent. **SCH**

Morteau Accidenté victime d'hypothermie

Un accidenté de la route est resté plusieurs heures dans son véhicule à Morteau par moins dix degrés avant qu'un routier ne l'aperçoive.

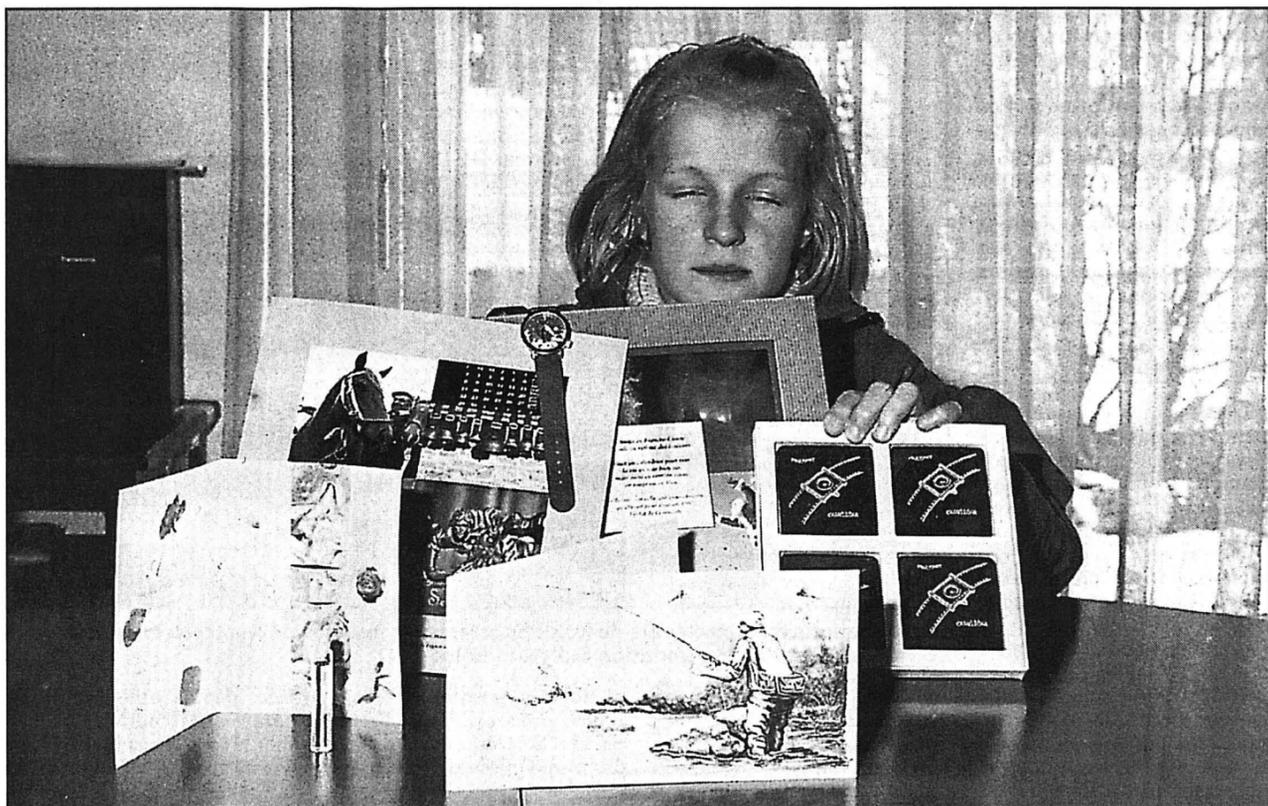
P. P., 42 ans, travailleur frontalier, circulait très tôt vendredi matin sur la route Villers-le-Lac - Morteau. Pour une raison encore indéterminée (il se serait assoupi), sa Ford Fiesta a quitté la chaussée en pleine ligne droite pour s'immobiliser contre un arbre dans le ravin en contrebas. Prisonnier de sa voiture, P. P. n'a pu s'en extraire et a donc tenu une position immobile durant au moins quatre heures par moins dix degrés. C'est seulement vers 8h15 que, du haut de sa cabine, qu'un routier de passage a aperçu la voiture dans le talus. Les pompiers de Morteau, assistés par un médecin de Villers-le-Lac, ont déployé plus d'une heure d'efforts pour désincarcérer le blessé souffrant d'une fracture de la jambe gauche, mais surtout d'une sérieuse hypothermie. Il a été transféré sur l'hôpital de Pontarlier. La gendarmerie de Morteau, chargée de l'enquête, s'efforce de savoir si l'accident s'est produit vers 4h30 du matin ou 7h30 d'après d'autres sources. **PRA**

Bonne année En «vœux» tu en voilà des originaux!

Il existe mille et une façons de transmettre ses vœux mais outre la banale et conventionnelle carte de circonstance, certains particuliers, entreprises ou collectivités font preuve d'originalité, de fantaisie et d'humour.

Alain Prêtre

La carte de vœux échappe parfois à la règle du conformisme, soit par la singularité de son look ou alors en raison du message véhiculé. Dans cette catégorie prend place par exemple la belle carte illustrée expédiée par l'auberge de pêche Choulet au Moulin-du-Plain à Goumois. L'aquarelliste Jean Panchot y a investi tout son talent pour représenter un pêcheur à l'affût au beau milieu d'une nuée de mouches de mai. L'Office national des forêts de Franche-Comté touche du bois évidemment pour la bonne santé de ses partenaires mais profite de l'occasion pour développer sa conscience écologique en leur proposant un petit plaidoyer emprunté au comte de Martignac: «...ce n'est pas seulement par les richesses qu'offre l'exploitation des forêts sagement combinée qu'il faut juger de leur utilité, mais parce que tous les besoins de la vie sont liés à sa conservation». Dans le même esprit d'harmonie avec la nature, Georges Pourcelot, président des Chasseurs du Doubs, appelle ses troupes à prendre de bonnes résolutions à l'aube de cette nouvelle année: «J'ose exprimer le vœu que la chasse loisir l'emporte sur la chasse industrielle, car il y va de l'âme même de la chasse», ob-



La présentation des vœux fait parfois appel à des vecteurs et supports assez singuliers.

photo Prêtre

serve M. Pourcelot, signalant que la récolte de grand gibier pour 96 dans le Doubs représente 200 tonnes de venaison.

Vœux célestes

Les sœurs recluses de l'abbaye de la Grâce-Dieu, au pays de Pergaud, «font passer leurs vœux par le ciel, c'est plus sûr». De leur retraite, elles envoient aussi quelques cartes postales sous la forme d'un sobre carton portant leurs prières et leurs espoirs pour le monde: «Nous prions pour que la paix du cœur gagne chacun d'entre vous car c'est

la base de l'équilibre humain». La palme de l'originalité au niveau des cartes postales revient indiscutablement à un organisme bisontin de formation hospitalière. Le concept de sa carte, signé par l'agence en communication Streamage, est simple mais encore fallait-il y penser. Un flacon de parfum est attaché à la carte accompagnée de la mention suivante à l'usage du destinataire: «Avec cette essence de théorie et de pratique, vous remporterez un vif succès dans toutes vos entreprises».

Enfin, l'agence en communication Bastien fait dans le gigantisme avec une carte de vœux poster de 60 x 80 représentant deux moines devant un temple cambodgien. «Nous avons choisi cette symbolique pour ramener les choses à leur juste valeur, espérant que 1997 retrouvera une véritable sérénité», explique-t-on à l'agence Bastien. Chasser la morosité ambiante et renouer avec l'optimisme, tels sont les vœux du Comité régional du tourisme véhiculés par un calendrier à glissière contenant douze photos

couleurs «pour voir la vie en rose».

En ces temps difficiles, les vœux exprimés par un cadeau sont si rares qu'il convient de ne pas les ignorer. Ainsi, les montres Péquignet à Morteau offrent dans un luxueux coffret des contrefaçons... en chocolat de leur modèle phare La Caméléone. L'horloger bisontin AKTEO ne lésine pas non plus sur les moyens, éditant à 3000 exemplaires une montre spéciale vœux de fin d'année reproduisant sur son cadran un Père Noël dont les bras donnent l'heure. **PRA**

Vesoul Clémence pour les deux accusés d'Auxon-les-Vesoul

Poursuivis devant les assises pour avoir confectionné des faux documents destinés à obtenir des prêts bancaires, un industriel Italo-Suisse et le maire du village d'Auxon-les-Vesoul (Haute-Saône) ont bénéficié d'un verdict clément jeudi soir à Vesoul.

Gianfranco Ramoser, cheville ouvrière d'un projet de création de vaste zone industrielle, écope d'une peine de 18 mois de prison pour complicité, alors que l'avocat général avait réclamé 30 mois d'emprisonnement. L'ancien maire Louis Locatelli, 52 ans, est condamné à 5 ans de prison

mais seulement 6 mois d'incarcération. L'accusation réclamait également 3 ans ferme à son encontre.

Pour l'essentiel, la justice lui reprochait d'avoir confectionné de faux documents et délibérations du Conseil municipal avec Ramoser. Fort de ces contrefaçons, notamment d'une commande de 29 millions de francs de travaux, l'entrepreneur avait obtenu des prêts de plusieurs millions de francs de la banque suisse Thurgauer Kantonalbank. L'argent s'était ensuite évaporé dans les affaires douteuses de ce quadragénaire déjà condamné à 7 ans de prison par la justice allemande pour

des faits similaires à Trossingen. Quand à la zone industrielle d'Auxon qui devait créer plusieurs centaines d'emplois dans la transformation du bois, seuls quelques travaux d'aménagement ont été réalisés. Elle est aujourd'hui à l'abandon.

Portrait peu flatteur

La banque suisse a tenté sans succès de récupérer ses créances auprès de la commune. Elle n'était pas partie civile au procès ce qui a permis à la défense d'ironiser sur la «légèreté» des banquiers helvétiques bernés par le duo. Au cours de son réquisitoire, l'avocat général a dressé un

portrait peu flatteur de ces «entrepreneurs». Ramoser est selon lui l'instigateur de cette «vaste escroquerie internationale». Pour parvenir à ses fins, il avait «utilisé la naïveté du maire de la petite commune», lui aussi intéressé par le projet à des «fins personnelles et pour satisfaire sa mégalomanie».

La défense a donné une toute autre lecture de ce dossier. «Ramoser est un vrai entrepreneur qui a commencé à réaliser ses projets en France et en Allemagne», a affirmé Me Cadrot «Un escroc prend l'argent et disparaît. Lui, a vraiment travaillé sur les sites». Me Raymond Forni, a pour sa part as-

suré que Louis Locatelli n'a fait ces faux que parce qu'il «croyait à la réalité du projet et voulait développer sa commune». Des arguments longuement développés qui ont manifestement convaincu les jurés. Gianfranco Ramoser qui a déjà purgé sa peine allemande et effectué un an de détention provisoire en France est aujourd'hui théoriquement libérable. Mais la justice suisse l'attend à son tour pour qu'il s'explique sur les mêmes faits et a demandé son extradition. Ses avocats estiment qu'il a déjà suffisamment payé pour ses errements et tentent d'obtenir un non-lieu outre Jura. **SCH**

Concert du Chœur des Enseignants de Bienne-Romande

Dimanche 19 janvier, à 17 h
Eglise Adventiste de Saint-Imier
3, rue du Midi

Musique au XXe siècle

Avec la participation de:
BERTRAND ROULET, pianiste et compositeur
ALINE VUILLEUMIER, soprano
JEAN SIDLER, violon et direction
Arrangements de musique américaine,
œuvres de Claude Debussy
et de Bertrand Roulet
Participation aux frais

6-144867

DIVERS

Société de chasse
et de protection du gibier
du district de Courtelary

Jeu du poids du porc

Le 25 novembre passé, le porc a été repesé et son poids était de 74,300 kg. Le nombre de gagnants a été fixé à 50, soit tous les poids donnés entre 73,850 et 74,750 kg. A cet effet, la viande de deux porcs a été remise aux gagnants.

La Société de chasse et de protection du gibier du district de Courtelary remercie les nombreux participants de leur soutien ainsi que tous ses membres.

6-144943

Police-secours: 117

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS INTENSIFS

tous les jours
9 h - 12 h
cours en petits groupes
leçons privées
début tous les lundis

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél. 032/7 240 777

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél. 032/968 72 68

28-70614

VACANCES - VOYAGES

CRANS-MONTANA Valais

Vos vacances à la montagne et au soleil

Offre spéciale en demi-pension
7 jours, Fr. 630.- à Fr. 880.-
Réductions pour familles

HÔTEL LE SPLENDEUR***
Familie A. Barras
3963 Crans-Montana
Tél. 027 481 2056 - Fax 481 2008

Délai de réception des avis de naissance,
mortalités et avis urgents:
la veille de parution à 20 heures
L'Impartial • rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (032) 911 22 10 • Fax (032) 911 23 60

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage

Départ place de la Gare

Du 6 au 9 février (4 jours)

le Carnaval de Venise

1/2 pension Fr. 597.-

Du 14 au 18 février (5 jours)

la Fête du citron

à Menton

1/2 pension Fr. 550.-

2203 Rochefort - 032/855 11 61
2053 Cernier - 032/853 17 07
2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31

28-69296

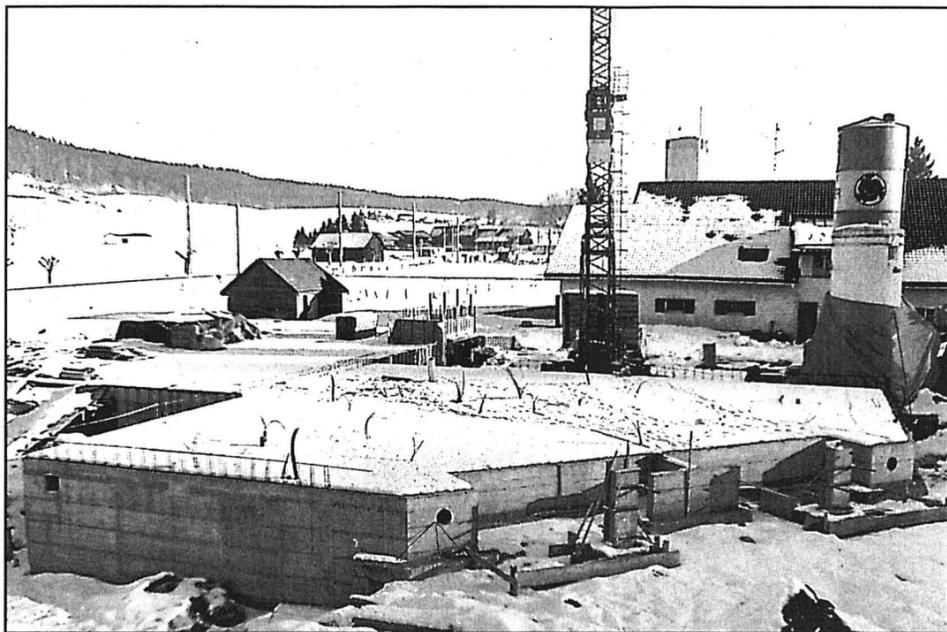
Construction Le Vallon en quête de logements neufs

La Caisse de pension de l'Etat a racheté ces dernières années nombre de terrains dans le Val-de-Travers pour y bâtir des logements subventionnés. Pas tant par esprit de profit que pour répondre à la volonté politique de plusieurs communes, qui souhaitent maintenir leurs populations dans le Vallon. Etat des lieux de quelques projets aux Verrières, à Fleurier, Couvet et Saint-Sulpice.

Ivan Radja

Les logements vacants ne manquent pas au Val-de-Travers. Aux Verrières par exemple, une quinzaine étaient disponibles l'année dernière, sans qu'aucun ne trouve preneur. La raison? «La plupart sont insalubres, ou à tout le moins nécessiteraient une sérieuse réfection avant d'y emménager», explique-t-on à la commune. Or les propriétaires hésitent fortement à investir dans de coûteuses transformations, sans aucune garantie sur la venue d'éventuels locataires... De plus, les gens exigent aujourd'hui un confort minimal dont sont dépourvus la majorité des appartements libres. Faute de mieux, il arrive qu'ils soient loués à des prix symboliques durant l'été, à quelques vacanciers plus amoureux de la nature que du logis.

Une solution provisoire qui ne satisfait guère les autorités, soucieuses de fixer la population sur le territoire de la commune ou, pourquoi pas, d'ac-



Les fondations d'un immeuble de huit appartements ont été commencées en octobre aux Verrières, à l'est de la Fondation Sully Lambelet. photo Galley

cueillir de nouveaux habitants. «C'est dans ce but que nous avons encouragé en 1995 la Fondation Sully Lambelet de céder une parcelle de terrain à la Caisse de pension, ce qui lui permettait du reste de renflouer sa trésorerie», raconte le président de commune Yves-Alain Fauguel. Depuis octobre 96 donc, la construction des fondations d'un premier immeuble a débuté à l'est de la fondation. Le HLM devrait être terminé à l'automne, et comprendra 8 appartements de 2,5 à 4,5 pièces. «S'ils se louent bien, il n'est pas exclu que soit construit un second im-

meuble sur le restant de la parcelle», précise Etienne Perrotet, du Service de la gérance des immeubles de l'Etat.

Nombreux terrains disponibles

La commune des Verrières possède de nombreux terrains à bâtir encore inutilisés. Notamment une surface de 8000 m² environ, au nord du village. «Le site idéal pour une zone à villas, très ensoleillé et au prix de 60 fr. le m², ce qui est très bas, même pour le Vallon; hélas, personne ne veut y construire», déplore Yves-Alain Fauguel. Bien que stabi-

lisée depuis une quinzaine d'années, la courbe démographique des Verrières (713 habitants au 31.12.96) ne semble pas remonter vers les heures glorieuses du début du siècle, lorsque la «ville-frontière» comptait près de 1500 âmes. «Et la situation ne s'est pas améliorée depuis que les CFF ont supprimé la halte dans notre gare en 1993». Peut-être le nouvel horaire CFF rétablira-t-il un train pendulaire (matin et soir), ce qui contribuerait à briser quelque peu l'image d'isolement dont souffre la commune.

IRA

Fleurier, Couvet, Saint-Sulpice: projets en suspens

Lorsqu'il y a trois ans la Caisse de pension s'est investie dans la construction d'immeubles pour logements subventionnés, la situation économique était moins incertaine qu'aujourd'hui, du moins dans le secteur du bâtiment. Ainsi à Saint-Sulpice, les 12 appartements d'un bâtiment sorti de terre il y a deux ans ont été loués en un temps record. «Mais, tient à rappeler Etienne Perrotet, il s'agissait d'une période de meilleure conjoncture, quoi qu'on puisse en penser aujourd'hui». Il faut préciser que cette commune ne connaît pas le même problème démographique que Les Verrières, elle qui a vu sa population vivre le plus fort accroissement relatif du canton entre 84 et 93 (609 habitants au 31.12.96)

Pour sa part, Fleurier a également cédé à la Caisse de pension une parcelle de 10 000 m², au lieu-dit «des Petits-Clos». Sur ce terrain séparé en deux par une route de desserte pour la commune, un premier immeuble a déjà vu le jour, il y a deux ans.

Ses seize logements ont également tous trouvé preneur, mais un peu moins vite qu'à Saint-Sulpice. Cependant le projet initial prévoyait trois HLM. Or la réserve de terrain est toujours vierge de toute construction.

Situation identique à Couvet, où une parcelle a été rachetée au promoteur Bernard Constantin, à proximité du futur centre commercial. Un immeuble d'une dizaine d'appartements y est prévu, mais là

aussi aucun plan n'a été déposé à ce jour, la Caisse de pension attendant de mesurer le succès du centre. «Nous n'avons abandonné aucun projet, mais tout comme aux Verrières, nous voulons être sûrs que les logements se loueraient dans des délais relativement courts», corrige Etienne Perrotet.

La commune souhaite aussi fixer le maximum de Covasons sur son territoire, et si possible attirer des habitants de l'extérieur. «Mais nous ne possédons presque plus de terrains à bâtir», explique le conseiller communal Claude Jeanneret. Les seules zones disponibles sont aux mains de promoteurs, qui attendent eux aussi des temps meilleurs.

IRA

Môtiers Grand-mère indigne condamnée

Une grand-mère de 70 ans a été reconnue coupable, hier à Môtiers, d'attouchements sexuels sur deux de ses petits-enfants. Le Tribunal correctionnel l'a condamnée à une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis.

Une affaire pour laquelle le huis clos partiel avait été prononcé, et qualifiée de «banale, atypique et délicate» par le représentant du Ministère public Thierry Béguin. Banale parce que les abus sexuels intrafamiliaux sont hélas plus répandus qu'on le croit; atypique car il est rare que l'auteur en soit une femme; et délicate enfin parce qu'il est tou-

jours difficile de démêler le vrai du faux.

A répétées reprises, la prévenue s'est donc laissée aller à des attouchements sexuels sur ses petits-enfants, lorsqu'ils passaient quelques jours chez elle. C'est en mars 95 que l'ainé signale la chose à sa mère, laquelle en informe l'Office médico-pédagogique.

Avant de tout faire pour arrêter l'enchaînement des événements, lorsque l'autorité tutélaire est alertée et que s'enclenche la procédure pénale. La solidarité familiale autour de la grand-mère, qui a toujours contesté les faits, a en effet joué un rôle important. Venus témoigner, le mari de l'accusée, le père des enfants

ainsi que sa sœur ont affirmé qu'une telle attitude était impensable de la part de leur mère et épouse.

Les jurés ne disposaient que des allégations des enfants et des dénégations de la prévenue. Malgré les tentatives de l'avocate de la défense Muriel Barrelet pour faire valoir le bénéfice du doute, le tribunal a suivi le réquisitoire du procureur général, lequel s'est appuyé sur des études spécialisées sur ce genre d'affaires.

Après une courte demi-heure de délibérations, il a condamné la prévenue à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans.

IRA

Neuchâtel Beau chèque du Lions

Le Lions club de Neuchâtel a remis cette semaine un chèque de 13 000 francs à l'association neuchâteloise des Cartons du cœur. Dont l'antenne Littoral-Val-de-Ruz, par la force des choses, concentre une grande partie de son activité sur la capitale cantonale.

«Ce n'est pas le record absolu, mais c'est un très bon résultat.» En octobre, l'architecte Benoît Pizzera et ses amis du Lions club de Neuchâtel vendaient des roses et des cafés au Salon expo du port. Il y a quelques jours, le résultat de ce travail - 3320 roses vendues - s'est matérialisé sous la forme d'un chèque de 13 000 francs. Le comité du Lions l'a remis à Micheline Roshardt, responsable de l'association neuchâteloise des Cartons du cœur.

Le Lions club avait déjà aidé les Cartons du cœur par le passé, mais il ne leur avait encore jamais donné un tel montant. Que représente-t-il par rapport au travail de l'association? Une livraison pour une famille coûte environ 160 francs. Avec le chèque du Lions, les Cartons du cœur pourront donc financer 81 livraisons.

Quand la pension manque...

Un coup de pouce évidemment bienvenu. Car si le besoin total s'est apparemment stabilisé en 1996, nombreux ont été les ménages à toucher le fond au point de devoir, pour la première fois, recevoir l'aide des Cartons du cœur: sur les 490 familles secourues par l'association l'an dernier, 320 n'avaient jamais reçu son aide auparavant.

«Certains problèmes ont été résolus: par exemple, les nouveaux chômeurs ne doivent plus attendre deux ou trois mois pour recevoir leurs premières indemnités. Au pire, ils attendent un mois», explique Micheline Roshardt. «En revanche, nous devons plus souvent secourir des

gens à l'AI ou des familles monoparentales: les pensions alimentaires dues à la suite de divorces ne sont pas toujours versées, surtout si l'ex-mari se retrouve sans travail.»

La ville de Neuchâtel dépend de l'antenne Littoral et Val-de-Ruz de l'association cantonale des Cartons du cœur. Comme les comptages se font par antenne, elle ignore le nombre exact de ménages secourus à Neuchâtel l'an dernier. «Mais la majorité des cartons distribués par l'antenne va à Neuchâtel, la localité la plus peuplée de sa zone d'activité.» Certains quartiers reçoivent plus que d'autres la visite des bénévoles de l'association: Jolimont (haut de La Coudre), Acacias, rue des Parcs notamment.

«Mais il faut pas s'imaginer que ces endroits sont en train de se transformer en ghettos pour les pauvres», assure Micheline Roshardt. «Il s'agit de quartiers avec beaucoup d'habitants, et il est donc normal que nous nous y rendions assez souvent. Mais dix cartons distribués rue Denis-de-Rougemont n'en font pas encore un îlot de pauvreté.»

Encore des roses

Par le biais d'associations régionales, les Cartons du cœur couvrent maintenant toute la Suisse romande. Forte de cinq membres l'association neuchâteloise occupe régulièrement une vingtaine de bénévoles qui répondent aux appels, préparent la marchandise, la trient et apportent les cartons aux ménages momentanément en difficulté. En cas de problèmes de longue durée, elle s'efforce également d'aiguiller les personnes vers les services sociaux concernés.

Quant au Lions club, il vendra à nouveau des roses l'automne prochain, au stand mis gratuitement à sa disposition au Salon expo du port. Son comité décidera prochainement à qui ira le bénéfice de l'opération.

Jean-Michel Pauchard

Hacienda du chanvre L'étau se resserre

Les gérants de l'Hacienda du chanvre, boutique de la ruelle des Chaudronniers, à Neuchâtel, risquent de se retrouver devant un tribunal. Le juge d'instruction Pierre Cornu arrive à la fin de son investigation concernant ses activités; il va probablement proposer de les faire comparaître pour «vente de stupéfiants, il faut appeler cela ainsi», explique-t-il.

Entre autres articles fabriqués à base de chanvre (vêtements, sirops, etc.), l'Hacienda du chanvre vendait des tisanes, en fait des feuilles de chanvre ou de la marijuana, selon Pierre Cornu. Un sachet analysé il y a quelques mois - il avait été acheté par un policier venu incognito - avait révélé une teneur élevée en THC, substance hallucinogène du chanvre. En septembre dernier, le juge d'instruction avait alors procédé à une perquisition des lieux et ordonné la mise de la boutique sous scellés pendant environ un mois pour les besoins de l'enquête.

Par ailleurs, un rapport de la même époque indiquait que plusieurs personnes, mineures et majeures, avaient été interpellées à Neuchâtel et ailleurs alors qu'elles fumaient des joints de marijuana, qui n'était autre que la prétendue tisane vendue à l'Hacienda du chanvre.

La petite boutique de la ruelle des Chaudronniers est à présent vide. L'Hacienda du chanvre a quitté les lieux d'elle-même et pas sur ordre policier ou administratif. C'est le Service de la police administrative qui est en fait compétent pour décider de la fermeture d'un commerce. Mais sa responsable Anne-Marie Genin indique qu'elle attend les conclusions pénales avant de voir quelles éventuelles suites à donner sur le plan administratif.

Parallèlement toutefois, les propriétaires de l'immeuble avaient demandé aux gérants des lieux de fermer boutique, voyant d'un mauvais œil le commerce qu'il abritait.

IKA

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMANTHA

a la joie d'annoncer la naissance de son frère

DAVID

le 15 janvier 1997

Famille

Annick et Daniel

INTROZZI-SIONE

2207 Coffrane

132-951

CE SOIR de 18h à 23h

GRAND LOTO

À PANESPO-NEUCHÂTEL

20 tours-abonnements Fr. 10.-

Valeur lots:

Fr. 100.-, Fr. 400.-, Fr. 1000.-

MULTIROYALES

VALEUR Fr. 140 000.-

Fr. 20.- la carte par royale

Org.: Neuchâtel sports

Centre-Jura La politique régionale à la croisée des chemins

Les vérités des années septante ne sont plus forcément d'actualité aujourd'hui. Le développement d'une région peut passer par le respect d'autres critères. C'est parce qu'elle en est consciente que l'association Centre-Jura cherche à adapter sa stratégie. En assemblée générale extraordinaire, tenue à Saint-Imier, les délégués ont partagé les options retenues.

Même si à l'échelle internationale d'autres pays y consacrent des moyens plus importants, la Suisse a admis la nécessité de mener une politique régionale sur l'ensemble de son territoire. Sa prise de conscience remonte au début des années septante. Le pays supporte mal de voir le fossé s'accroître entre les régions riches et pauvres.

C'est dans ce contexte qu'est adoptée la loi sur les investissements dans les régions de montagne (LIM) qui, dans

un premier temps, concernera uniquement les régions alpines.

L'Arc jurassien prendra le train en route. Les difficultés rencontrées, alors, par l'horlogerie expliquent, en partie, ce ralliement. Reste que la loi ne répondait qu'imparfaitement aux besoins des régions industrielles. L'arrêté Bonny volera au secours des ces entités-là.

Situation différente

Aujourd'hui, le principe de la politique régionale semble acquis. Par contre, son mode d'application est loin d'être immuable. Pour la Confédération, l'heure est venue de procéder à une nécessaire révision.

Alors qu'à un moment, les disparités pouvaient être géographiquement situées, les changements économiques et sociaux intervenus ces vingt dernières années rendent, désormais l'exercice plus complexe. Les difficultés ne sont plus le lot d'une seule région. Les branches économiques

sont remises en question, le chômage frappe partout et toutes les collectivités publiques entonnent le refrain des difficultés financières. C'est dans ce cadre que doit s'inscrire la révision souhaitée. Au niveau de tous les organismes nés de la LIM, la réflexion est menée.

Autonomie accrue

Centre-Jura - association de dix-neuf communes, réparties de Courtelary à La Brévine en passant par Tramelan - s'est mis à la tâche avec application, conscient, qu'en service depuis quinze ans, son premier programme de développement était atteint par la limite d'âge.

En Suisse, une certaine uniformité avait présidé à la rédaction des premiers programmes régionaux. Des différences notables caractériseront les secondes moutures. Moyennant le respect d'un certain nombre d'exigences et de recommandations de la Confédération, chaque région détermine la forme et le contenu du nouveau document. Parmi les exigences imposées, celle-ci: les projets d'investissements soutenus doivent être en relation étroite, davantage que par le passé, avec le programme appelé à guider l'action de la région au cours des quinze prochaines années. Rédigés tous les cinq ans, des programmes

d'activités se chargeront, eux de modifier, si nécessaire, les options retenues.

Bilan et perspectives

Placées devant le même défi, les sept organismes LIM de l'Arc Jurassien ont choisi, voici plus de deux ans, de lancer des études communes. Ce travail de défrichage a facilité la rédaction des programmes spécifiques à chacune des régions.

A Saint-Imier, en assemblée générale extraordinaire, les délégués des communes impliquées dans le fonctionnement de Centre-Jura ont adopté à l'unanimité le rapport préliminaire sur lequel ils devaient se prononcer.

Le document, qui est loin de se situer aux antipodes du premier programme de développement, présente l'état de la région, avec ses principales caractéristiques, ses forces et ses faiblesses. Son mérite est de déterminer les domaines de révision, les conséquences financières et l'organisation de la révision.

De la première à la dernière ligne, ce rapport fait la part belle à la collaboration qu'elle soit intercommunale ou intercantonale. Jusqu'ici, la politique de rassembler les énergies était une manière de voir les choses. Désormais, il faudra qu'elle devienne un réflexe.

Nicolas Chiesa

L'affaire de tous

«Une commune sans projet est une commune qui se meurt». Lancée en préambule de l'assemblée extraordinaire de Centre-Jura, l'affirmation de Jacques Zumstein, maire de Saint-Imier résumait un sentiment partagé de l'assistance. Le rapport préliminaire rédigé par Centre-Jura dans le cadre de la révision du programme de développement régional définit des orientations suffisamment souples pour favoriser la réalisation de projets empreints d'imagination et de

dynamisme. Passage obligé sur la route de la révision, ce document, en plus de donner naissance à des commissions de travail, va maintenant être peaufiné pour déboucher sur une version définitive attendue pour l'été 1998. Jusqu'à cette échéance, il est impératif qu'un maximum d'avis soient exprimés. Le toilettage de la loi LIM n'empêche pas son esprit de perdurer. Le développement régional doit demeurer l'affaire de tous.

NIC



Président et secrétaire de Centre-Jura, Charles Augsburger, à droite, et Francis Daetwyler ont expliqué les nouvelles orientations de la politique régionale. photo Chiesa

Conférence La CEP tournée vers le marché chinois

Regroupant le cinquième de la population mondiale, isolée pendant la plus grande partie de ce siècle et s'ouvrant aujourd'hui au commerce par une réforme économique, la Chine représente un gigantesque marché potentiel, mais également bien des incertitudes. Car exporter vers la Chine n'est pas aussi simple qu'il y paraît, sa tradition et sa culture étant si différentes des nôtres!

Mieux connaître ce pays, en découvrir ses multiples et fascinantes facettes: c'est l'approche offerte par la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois) et le CIP (Centre interrégional de perfectionnement), mercredi prochain, avec un conféren-

cier qui est un éminent connaisseur de l'Empire du milieu.

En effet, le Dr Hans Jakob Roth, actuel directeur de la Fondation Suisse-Asie, a été conseiller à l'ambassade de Suisse à Beijing et secrétaire à l'ambassade de Suisse à Tokyo. Il parle le chinois et le japonais, en plus de quatre langues européennes. Autrement dit, les participants à cette conférence pourront tout découvrir sur la mentalité chinoise.

Le public aura tout loisir de poser des questions à ce parfait connaisseur de la Chine. Et pour lancer une discussion captivante, deux personnalités de la région, qui se frottent régulièrement aux problèmes du

marché chinois, à savoir Ulrich Spiess, directeur des ventes chez Schäublin S.A., et Martial Leuba, chef marketing chez Longines, feront également part de leurs satisfactions et de leurs difficultés dans ce domaine.

Cette conférence représente une occasion unique de vivre une soirée sous le sceau d'une culture millénaire, qui dicte encore aujourd'hui le comportement de plus d'un milliard de Chinois, et d'en découvrir les véritables... chinoiseries. /spr

«La mentalité chinoise et ses implications économiques», par le Dr Hans Jakob Roth, mercredi 22 janvier, 20h, au CIP de Tramelan.

Sport Les jeunes et leur club

De nouveaux sports très spécialisés apparaissent régulièrement, tandis que des activités sportives anciennement unifiées se subdivisent. De nouvelles branches sportives sont ainsi proposées au sein d'un même club et de nouveaux clubs voient le jour, ce qui augmente la concurrence.

Comment un club peut-il dès lors conserver ses jeunes membres? Max Stierlin, sociologue à l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM), développe ce sujet dans «Macolin», la revue officielle de cette institution, dont le numéro de janvier vient de paraître. On y trouve également divers articles sur des sujets variés à souhait. /comm

Milval Député inquiet pour les producteurs

Suite à la fermeture de la fromagerie Milval, le député imérien Francis Daetwyler a déposé hier une interpellation urgente, consacrée à l'avenir de la production laitière régionale.

En préambule, le parlementaire socialiste affirme que la fermeture de Milval constitue une catastrophe pour l'agriculture de l'Arc jurassien, privée d'une possibilité importante de mettre en valeur son lait. Et d'ajouter que, pourtant, la politique agricole fédérale et cantonale actuelle applique une orientation générale consistant à privilégier la qualité et les produits identifiés régionalement.

Selon l'interpellateur, la fermeture annoncée de Milval a été l'occasion de propos «résignés et lénifiants», tenus à la Radio romande par Samuel Winkler, qui vient d'être nommé délégué à l'agriculture pour le Jura bernois. Et Francis Daetwyler de rapporter que l'interviewé admettait qu'un centre de production Toni devait être fermé et que si ce n'était celui de Saint-Imier ce serait un autre.

«Ce raisonnement est imparfait, car du point de vue du système solaire cela ne change pas grand-chose, tous les centres de production concernés se trouvant sur notre planète. Néanmoins, il n'est pas certain que toutes les régions fassent preuve d'autant d'abnégation et perçoivent la globalisation sous cet angle», ironise le député.

Danger pour le lait suisse?

L'interpellant demande tout d'abord au Gouvernement si le

marché du lait sera effectivement libéralisé dans deux ans et si son prix baissera alors. Le cas échéant, Francis Daetwyler s'inquiète de savoir comment on pourrait garantir aux agriculteurs de l'Arc jurassien que leur lait sera absorbé par le groupe Toni, à des conditions de prix acceptables. D'une manière plus générale, le député se demande comment on pourra garantir que les producteurs de fromage continueront d'utiliser du lait suisse, lorsque le marché en sera libéralisé.

Contradictoire?

Francis Daetwyler souligne que la marque Milval était porteuse d'une identité régionale claire et affirme qu'une des premières mesures appliquées par le groupe Toni fut de détruire cet avantage comparatif et de banaliser le produit. Il demande dès lors à la Direction de l'économie publique, si elle ne juge pas cette politique contraire aux réformes economico-agricoles en cours.

Finalement, l'interpellateur en revient à la position adoptée par Samuel Winkler et selon laquelle la fermeture de Milval est acceptable, puisque les producteurs pourront continuer à livrer leur lait à Toni. Soulignant que le même délégué à l'agriculture a joué un rôle important dans le groupe de travail Milval, et rappelant que ledit groupe recommanda de maintenir le site imérien et d'y fabriquer un produit identifié régionalement, Francis Daetwyler interroge enfin l'exécutif quant aux contradictions de cette attitude.

DOM

BRÈVES

Berne Le canton veut réduire ses retards

Le Gouvernement bernois a annoncé cette semaine qu'il souhaite débloquer un crédit supplémentaire de quatre millions de francs, pour pouvoir réduire le nombre d'engagements en suspens dans le domaine des améliorations foncières. Le crédit en question doit cependant encore recevoir l'aval du Grand Conseil. Les retards dans les paiements, qui s'élevaient à plus de vingt-quatre millions de francs à la fin de l'an passé, sont dus aux plafonnements arrêtés ces der-

nières années. En effet, alors que le montant disponible pour les divers projets d'améliorations foncières s'élevait encore à vingt-cinq millions de francs par an en 1995, il ne dépassera pas seize millions de francs pour l'année en cours. L'administration a toujours adapté les engagements aux plafonds plus bas, mais les retards s'accroissent, du fait que le paiement n'est souvent effectué que plusieurs années après qu'ait été donnée la garantie du subventionnement. /oid

Grand Conseil Un départ

Durant sa séance hebdomadaire de mercredi, le Conseil exécutif bernois a notamment pris connaissance de la démission présentée par le député Ernst Eggmann, un citoyen de Langnau, membre de la Liste libre (LL).

Ce dernier a annoncé son départ pour la fin de la session de janvier. Le démissionnaire sera remplacé au Parlement, sur la liste LL du cercle électoral de Berne-Campagne, par Hansjürg Sieber, qui est domicilié dans la capitale. /oid

Bienne Concerts annulés

Le Conservatoire de Bienne annonce que, dans le cadre de ses traditionnels «Concerts du 20», les rendez-vous des 20 janvier et 20 février prochains n'auront pas lieu. Le 28 janvier par contre, la classe de contrebasse et de tuba, que dirige Fred Greder, donnera une audition publique (salle 301, 20h) dont l'entrée est libre et proposant une vingtaine de pièces, de Franz Simandl à Hans Greatsch, en passant notamment par Vivaldi, Tom Robinson et Michael Jackson.

DOM

En 1996 Trente millionnaires en plus

Le nombre des citoyens qui avouent au fisc une fortune supérieure à un million de francs ne cesse de croître dans le canton du Jura. On en dénombrait 144 en 1989, 188 en 1992, 211 en 1995. En 1996, il y en avait trente de plus, soit 241. La proportion de contribuables millionnaires est ainsi passée de 0,34% en 1989 à 0,57% en 1996.

Dans les années 1989-1995, l'augmentation constante du nombre des millionnaires ne pouvait être expliquée par un accroissement de la fortune des intéressés. Concernant 1996, la

cause essentielle est la plus-value linéaire de 30% des valeurs officielles des immeubles décidée par le Gouvernement, un an avant l'entrée en vigueur des nouvelles valeurs. En effet, la fortune immobilière totale imposée en 1995 se montait à 1,7 milliard de francs. Elle a passé en 1996 à 2,3 milliards, ce qui correspond grosso modo à l'augmentation de 30% susmentionnée. La valeur moyenne de la confirmation: de 152 000 à 197 000 francs de valeur immobilière par déclaration d'impôt. On observera que les autres éléments de fortune, comme les titres, ont peu varié, de 65 000 à 67 000 francs en moyenne par contribuable.

Dans ces conditions, nul ne s'étonnera que l'impôt sur la fortune enregistre en 1996 une hausse de 22%, passant de 4,6 à 5,6 millions de francs. Mais sa base demeure toujours aussi fragile. Plus de 71% des contribuables ne déclarent pas de fortune, près de 14% en ont moins de 100 000 francs. Moins de 15% des sujets fiscaux paient donc 92% de l'impôt. Par exemple, les 241 millionnaires représentent 0,57% des sujets fiscaux mais paient 41% de l'impôt, soit 2,3 millions.

L'avenir du club des millionnaires semble d'ailleurs assuré: le nombre des fortunés oscille entre un demi et un million ne cesse de grandir: ils étaient 321 en 1989, 366 en 1992, 398 en 1995 et 543 en 1996. On en trouve 55 dont la fortune est comprise entre 900 000 et un million de francs. L'adaptation réelle des valeurs immobilières en 1997 les propulsera presque assurément parmi les millionnaires qui se retrouveront sans doute 300 dans une année.

Une hiérarchie existe aussi parmi les millionnaires: 121, soit la moitié, ont une fortune inférieure à 1,5 million et ceux dont les avoirs dépassent les cinq millions ne sont que 21.

Le sens de la famille

Une autre particularité que livre la statistique officielle est le



petit nombre d'enfants que les millionnaires ont à charge. Sur les 241 concernés, dont cinq établis hors du canton, il y a 15 célibataires, 51 veufs ou divorcés et 129 mariés sans enfant à charge (ils peuvent donc avoir des enfants âgés de plus de 25 ans ou qui sont déjà indépendants financièrement!). Il ne reste que treize millionnaires ayant un enfant à charge, vingt en ayant deux et huit en ayant trois ou plus.

Que paient-ils ?

La statistique met aussi en évidence la modestie de l'impôt perçu par l'Etat. Les 5700

contribuables qui ont moins de 100 000 francs d'avoir paient, en moyenne, 80 francs d'impôt à l'Etat, soit grosso modo 200 francs toutes collectivités confondues. Pour les 5300 personnes qui déclarent entre 100 000 et 500 000 francs de biens nets, l'impôt de fortune moyen est de 385 francs, soit moins de mille francs en tout (paroisse, commune). A ces niveaux, l'imposition peut donc être qualifiée de très faible.

Ceux qui ont entre 600 000 et un million de fortune paient en moyenne 1560 francs à l'Etat, soit 3500

francs en tout, ce qui est aussi dérisoire.

Plus importante, la facture infligée aux millionnaires n'est pourtant pas excessive: en moyenne 3200 francs à l'Etat pour 1,5 million de fortune; 5000 jusqu'à 2 millions; 7300 jusqu'à 3 millions, 11 200 francs jusqu'à 4 millions; 14 700 francs jusqu'à 5 millions et, pour les 21 qui ont plus de 5 millions de fortune, un paiement moyen de 56 800 francs. Même en ajoutant l'impôt communal et paroissial, il ne s'agit pas encore de voracité fiscale.

Victor Giordano

Augmenter l'impôt?

A la lumière de ces données, les récriminations des partis de gauche demandant une augmentation de l'impôt sur les (grosses) fortunes sont-elles justifiées? Bien que la réponse soit forcément subjective, il apparaît à tout le moins que l'impôt sur les petites fortunes pourrait être notablement augmenté sans créer d'injustice. Le taux unitaire, multiplié par la quotité cantonale et la quotité communale) donne grosso modo le barème suivant: jusqu'à 30 000 francs,

2,5 pour mille du capital; jusqu'à 200 000, 3,8 pour mille du capital; jusqu'à 400 000, 4,5 pour mille du capital; jusqu'à 700 000, 5,2 et de 5,5 pour mille jusqu'à un million. Au-delà, le taux ne change plus, ce qui donne par exemple 6,7 pour mille pour un capital de deux millions, ou 7 pour une fortune de 3 millions.

Sans risquer de provoquer un exode de riches contribuables, un plus gros appétit fiscal n'aurait rien d'excessif. **VIG**

CISA

Au chômage

Réalisé il y a moins d'une année, le sauvetage de CISA, Céramique industrielle S.A. à Bonfol, n'a de loin pas porté les fruits espérés. Alors que la principale banque créancière avait renoncé à une part importante de sa créance et que la Banque cantonale s'était jointe aux autres partenaires bancaires, après l'octroi d'un cautionnement de la Coopérative de Berthoud, CISA connaît à nouveau de grandes difficultés. Depuis novembre, la plupart des vingt ouvriers sont au chômage à temps complet. Quelques-uns n'exercent qu'une activité sporadique partielle. Le four principal a été arrêté et les commandes permettent de réduire le stock. Les ouvriers n'ont pas reçu d'informations précises sur l'avenir. Ils n'ont pas reçu non plus le treizième salaire dû pour 1996. Comme le chômage complet est limité à 6 mois pendant une durée de deux ans et que trois mois ont été déjà épuisés en 1996, l'avenir de CISA semble des plus aléatoires. La conjoncture morose dans la construction explique certes ces difficultés. Mais l'adaptation de la production aux modes de l'heure ne semble pas parfaite. **VIG**

BJEC Résultats en progrès

A fin décembre, le total du bilan de la Banque jurassienne d'épargne et de crédit (BJEC) a augmenté de 17 millions à 553,92 millions (+3,16%). A l'actif, les prêts hypothécaires se gonflent de 4,34% à 389,93 millions. Les autres crédits passent de 98,58 à 105,11 millions, en hausse de 6,62%.

Au passif, l'épargne progresse notablement de 8,66% à 296,55 millions. En revanche, les bons de caisse se contractent de 11,33% à 59,89 millions, vu les faibles taux rémunérateurs appliqués à ces placements à terme.

Tout en offrant des conditions très favorables en 1996 - taux hypothécaires abaissés en janvier et en mai, crédits de construction à 4,5% - la BJEC a réalisé des résultats en progression en 1996.

Profits accrus

En parvenant à accroître sa marge d'intérêts de 11,56%, passant de 9,225 à 10,70 millions de francs, la BJEC prouve qu'elle maîtrise parfaitement la situation actuelle pourtant difficile.

Les commissions diverses

progressent de 610 000 à 670 000 francs, le produit du négoce étant stable. Les charges de personnel passent de 3,44 à 3,52 millions.

Sur ces bases, le bénéfice brut augmente de 12,7% à 7,33 millions (6,15 en 1995). Les correctifs de valeur et provisions atteignent 3,26 millions, contre 2,88 millions, ce qui montre les difficultés de la situation économique. Il s'agit surtout de provisions destinées à éviter les effets de défaillances possibles de débiteurs.

De la sorte, le bénéfice de l'exercice croît de 14,55% à 2,62 millions de francs. Un dividende 12%, soit 0,9 million sera proposé à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra le 4 avril prochain. En outre, l'attribution de 1,9 million à la réserve générale portée ainsi à 21 millions de francs.

Ajoutons que la BJEC a annoncé en décembre dernier une baisse de son taux hypothécaire à 4,75% dès mars prochain.

Victor Giordano

Eglise de Montcroix Fondation centenaire

Le Consortium de Montcroix, aussi appelé Société pour le culte privé catholique romain de la ville et paroisse de Delémont, était centenaire en 1995. Une plaquette réalisée par l'archiviste François Noirjean en rappelle l'histoire.

Celle-ci plonge ses racines dans le Kulturkampf qui, dès 1873, vit le pouvoir bernois tenter d'imposer une Eglise d'Etat dans le Jura. Les catholiques durent s'y cacher

pour pratiquer leur culte. Des particuliers offrirent un terrain sur lequel fut érigé l'Eglise de Montcroix. Le Consortium accrut par la suite ses biens par des dons et des legs, utilisant ses biens à la promotion d'œuvres catholiques - sœurs gardes-malades, soutien de novices, d'étudiants en théologie, aides aux ecclésiastiques nécessiteux, à la construction de l'hôpital, aux enfants

pauvres, à la création du collège Saint-Charles à Porrentruy, à des foyers de personnes âgées et surtout la construction de la Salle Saint-Georges qui joua un rôle primordial dans la vie culturelle et associative delémontaine.

En 1953, une chapelle moderne est érigée à Montcroix, après une longue controverse, vu son architecture moderne. L'ancienne chapelle sera démolie en 1961, afin de per-

mettre l'érection de l'actuel Centre Saint-François inauguré en 1964. Quant à la salle Saint-Georges, après avoir accueilli l'Assemblée constituante et le Parlement, elle sera vendue à la commune en 1988. Aujourd'hui, le Consortium de Montcroix continue d'administrer ses biens et de rester attentif à l'évolution de la vie de l'Eglise. **VIG**

Conseil scolaire Etude

Dans sa dernière séance, le Conseil scolaire a examiné les effets probables du nouvel accord intercantonal sur le financement des universités et la mise sur pied d'une certification à la fin de la scolarité obligatoire. Le Conseil scolaire décide plus d'inconvénients que d'avantages au projet fédéral de certificat de fin de scolarité. Il ne donnerait pas d'informations plus fiables que celles des bulletins scolaires, marginaliserait davantage les élèves en difficultés et accroîtrait leur stress. La qualité de la formation ne sera pas renforcée par des examens de type traditionnel. Concernant les universités, le Jura se situe dans la moyenne du nombre d'étudiants par 1000 habitants. Il est au dernier rang des cantons romands. Les Jurassiens fréquentent les universités suivantes: Neuchâtel 234, Lausanne 155, Fribourg 97, Genève 85, EPFL 72 et EPFZ 69. L'augmentation de la redevance inquiète le Conseil scolaire. Il en déplore les exigences et souhaite que soient étudiées les possibilités de formation hors du pays. **VIG**

BRÈVES

Endettement agricole Révision fiscale

Dans une question écrite, le député radical Claude Gerber, PLR, relève que le fisc détermine chaque année les valeurs moyennes d'évaluation des animaux et des taux d'amortissement. Ces éléments permettent de déterminer la taxation sur la fortune des agriculteurs. Le député demande si, en raison de la très forte baisse survenue sur le marché du bétail depuis un certain temps, le Gouvernement envisage d'adapter ces normes d'évaluation. En outre, vu que l'endettement par exploitation agricole est le plus élevé de Suisse, l'exécutif est-il prêt, par compensation, à introduire un taux d'amortissement des terres exploitées? **VIG**

A Porrentruy Création du «Messie»

Du 8 au 15 février, une Académie musicale consacrée au «Messie» se tiendra à Porrentruy. Soixante choristes, musiciens et solistes venus de toute l'Europe répéteront en public cette œuvre de Haendel, dirigés par Michael Radulescu. L'orgue Ahrend participera à cette interprétation, ce qui constitue une nouveauté, Haendel utilisant plutôt un orgue de type anglais. Pendant la pause, deux concertos pour orgue seront interprétés. Ensuite, le «Messie» sera présenté en public le 14 à 17 heures et le 15 à 18 heures, dans l'aula des Jésuites. Inscriptions auprès de Fondation Axiane, tél. (032) 466 42 41. **VIG**

Sports motorisés Nombreuses manifestations

Une vingtaine de manifestations de sports motorisés seront mises sur pied en 1997 par la Fédération jurassienne de sports motorisés et ses sociétés affiliées. Le programme préétabli prévoit cinq épreuves de trial en moto, trois slaloms automobiles, trois courses de côte, quatre motocross, deux autocross, trois courses de côte dont une de motos. En été, devrait être mis sur pied pour la première fois en Ajoie un Grand Prix jurassien de karting. Ces manifestations se dérouleront entre le 23 mars et le 26 octobre. **VIG**

Budget delémontain Déficit réduit

Le budget de 1997 de la Commune de Delémont présente un excédent de charges de 978 000 francs, soit 1,28 million de moins que celui de 1996. Les effets de la révision des valeurs officielles des immeubles sont les principales causes de cette amélioration espérée par les autorités delémontaines, ainsi que la fixation de crédits budgétaires globaux dans certains secteurs. Les investissements nets se contractent de 9,5 à 6,9 millions, dans le souci aussi de contribuer à un rétablissement de l'équilibre financier dans les années à venir, but visé aussi par des mesures d'économies diverses. **VIG**

Saint-Charles Quête dans huitaine

Dans un appel, l'évêque du diocèse Mgr Kurt Koch, recommande la quête en faveur du Collège Saint-Charles, organisée les 25 et 26 janvier dans les églises du diocèse de Bâle.

Cet appel a une valeur particulière, le collège fêtant son centenaire cette année.

L'évêque rappelle que «les familles ont un droit fondamental, celui du libre choix de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants. Cela implique que des écoles proposent aux parents qui le désirent un enseignement reposant sur les principes chrétiens». **VIG**

Soyhières Immeuble incendié

Vendredi matin vers 8 heures, un incendie a éclaté dans une habitation de Soyhières occupée par un couple ayant un enfant et située au centre du village. De construction ancienne, cet immeuble était chauffé par un fourneau à bois qui est à l'origine du sinistre.

La police tente d'établir le déroulement exact des faits. On ne déplore pas de blessés mais les dégâts subis par l'immeuble et le mobilier sont importants.

Les pompiers locaux ont eu recours à leurs collègues du Centre de renfort de Delémont en vue de maîtriser le sinistre. **VIG**

Intégration La lutte d'Arnold Koller contre la xénophobie en Suisse

Le conseiller fédéral Arnold Koller entend continuer de gagner ses batailles contre la xénophobie. Dans son intervention devant la Conférence nationale sur l'intégration des étrangers, hier à Berne, il a réaffirmé l'engagement (récent) de la Confédération en faveur du moyen irremplaçable que constitue l'intégration. Plus de 300 personnes participaient à la rencontre.

De Berne:
François Nussbaum

L'initiative de l'UDC «contre l'immigration clandestine» a été rejetée en décembre dernier. Mais il faut gagner les batailles à venir: deux nouvelles initiatives vont dans le même sens, alors que se prépare un accord avec Bruxelles sur la circulation des travailleurs. Une partie du mal vient du manque de transparence: il faut donc informer et persuader, dit Arnold Koller.

Profiteurs?

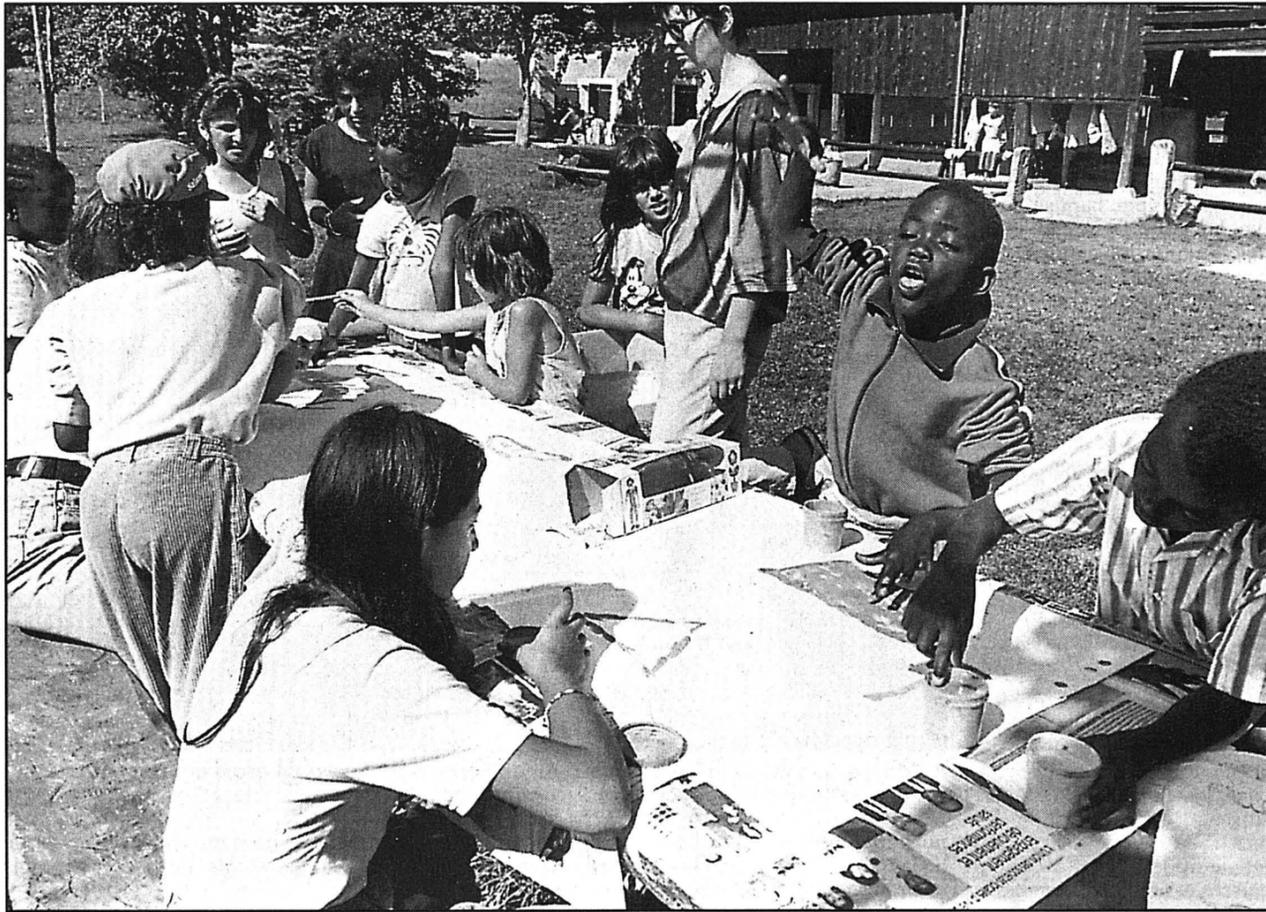
Par exemple, la récession et le chômage font dire à certains que les étrangers sont des «profiteurs de notre prospérité». Il faut rappeler qu'ils représentent 25% de la population active: on ne saurait s'en passer (hôtellerie, bâtiment, soins, recherche). En outre, leur moyenne d'âge plutôt jeune favorise les finances des assurances sociales.

Parmi les objectifs du Conseil fédéral figure l'intégration des étrangers résidents. Il a donc proposé une révision partielle de la loi sur les étrangers, pour y inclure formellement les activités de la Commission fédérale des étrangers (créée en 1970) et pour pouvoir participer financièrement aux efforts d'intégration des cantons, communes et organisations concernées.

National sur la bonne voie

Le Conseil national va se pencher, cette année encore, sur cette révision. Sa commission préparatoire en a déjà approuvé les dispositions, a rappelé Arnold Koller.

La Commission fédérale sera chargée de gérer et de coordonner l'aide fédérale. Une attention particulière sera vouée aux autorités municipales, qui se trouvent des problèmes quotidiens concrets.



Les 300 participants (membres d'autorités fédérales, cantonales, communales, responsables d'organisations, suisses et étrangers) se sont répartis en groupes de travail pour étudier différents aspects de l'intégration: compromis attendus de part et d'autre, expériences locales et régionales, importance accordée par les partis, les médias, l'école, égalité face au travail, etc.

Nombreux obstacles

Répertoriant quelques obstacles aux efforts d'intégration, certains ont souligné la difficulté d'accorder le droit de vote aux étrangers ou de faciliter la naturalisation. Mais aussi un cloisonnement entre étrangers et requérants d'asile: ces derniers ne bénéficient pas, en principe, des mesures d'intégration, bien que certains d'entre eux séjournent plusieurs années en Suisse.

FNJ

La Suisse est décidée à améliorer l'intégration des étrangers. Celle-ci passe aussi par les enfants.

photo ASL-a

«Il y a un réel déficit d'intégration»

Thomas Facchinetti fonctionne comme délégué du Conseil d'Etat neuchâtelois auprès des communautés d'étrangers. Il a pu, hier, présenter les activités en matière d'intégration d'un canton «pionnier»: le droit de vote communal y est accordé aux étrangers depuis 150 ans, et il vient de mettre en vigueur la première loi cantonale sur l'intégration des étrangers.

- Pourquoi, aujourd'hui, une conférence nationale sur l'intégration?

- Parce que, durant des dizaines d'années, cette intégration s'est faite indirectement par l'insertion des étrangers dans le marché du travail.

On s'intégrait progressivement parce qu'on avait un emploi. Avec le chômage, ce biais économique ne fonctionne plus. Et de nouvelles formes d'immigration sont apparues, découlant de la pauvreté, de la guerre, etc.

Il faut donc, aujourd'hui, compenser ce «déficit d'intégration» par des mesures étatiques. Et on cherche comment le faire, en sachant que, si on ne le fait pas, on risque de marginaliser les étrangers, de les pousser dans des ghettos. Une situation dont il serait très difficile de sortir.

- L'inscription de dispositions sur l'intégration dans la loi sur les étrangers est donc une bonne nouvelle?

- C'est un point fondamental, qui montre une volonté politique d'en faire davantage. Actuellement, il n'y a aucune obligation légale, pas même une reconnaissance de l'importance de l'intégration comme tâche d'intérêt public. Il en découlera des financements utiles pour compenser ce déficit dont je parlais.

- Ne faudrait-il pas, aussi, revoir la politique actuelle d'immigration?

- Les deux choses sont liées. Lorsqu'une entreprise a besoin de spécialistes en

informatique, elle ne peut en faire venir d'Inde ou d'autres pays asiatiques, parce qu'ils font partie de ce «troisième cercle» où l'on ne va pas chercher de main-d'œuvre. C'est absurde, déjà d'un point de vue économique.

Mais pensons aux ressortissants d'ex-Yougoslavie: on leur explique qu'ils font partie, du jour au lendemain, du troisième cercle, c'est-à-dire de pays trop éloignés géographiquement et mentalement pour permettre une intégration.

Et ceux qui sont restés, on les pousse à l'intégration. Il y a là un double discours incompréhensible pour ces gens.

- Que faut-il faire?

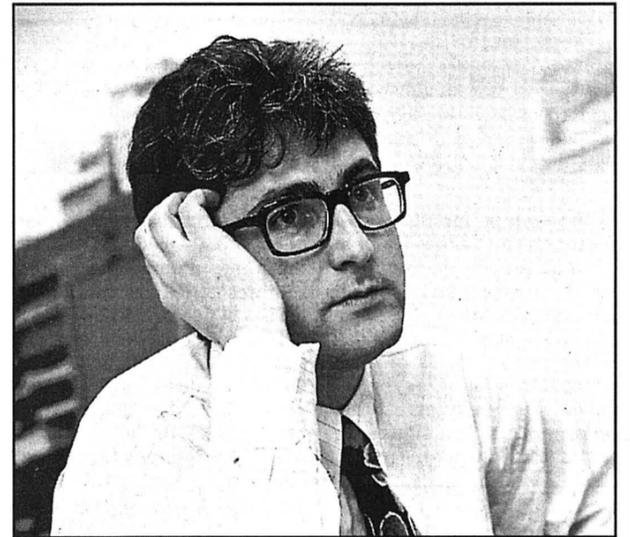
- Si on parle d'intégration, il faut consolider le statut de séjour de ceux qui sont là, et leur offrir un maximum de possibilités de participer à la vie communautaire, à tous les échelons. Beaucoup de Suisses craignent, à cet égard, une dissolution du lien national, une perte de

cette légitimité à se prévaloir de l'identité suisse.

On peut comprendre ces craintes. Mais un étranger, sans la nationalité suisse, restera soumis à des règles administratives différentes,

même si on améliore son statut. En fait, je crois que ces craintes sont plutôt liées à l'avenir de la Suisse comme nation.

Propos recueillis par
François Nussbaum



«De nouvelles formes d'immigration sont apparues», selon Thomas Facchinetti.
photo Galley-a

Allemagne: les étrangers sont montrés du doigt



L'immigration est un facteur régulièrement occulté du chômage, selon Helmut Kohl.
photo ASL-a

Il y a trop de travailleurs étrangers en Allemagne. C'était jusqu'ici un thème réservé de l'extrême droite, mais pressé par la hausse irrésistible du chômage, devenu la préoccupation première des Allemands, le chancelier Helmut Kohl et ses Unions chrétiennes (CDU-CSU) l'ont repris à leur compte.

De Bonn:
Arthur Clément

Première mesure concrète arrêtée cette semaine par le gouvernement pour limiter l'immigration: les enfants de moins de 16 ans originaires de Turquie, du Maroc, de Tunisie et de l'ex-Yougoslavie doivent désormais posséder un visa pour entrer en Allemagne.

Helmut Kohl avait lancé un premier avertissement en novembre.

L'immigration, avait-il soutenu devant les députés, est un facteur régulièrement occulté du chômage. En décembre, le taux de sans-emploi a soudainement bondi de 10,5 à 10,8% de la population active, un taux jamais atteint depuis la guerre.

Une situation «absurde»

Ces derniers jours, le chancelier a précisé sa pensée en affirmant qu'il était «absurde» que tant d'emplois soient occupés par des étrangers dans une période de chômage record. «Cette situation ne peut pas durer», a tranché Helmut Kohl pour qui «on ne peut pas faire comprendre aux travailleurs normaux qu'avec un chômage élevé, des centaines de milliers d'étrangers travaillent en Allemagne».

Ces remarques ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. L'Union chrétienne-so-

ciale, la branche bavaroise des Unions du chancelier, a immédiatement proposé d'imposer aux étrangers venant de l'extérieur de l'Union européenne un délai de cinq ans avant de les autoriser à occuper un emploi en Allemagne. Avec cette proposition qui n'a du reste obtenu que peu d'échos à Bonn, la CSU visait sans doute aussi des objectifs purement politiques. En représentant l'aile droite de la coalition gouvernementale, elle canalise depuis des années un électoral bavarois qui irait sinon gonfler les rangs des Républicains d'extrême droite.

Reste donc la décision du ministre de l'Intérieur Manfred Kanther d'imposer des visas à des enfants qui pouvaient jusqu'ici entrer librement en Allemagne. Elle s'applique aussi aux quelque 800.000 enfants des pays concernés qui y résident déjà, voire même y sont

nés, et devront obtenir des permis de séjour.

Levée de boucliers

Comme on pouvait s'y attendre, cette décision a provoqué une levée de boucliers à gauche. L'opposition sociale-démocrate a dénoncé une atteinte à l'intégration des étrangers, placés, selon elle, en situation de boucs émissaires du chômage. Quant à la déléguée aux étrangers auprès du gouvernement, Cornelia Schmalz-Jacobson, qui n'a qu'un rôle consultatif, elle a mis en garde contre «le risque important que cette mesure ne soit considérée comme une exclusion».

Il est vrai que si sept millions d'étrangers vivent en Allemagne dont deux millions de Turcs - pour 81,5 millions d'habitants -, les obstacles placés sur le chemin de leur intégration sont déjà considérables.
ARC

Fonds juifs Gardien de l'UBS récompensé par une association

La Commission fédérale contre le racisme a dénoncé hier le réveil de l'antisémitisme en Suisse. Le gardien de l'UBS qui a sauvé des pièces historiques de la destruction a été récompensé comme un héros par une organisation juive. Londres a rectifié ses chiffres sur les transactions d'or nazi par la BNS.

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) s'inquiète des «diffamations antisémites» provoquées en Suisse par le débat sur les fonds en déshérence des victimes de l'holocauste. A ses yeux, ces réactions montrent bien que l'antisémitisme est latent en Suisse comme ailleurs et qu'il suffit de peu pour le ranimer.

La CFR engage donc les autorités, les personnalités politiques de tous bords, les écoles, les Eglises, les médias et l'opinion publique à réagir. Plus de 50 ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il ne saurait être question de transformer les victimes en coupables et de créer un antagonisme entre les organisations juives et la Suisse.

Un «héros»

A Zurich, l'organisation juive américaine «Ligue anti-diffamation B'nai Brith» (ADL) a versé 50.000 francs sur un compte bancaire au nom de l'ancien gardien de l'Union de Banque Suisse (UBS) Christoph Meili. Elle entend ainsi le récompenser pour avoir tenté de sauver des documents historiques. La société de surveillance qui l'em-

ployait l'a suspendu après cet incident.

«Pour nous, c'est un héros», a déclaré le directeur de l'ADL Abraham Foxman. M. Meili a peut-être violé la loi, mais il a empêché un crime en agissant par conviction. Le compte, baptisé «save the honour of Switzerland», doit assurer au gardien suspendu une partie de sa subsistance et couvrir d'éventuels frais de justice.

La délégation de l'ADL a par ailleurs rencontré hier des dirigeants des banques suisses, dont le président de l'Association suisse des banquiers Georg Kraye. Selon l'agence de presse Reuter, M. Foxman a exhorté les banques à participer plus activement au débat public sur le rôle de la place financière suisse. Il aurait rencontré de la compréhension.

Rectification

A Londres, le Ministère britannique des Affaires étrangères a corrigé un rapport de septembre concernant les rachats par la Banque nationale suisse (BNS) d'or saisi par les nazis. Le montant en aurait été de 500 millions de francs suisses et non de 500 millions de dollars, soit plus de quatre fois moins au taux de change de l'époque.

La «task force» du Département fédéral des Affaires étrangères a rendu hommage à l'honnêteté intellectuelle du ministre britannique. Elle «pourrait servir d'exemple à divers individus et organisations qui s'appuient sur des documents isolés - sortis de leur contexte historique, dé-



A Genève, le chef de la Task Force Thomas Borer a déclaré qu'il espérait rencontrer bientôt le président de l'Agence juive Avraham Burg. photo Keystone

nués d'appréciation critique de la qualité des sources et interprétés de façon équivoque pour étayer leurs critiques et leurs procès d'intentions», écrit la «task force».

A Genève, le chef de la Task Force Thomas Borer a déclaré qu'il espérait rencontrer bientôt le président de l'Agence juive Avraham Burg.

Il s'exprimait devant quelque 330 membres de l'American International club of Geneva, qui lui ont réservé un accueil chaleureux. M. Bo-

rer a indiqué qu'il n'a pas songé à démissionner après les turbulences de ces dernières semaines. «Un diplomate ne démissionne pas, il essaye de réparer les dégâts», a-t-il dit.

Afflux de demandes

Les demandes concernant les fonds en déshérence ne cessent d'affluer auprès de l'ombudsman des banques. Jusqu'à la mi-février, Hanspeter Häni a reçu quelque 3500 requêtes émanant de per-

sonnes qui sont à la recherche de fonds dans les banques suisses.

«De nouvelles demandes arrivent chaque jour. Le flot est ininterrompu», a déclaré M. Häni à l'ATS. Près de 70% des requêtes émanent de proches de victimes du nazisme. La plupart proviennent des Etats-Unis et d'Israël, mais aussi de l'ancien bloc de l'Est. Dans de nombreux cas, les requérants donnent des renseignements concrets pour étayer leur demande./ats

Zurich Gros coup de filet

Après avoir arrêté à l'aéroport de Zurich-Kloten un homme qui convoyait 20 kilos de cocaïne, la police a réussi à mettre la main sur les deux hommes qui devaient réceptionner la drogue dans un hôtel de Zurich. L'un d'eux s'est enfui en voiture en traînant un policier sur 40 mètres. La police a dû ouvrir le feu pour stopper le trafiquant, le blessant à la poitrine.

Mercredi, un homme venant de Lima (Pérou) a été arrêté à l'aéroport de Zurich-Kloten en possession de 20 kilos de cocaïne, soit l'une des plus grosses prises de ces dernières années. Le lendemain, la police a mis en place un dispositif près d'un hôtel du centre de Zurich où deux trafiquants devaient prendre livraison de la drogue. Vers 22 h 30, la police a arrêté l'un d'eux aux abords de l'hôtel, après qu'il eut opposé une vive résistance.

Le deuxième trafiquant attendait au volant d'un véhicule tout terrain, immatriculé en Espagne. Au moment où un policier voulait l'arrêter, il a démarré et agrippé le policier par le bras, le traînant sur environ 40 mètres. Dans un virage, le policier est tombé, se blessant légèrement. A bord d'une voiture banalisée, d'autres policiers ont pris en chasse le trafiquant, qui a percuté leur véhicule. Alors que ce dernier voulait faire demi-tour, les agents ont ouvert le feu le blessant à la poitrine. Malgré sa blessure, il a opposé une vive résistance. «C'était un colosse de plus de 100 kilos», a précisé le porte-parole de la police zurichoise René Dutli./ap

Bérets jaunes Nouvelle mission helvétique entamée à Sarajevo

Les nouveaux membres du contingent de bérets jaunes, qui sont entrés en fonction hier, ont déjà pu se faire une idée de Sarajevo. Parcourant lors d'une visite les différents quartiers, ils ont été impressionnés par les traces laissées par la guerre mais également par les signes de reprise économique.

De Sarajevo:
Francesca Heiniger*

Depuis les hauteurs qui entourent la capitale bosniaque, les jeunes soldats remarquent d'abord les immenses cimetières qui la parsèment. Les

pierres tombales claires marquent l'emplacement des victimes musulmanes, les pierres sombres et les croix celle des Serbes et des Croates.

L'ancien quartier serbe de Grbavica, près de la ligne de séparation entre les ex-belligérants, porte les marques les plus visibles de la guerre. La longue rue qui relie le centre de Sarajevo à l'aéroport, la tristement célèbre «allée des snipers», est jalonnée de bâtiments encore ravagés par les tirs.

«J'ai suivi cette guerre de quatre ans avec beaucoup d'attention dans les médias», explique un jeune capitaine, qui

se trouve pour la première fois à Sarajevo. Lui et ses collègues soutiendront sur le plan logistique ces prochains mois le personnel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans l'organisation des élections communales de juin.

Signes de reprise

Malgré les traces du conflit, une promenade dans Sarajevo permet de constater les signes de la reconstruction. La configuration de la ville évolue grâce aux nouveaux bâtiments et à l'ouverture de magasins, cafés et restaurants, indiquent les bérets jaunes présents depuis plu-

sieurs mois. Parfois, le passé ressurgit avec violence. Par exemple lorsque la visite passe par la place du marché où une grenade a tué 68 personnes le 5 février 1994.

La visite se termine dans le quartier de Novo Sarajevo, où est situé depuis le 1er juillet 1996 le QG de la mission des bérets jaunes. Les nouveaux arrivants se disent impressionnés, parfois déprimés par ce premier aperçu de la ville, où la paix installée fin 1995 par les accords de Dayton n'a pas encore guéri les cicatrices. FCE

* Journaliste à l'Agence télégraphique suisse

150e de l'Etat fédéral Expositions au menu

Les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire de la Confédération unissent leurs forces pour participer au 150e anniversaire de l'Etat fédéral en 1998. Points forts: une exposition au Musée national et une autre itinérante.

En juillet et août 1998, le Palais fédéral à Berne ouvrira ses portes et accueillera une exposition intitulée «Histoire et avenir». Préparée par les services du Parlement, la Chancellerie fédérale, le Tribunal fédéral et les Archives fédérales, elle proposera aux visiteurs un parcours à travers les méandres de la politique

sociale, économique, intérieure et extérieure. Durant les autres mois de l'année, elle parcourra la Suisse par cars postaux, s'arrêtant dans 39 localités. Le voyage débutera le 7 janvier à Delémont, dans le Jura, le plus jeune canton suisse. Le Tribunal fédéral et les Archives fédérales, qui fêteront leurs 200 ans d'existence, ouvriront également leurs portes et organiseront des expositions spéciales.

Pour rendre la manifestation plus attrayante, les moyens modernes de communication seront utilisés. Outre une visite virtuelle du Palais fédéral, un jeu informatique sera également proposé./ats

BRÈVES

Mari battu

Le procureur recourt

Le procureur général du canton de Vaud va recourir contre le jugement rendu le 10 janvier contre la femme qui battait son mari. Cette dernière avait été condamnée à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, alors que le ministère public réclamait une peine ferme de trois ans et demi. Le Parquet a confirmé hier l'information parue dans «Le Nouveau Quotidien». L'avocat de la défense Me Jean Lob a indiqué qu'il déposerait un recours joint si le procureur maintenait son propre recours. L'affaire de cette femme qui a battu cruellement son mari durant des années sera donc examinée par la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal./ats

Incendie de Tela

Pas de poursuites

Il n'y aura pas de procédure pénale consécutive à l'incendie de la fabrique de papier Tela à Niederbipp (BE) en juillet 96. L'engagement des trois pompiers qui sont décédés dans le sinistre était conforme au règlement, conclut l'enquête de la police judiciaire bernoise, présentée hier à Niederbipp. Les examens effectués par l'Institut médico-légal (IML) sur les corps des trois pompiers indiquent qu'ils sont morts d'une intoxication aux gaz de fumée. Aucun des trois hommes ne portaient son masque au moment de leur découverte. Vraisemblablement les avaient-ils enlevés parce que les réservoirs d'oxygène étaient vides./ats

Viande de veau

Rien de bien grave

Le problème des résidus d'antibiotiques dans la viande ou les organes de veaux est moins grave que prévu. L'Office vétérinaire fédéral (OVF) se veut rassurant suite aux résultats de l'enquête menée dans les cantons. Elle avait été déclenchée par la découverte de traces d'antibiotiques chez de jeunes veaux abattus en décembre à Bâle. L'OVF a constaté que le système de contrôle obligatoire des viandes a fonctionné puisque c'est grâce à ces contrôles que les cas en question ont été découverts.

L'enquête de l'OVF a toutefois révélé un manque d'information des détenteurs d'animaux, des commerçants et bouchers./ats

Terre des Hommes

Postes supprimés

Terre des Hommes supprime 145 postes, dont cinq en Suisse, en raison de problèmes financiers. L'organisation non gouvernementale, qui dépend à 70% de dons privés, présente pour la deuxième année consécutive un déficit budgétaire. Aucun programme ne sera toutefois supprimé. Les économies prévues au budget 1997 représentent 32 millions de francs. Les parrainages, principale source de revenu, sont passés de 30.000 en 1990, à 22.000 à fin 1996. Selon un porte-parole, la diminution des dons provient du fait que les familles modestes, qui en versent une grande part, connaissent une insécurité et des difficultés économiques./ats

Asile Victoire

d'un Somalien

Les autorités zurichoises n'ont toujours pas réussi à refouler un Somalien de 32 ans. L'homme a été libéré jeudi après avoir passé sept mois et demi en détention en vue d'expulsion. Deux policiers avaient été retenus en Somalie en juillet 1996 alors qu'ils tentaient de rapatrier le requérant d'asile débouté.

Une dernière tentative de renvoi a échoué cette semaine, a indiqué hier Urs Schwarz, de la police des étrangers de Zurich. Il a fallu dépenser beaucoup d'énergie pour tenter de renvoyer l'homme dans son pays, a-t-il précisé. La situation difficile et confuse en Somalie a finalement rendu impossible son rapatriement./ats

Tessin Fièvre

du troisième type

Depuis la diffusion d'une série télévisée sur les ovnis, les Tessinois voient un peu partout des soucoupes volantes et des hommes verts. «Les extraterrestres sont déjà parmi nous».

Corrado Malanga, professeur de chimie à l'Université de Pise et directeur du centre ovni en Italie a, par cette phrase, mis un terme mardi soir à une émission en quatre volets diffusée par la Télévision suisse italienne. L'émission a provoqué une avalanche de réactions. Une bonne centaine ont annoncé avoir observé des ovnis. Beaucoup parmi eux avouaient n'avoir encore jamais parlé de leurs observations par peur des moqueries./ap

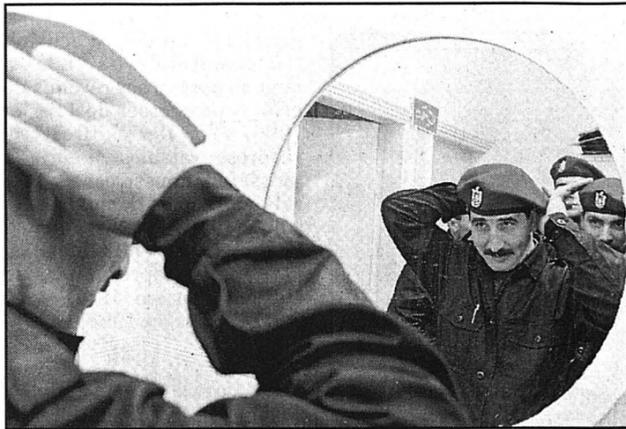
Israël Les Palestiniens contrôlent la ville d'Hébron

Les Palestiniens ont pris hier le contrôle d'Hébron, après 30 ans d'occupation militaire de la ville par l'Etat hébreu. Mais les premiers heurts n'ont pas tardé à éclater dans les 20% de la ville qui restent sous occupation israélienne.

Israéliens et Palestiniens ont signé hier, officiellement, à Jérusalem, l'accord sur le redéploiement militaire israélien à Hébron, après qu'il eut été approuvé par le Parlement israélien et le cabinet palestinien. L'accord avait déjà été paraphé mercredi lors d'une rencontre entre le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou et le président palestinien Yasser Arafat.

Incidents

A Hébron, des incidents ont amené l'armée à imposer un couvre-feu sur le marché central, aux portes de l'enclave juive. Quelques jets de pierre avaient suivi la prière musulmane du deuxième vendredi du mois sacré du ramadan. Des dizaines de soldats et gardes-frontières ont fait évacuer le marché, se faisant bombarder avec des pommes de terre, des oranges et des citrons. Aucun blessé n'a été si-



Policier palestinien en train d'ajuster son béret, hier à Hébron. photo Keystone-afp

gnalé. Quelques colons armés déambulaient, l'air renfrogné. «C'est un jour triste. Ce retrait nous fait peur», a expliqué un de leurs porte-parole, Aharon Domb. Quelques dizaines de colons ont organisé une cérémonie de deuil, déchirant leurs vêtements et se lamentant.

Par ailleurs, dix-huit activistes juifs de la mouvance du mouvement d'inspiration raciste anti-arabe Kach ont été interdits d'accès à Hébron. Les 400 policiers palestiniens ont installé leur quartier gé-

ral dans le bâtiment qui fut pendant 30 ans celui des forces israéliennes. Après une brève cérémonie au cours de laquelle les commandants palestinien et israélien se sont serré la main, les policiers palestiniens sont entrés dans le bâtiment.

A peine quelques centaines d'habitants sont descendus dans les rues, contrastant avec la liesse qui avait salué fin 1995 la libération d'autres villes de Cisjordanie comme Naplouse ou Ramallah. C'est que l'armée israélienne est

restée en force autour des maisons des quelque 400 colons juifs et devant le Caveau des Patriarches, le tombeau présumé d'Abraham. Quelque 15.000 Palestiniens, sur un total de 120.000 dans la ville, continuent à vivre sous occupation.

Prochaine visite d'Arafat

Le ministre de la Défense Yitzhak Mordehaï est venu visiter l'enclave où vivent les colons. «J'espère que nous serons tous capables désormais d'œuvrer ensemble contre le terrorisme et la violence», a-t-il dit.

La cité est un haut lieu des tensions judéo-arabes. Un colon avait massacré 29 musulmans en prière en février 1994 et le 1er janvier dernier, un soldat a ouvert le feu dans le marché central, blessant six Palestiniens.

Hébron est la huitième grande ville de Cisjordanie dont les Palestiniens prennent le contrôle. Mais c'est la première fois qu'un territoire palestinien est évacué par les Israéliens depuis l'arrivée de la droite au pouvoir en Israël, il y a sept mois. Yasser Arafat devrait visiter ces prochains jours les quartiers libérés de l'occu-

Séoul Les grèves s'essoufflent

Les signes d'une volonté de dialogue et de détente se sont multipliés hier en Corée du Sud. Les grèves à travers le pays ont par ailleurs enregistré un début d'essoufflement.

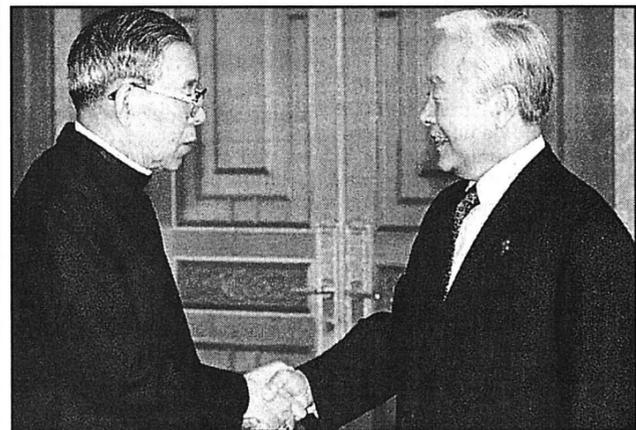
Après avoir refusé ces derniers jours l'offre d'un débat télévisé proposé par le chef du parti gouvernemental de la Nouvelle Corée (NKP) Lee Hong-Ko, il s'est ravisé et s'est déclaré prêt à dire oui.

Pour la première fois depuis le début de la crise et dans le but manifeste de jouer l'apaisement, le président Kim Young-Sam a rencontré le patriarche de Corée, le cardinal Stephen Kim. Haute autorité morale dans le pays, il a par deux fois invité les parties en présence à entamer le dialogue. En outre, autre première depuis le début du conflit, les dirigeants du parti au pouvoir et de l'opposition se sont parlés au téléphone hier pour étudier ensemble les voies d'une issue à la crise.

Une autre ouverture est venue du chef de la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), Kwon Young-Kil.

Les grèves donnent par ailleurs des signes d'essoufflement. Les 2000 dockers qui faisaient grève depuis deux jours à Pusan, ont repris le travail hier. Dans la ville méridionale de Ulsan, le géant de l'automobile Hyundai a annoncé la levée à partir d'aujourd'hui des mises à pied concernant ses 32.000 salariés.

Les employés grévistes du métro à Séoul, de même que ceux du géant des télécommunications Korea Telecom et ceux des hôpitaux dans les villes de province ont aussi repris le travail. Mais la grève se poursuivait dans les chantiers navals et les usines d'automobiles./ats-afp-reuter



Dans un signe d'apaisement, Kim Young-Sam a rencontré le patriarche de Corée, le cardinal Stephen Kim. photo Keystone-EPA

Bulgarie Ultimatum de l'opposition

La crise politique bulgare s'est retrouvée hier dans une nouvelle impasse. Les ex-communistes au pouvoir et l'opposition ont campé chacun sur leurs positions, l'un défendant le principe d'élections anticipées à la fin de l'année, l'autre celui d'un scrutin dès ce printemps.

Le Parti socialiste (PSB, ex-communiste) s'est déclaré «résolu à profiter de son droit constitutionnel» pour former un nouveau gouvernement. Selon lui, des élections anticipées peuvent se tenir à la fin de l'année.

L'opposition qui organise depuis 14 jours des manifestations quotidiennes dans tout le pays en faveur d'élections anticipées dès le printemps prochain, a de son côté lancé hier un ultimatum. Si le PSB n'accepte pas avant mercredi prochain de tenir des élections anticipées en mai, l'opposition organisera une grève générale pour obtenir la dissolution immédiate du Parlement et des

élections dès le mois de mars, a annoncé la vice-présidente des Forces démocratiques (UFD).

Des consultations pour résoudre la crise ont commencé hier chez le président bulgare Jelio Jeleu, dont le mandat expire mercredi. Il sera remplacé par Pétar Stoïanov, issu de l'opposition, qui avait été élu le 3 novembre dernier.

Siméon II intervient
L'ex-roi bulgare Siméon II, 59 ans, qui jouit d'une grande popularité en Bulgarie, a abandonné hier son ton conciliant pour rendre responsable le PSB de «la tension actuelle». Il a recommandé des élections anticipées le plus tôt possible.
Résolue à ne pas relâcher la pression de la rue sur le pouvoir, l'opposition a organisé pour le 14e jour hier des manifestations dans tout le pays. Près de 10.000 personnes s'étaient réunies hier devant la cathédrale Alexandre Nevski à Sofia, près du Parlement./ats-afp

CEI Poursuivre sur la voie des réformes

Le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine a tenu à rassurer l'Occident sur la pérennité des réformes lancées il y a cinq ans par le président Boris Eltsine. «Que l'Occident ne s'inquiète pas. Il n'y aura pas d'arrêt des réformes» a-t-il affirmé hier à l'issue d'une réunion des premiers ministres de la CEI.

«Le problème est que nous sommes financièrement un peu serrés. Mais notre désir de réformes est énorme», a-t-il dit. La réunion des premiers ministres de la Communauté des Etats indépendants (CEI) s'est conclue par l'adoption d'un texte prévoyant notamment le renforcement de l'intégration économique au sein de l'ancien espace soviétique.

Les chefs d'Etat de la CEI devraient se retrouver à Moscou à la fin du mois. Initialement prévue pour hier, cette réunion a été ajournée en raison de la maladie de Boris Eltsine.

Ce dernier passera le week-

end à l'hôpital, a-t-on appris hier. Le Kremlin avait d'abord annoncé que Boris Eltsine sortirait cette semaine de l'hôpital où il est entré le 8 janvier, mais ses médecins ont insisté pour prolonger son séjour./ats-reuter-afp

Explosion à Moscou

Une bombe a explosé hier matin dans le centre de Moscou, faisant un mort et un blessé. L'engin, qui était apparemment télécommandé selon la police, a explosé devant un immeuble qui abrite des services administratifs et un commissariat de police, ainsi que les bureaux de plusieurs compagnies commerciales. La mafia de Moscou utilise fréquemment des bombes lors de règlements de comptes, entre malfaiteurs ou avec des hommes d'affaires liés au crime organisé./ap

BRÈVES

Belgrade Deux mois de manifs

Les dirigeants de l'opposition serbe ont appelé hier la communauté internationale à davantage de pressions sur Slobodan Milosevic, afin qu'il renonce aux résultats des municipales. Ils ont annoncé que les manifestations continueraient tant que le président ne le ferait pas. Quelque 30.000 manifestants sont descendus hier dans les rues de Belgrade. Environ un millier d'étudiants ont défilé de leur côté avec leurs animaux domestiques. Au-dessus du bocal d'un poisson rouge, on pouvait lire un panneau expliquant que l'animal était devenu muet en regardant la télévision nationale. Le média passe sous silence depuis deux mois le mouvement de protestation contre Milosevic./ats-afp-reuter

USA Bombes dans une clinique

L'explosion de deux bombes dans une clinique pratiquant l'avortement à Atlanta a fait au moins six blessés légers jeudi. Ce double acte relance la crainte d'une répétition de la vague de violence anti-avortement qui a secoué les Etats-Unis ces dernières années. Aucune revendication n'était intervenue hier. Quelques heures après les faits, le président américain Bill Clinton a solennellement condamné ce qu'il a qualifié d'acte «ignoble et malveillant». Ces attentats surviennent alors que les partisans de la décriminalisation de l'avortement célèbreront mercredi prochain le 24e anniversaire de l'arrêt Roe contre Wade de la Cour suprême qui légalisa l'avortement aux Etats-Unis./ats-afp-ap

Lima Otage libéré

Les rebelles du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) ont libéré hier pour raison de santé un de leurs 74 otages. Il s'agit du commandant Luis Valencia Hirano, chef des opérations de la police antiterroriste péruvienne, a déclaré Michel Minnig, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le commandant Valencia est sorti de la résidence à 14 h 02 locales (20 h 02 suisses) accompagné par le médiateur du CICR. Il a été libéré à la demande du CICR pour raisons de santé, a précisé Michel Minnig. Le commando rebelle occupe la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima depuis un mois jour pour jour. Il détient encore 73 personnes./ats-afp-reuter

Java Volcan en éruption

Des milliers de personnes ont été évacuées hier en Indonésie à la suite de l'éruption de l'un des plus dangereux volcans du monde. Le mont Merapi domine la plaine peuplée du centre de Java et la ville de Yogyakarta. Le volcan était dans une phase «active et dangereuse» depuis plusieurs jours. Il est entré en éruption peu après 10 h 30 (4 h 30 suisses) projetant fumées et débris jusqu'à 4000 m d'altitude tandis que des nuées ardentes dévalaient les pentes sud et sud-ouest du volcan sur plus de 7 km. Plus de 200.000 personnes, selon les autorités, vivent à proximité du mont Merapi, une région où se trouve aussi le monument bouddhiste mondialement connu de Borobudur./ats-afp

Les statistiques de chômage tombent avec une régularité de métronome... et toujours dans le même sens, celui d'un écart croissant entre l'Europe continentale et les pays anglo-saxons. Les dernières statistiques disponibles font état de 5,4% de chômage pour les Etats-Unis et 6,7% pour la Grande-Bretagne contre 10,7 pour l'Allemagne et 12,7 pour la France.

Eclairage Chômage: le modèle anglo-saxon

Les chiffres sont têtus, mais les idées reçues, plus encore, et la seule réponse à cet écart est, en France, pays sinistré par le chômage, celle d'une fin de non-recevoir; il s'agit d'emplois précaires, sous-payés et à temps partiel... A l'égard des Etats-Unis, la vieille Europe garde un complexe de nation civilisatrice, sûre de sa vérité face à l'erreur des Yankees, relayées par une Angleterre revenue à l'âge de Dickens.

La France est parfaitement représentative de cet état d'esprit, même si le chômage va bientôt être le triple de celui des Etats-Unis pour devenir insupportable. Il est, car le cumul d'une indemnisation massive du chômage et de revenus d'assistance, du type RMI et Contrats-Emploi-Solidarité, se révèle un antidote puissant à l'insertion par l'emploi. Quel peut être l'intérêt d'un chômeur d'accepter un emploi, non qualifié, rémunéré au salaire minimum, face au RMI, complété par un travail non déclaré? Le nombre des titulaires du RMI et CES, soit deux millions pour la France, ne pourra qu'augmenter avec un taux de croissance qui, en 1997,

restera inférieur à 2% contre 0,5 pour la Suisse.

Aberrant, ce dispositif s'avère surtout ruineux puisqu'il absorbe plus de 20% du budget de l'Etat français. Mais il est, de surcroît, totalement inefficace en pérennisant une situation de sous-emploi gravement préjudiciable pour les jeunes qui sont 700.000 à pointer au chômage. Et derrière ces six millions de Français rémunérés sur crédits publics, faute d'emploi, on devine une réserve de deux millions d'étudiants, nouveau prolétariat, dont un sur quatre seulement trouve un emploi en fin d'études. Comment, dès lors, éviter la menace permanente d'une explosion, due à l'écart croissant entre surdiplômés et sous-rémunération, attesté, hier, par le CIP et aujourd'hui par les «stages diplômants», payés de 250 à 400 francs suisses!

Aberrant, ruineux, inefficace, ce dispositif se révèle aujourd'hui intenable, en raison des exigences de la monnaie unique qui oblige la France à réduire ses déficits.

Considéré comme moyen-âgeux, le modèle anglo-saxon s'avère incontournable, même s'il postule la suppression du salaire minimum, comme en Grande-Bretagne, ou sa fixation à un niveau faible, soit sept francs suisses de l'heure aux EU contre dix en France, une résorption rapide des revenus d'assistance et une flexibilité de la législation sociale. Couplée avec la baisse de la fiscalité et la stabilité des prix, cette flexibilité rendra attractifs des emplois refusés à ce jour parce que le RMI est plus intéressant, alors qu'ils sont acceptés sans barguigner aux Etats-Unis et en Angleterre.

A deux ans de la monnaie unique, la France, comme l'Allemagne, n'a plus le choix.

Pierre Lajoux

Assurance Rentenanstalt Swiss Life deviendra une société anonyme

Rentenanstalt/Swiss Life veut se donner les moyens de ses ambitions en se transformant en société anonyme le 30 juin. Elle fait une priorité de son développement à l'étranger. Or son statut de coopérative freine son expansion. Le numéro un suisse de l'assurance-vie, en collaboration avec l'UBS qui détient 25% du capital, entend tripler son bénéfice d'ici 1999.

«La Rentenanstalt/Swiss Life se trouve à l'étroit dans son habit juridique et veut en changer pour rester compétitive», a dit hier à la presse le président de son conseil de surveillance Ernst Rüsch. Le statut de coopérative limite ses ambitions, car il rend quasiment impossible son accès aux marchés financiers internationaux.

Or la future SA entend porter de 38% actuellement à 50% en 1999 la part de ses revenus de primes réalisés à l'étranger. Elle prévoit notamment une croissance de ses affaires en Europe occidentale,



Un changement de structure juridique devrait permettre au numéro un de l'assurance-vie de se lancer hors des frontières suisses. photo Keystone

où elle souhaite renforcer sa position par le biais de participations, d'acquisitions et de collaboration. L'étroite coopé-

ration engagée en 1995 avec l'Union de Banques Suisses (UBS) porte ses premiers fruits en Suisse. L'entreprise

conjointe «UBS Swiss Life» a enregistré des revenus de primes de 850 millions de francs en 1996, soit durant sa

première année d'activité. Rentenanstalt/Swiss Life a pour sa part vu ses revenus de primes progresser de 11% en 1996, selon des chiffres provisoires valables pour la Suisse. La hausse est de 23% si l'on prend en compte les résultats d'«UBS Swiss Life». Le groupe prévoit un bénéfice net consolidé après impôts de 105 millions en 1997 et de 300 millions en 1999.

Blue chip en 1998

La future SA comptera parmi les 20 plus grandes sociétés suisses dès 1998, estime Andreas Donatsch. Avec une capitalisation boursière de quelque 4,5 milliards de francs, ses actions figureront dans l'indice SMI au nombre des valeurs de premier ordre («blue chip»), a-t-il ajouté. La SA, dont l'UBS détient 25% du capital-actions, sera aussi la société suisse comptant le plus grand nombre d'actionnaires.

Auparavant, ces projets devaient être évalués par les 600.000 coopérateurs actuels du groupe./ats

Alimentation Avec un nouveau management, Hero renaît sur le marché suisse

Notre chronique hebdomadaire, qui reprend après la pause des fêtes de fin d'année, s'intéresse aujourd'hui à une marque très connue du grand public: Hero. Mais l'entreprise l'est moins, surtout côté chiffres.

Philippe Rey

Par essence, Hero, dont le cœur des produits est les fruits, constitue une affaire plutôt stable, ce qui permet

d'évaluer avec davantage d'exactitude son cash-flow brut et son cash-flow net avant financement. Vu sa situation financière et un cash-flow annuel net avant financement que l'on peut estimer raisonnablement à 120 millions de francs en moyenne, Hero a une valeur d'entreprise de 1,2-1,5 milliard de francs. Si sa situation financière est ramenée à la normale, c'est-à-dire redevient raisonnable (ce qui va être réalisé par des désinvestissements et un accroissement du

cash-flow d'exploitation), la valeur revenant aux actionnaires s'élève au moins à un milliard de francs, ce qui est nettement supérieur à sa capitalisation boursière actuelle (731,4 millions).

Le nouveau management de Hero agit de manière plus rationnelle que du temps du PDG Rudolf Stump, ce qui veut dire une meilleure allocation du capital.

Management renforcé

Par ailleurs, le management a été renforcé pour

chaque unité d'affaires et aux échelons intermédiaires. Les actionnaires de Schwartau (qui a racheté Hero), soit Arend Oetker (qui est aussi membre du conseil d'administration de Bâloise Holding), Lutz Peters et Werner Holm proviennent d'une PME, qui n'est pas bureaucratique et agit rapidement en prise directe avec le marché.

Un élément non négligeable est le fait que depuis quinze années consécutives, Schwartau a atteint un rende-

ment du capital dépassant 24%, en dépit de conditions opérationnelles difficiles sur le marché allemand.

Schwartau est une marque nationale alors que Hero comporte un potentiel paneuropéen qui doit être mieux exploité. Certes, le véritable défi, qui n'est pas mince, est de bâtir une franchise de la marque Hero assez forte pour lui procurer un degré significatif de flexibilité des prix. Sur ce plan, la marque de chocolat Lindt est en comparaison beaucoup plus solide aujourd'hui mais, grâce aussi à un management supérieur de stature internationale, sens vers lequel Hero se dirige aussi mais avec effet différé par rapport à Lindt & Sprüngli.

Nouvelle campagne de pub

Hero va en particulier mettre en œuvre une nouvelle campagne publicitaire en Suisse d'ici le printemps prochain, parallèlement à une simplification de ses gammes de produits, lesquelles comprennent certains «diamants» qui ne demanderaient qu'à mieux scintiller. Les produits frais constituent particulièrement un axe de croissance important pour les années à venir.

PRY

Faire un carton avec Bobst

S'il fallait parler de franchise dans l'industrie suisse - sorte de concession procurant une protection des prix et des marges -, nous pourrions notamment citer Lindt & Sprüngli, Hilti ou Bobst dans leurs métiers respectifs. Ces deux derniers plus particulièrement affichent une solide situation financière, dénuée d'endettement net.

Ces trois sociétés sont intrinsèquement génératrices de cash ou de flux nets de trésorerie, ce qui est d'ailleurs l'apanage de belles affaires pouvant se targuer d'une stabilité, donc d'une meilleure visibilité. Bobst est aujourd'hui

le premier fournisseur mondial d'équipements et de services destinés à l'industrie de l'emballage en carton compact, en carton ondulé et en matériaux flexibles. Le groupe vaudois est tout particulièrement devenu le fournisseur le plus complet (y compris la formation de l'ensemble des personnes) d'un client de l'industrie du carton ondulé. Il est vrai que Bobst doit rallonger ses délais de recouvrement de créances ou échelonner davantage ses conditions de paiement, afin de protéger ses prix de vente. C'est la stratégie qui a été adoptée dans une période plus

difficile et afin de maintenir une prime en matière de prix par rapport à la concurrence. Cela contribue également à fidéliser la clientèle et à augmenter les parts de marché sans nuire à la rentabilité.

De surcroît, Bobst peut obtenir aussi de meilleures conditions de la part de ses fournisseurs si l'on en juge le tableau de financement consolidé de 1995. Cette situation n'a pas empêché Bobst de réaliser des flux de fonds avant financement («net cash-flow») de 40 millions de francs en 1995 (90 millions en 1994).

Dans les 2 à 3 prochaines semaines, Bobst investira 40 à

50 millions de francs par an (à l'exclusion des participations financières). Sur une base courante, ce groupe est à même de générer 50 millions de francs de cash-flow libre (avant dividende), ce qui, compte tenu de sa situation financière, le valorise à mon avis à un milliard de francs au minimum. Cela est à peu près son prix actuel en bourse, mais lequel ne prend pas en compte ni le potentiel d'accroissement du free cash-flow du groupe vaudois en concomitance d'une EVA (valeur ajoutée économique) croissante, ni le goodwill que recèle la marque Bobst.

PRY

BRÈVES

Foot Newcastle en bourse

Le club de football de Newcastle espère lever jusqu'à 50 millions de livres sterling (115 millions de francs) grâce à son projet d'introduction en bourse. Toutefois, l'équipe anglaise n'envisage pas pour autant d'investissements vertigineux par la suite, a déclaré Mark Corbridge, codirecteur du club. L'annonce de ce projet a suivi la nomination de Kenny Dalglish au poste d'entraîneur, en remplacement de Kevin Keegan. Les experts estiment que l'équipe vaudra 160 millions de livres (369 millions de francs)./reuter

«Journal de Genève» Six ou sept licenciements

Le «Journal de Genève et Gazette de Lausanne» va licencier six ou sept personnes. Cette diminution d'effectifs, accompagnée d'autres mesures d'économies, vise à réduire de façon substantielle le déficit du quotidien genevois, a indiqué hier le directeur de la publication, Marian Stepczynski. Les discussions de rapprochement entre le «Journal de Genève» et le «Nouvel Quotidien», du groupe Edipresse, ayant été suspendues, «chacun essaie de se débrouiller seul», a pour-

suivi Marian Stepczynski. Face au recul de la publicité, tout le monde dans la presse est amené à devoir faire des économies, a-t-il relevé. Trois ou quatre techniciens, deux secrétaires de rédaction et un journaliste seront licenciés. «Le Journal de Genève» compte une centaine d'emplois. En 1995, le «Journal de Genève» a essuyé une perte d'exercice de 2,426 millions de francs. Pour 1996, le quotidien avait prévu une perte annuelle de 2,6 millions./ats

Kodak 4000 emplois perdus

Eastman Kodak compte supprimer 4000 emplois dans le monde au cours des 12 à 18 prochains mois, a annoncé la société. Pour l'essentiel ces suppressions de postes auront lieu hors des Etats-Unis. Kodak Suisse, qui emploie 400 personnes, n'est pas touché. Kodak employait 96.000 personnes à fin de 1995. Les résultats du 4e trimestre 1996 du groupe de Rochester comprennent une charge de restructuration de 256 millions de dollars. Le bénéfice par action est ressorti à 0,49 dollar alors que les analystes s'attendaient à 1,12 dollar./reuter

Défense GM cède Hughes

General Motors (GM) a annoncé la cession de sa filiale Hughes Aircraft à Raytheon pour 9,5 milliards de dollars (13 milliards de francs). Le groupe automobile américain met ainsi fin à l'une des dernières grandes batailles qui ont secoué le secteur de la défense aux Etats-Unis. La société issue de la fusion aura un chiffre d'affaires de l'ordre de 21 milliards de dollars et un effectif de 127.000 personnes. Elle occupera le troisième rang dans le secteur de la défense, derrière Boeing/McDonnell Douglas et Lockheed Martin./afp-reuter

Monnaies Devises de la semaine

Durant les premiers jours de la nouvelle année, le franc suisse a vu une nouvelle fois sa faiblesse s'amplifier face à l'ensemble des principales devises; quel beau cadeau de Noël pour bon nombre d'entreprises! De fait, ce repli trouve cette fois son origine dans la volonté claire de nos instances monétaires de remédier enfin au marasme économique qui afflige notre pays depuis près de six ans. Ajoutez à cela des perspectives économiques vraiment sombres pour 1997, et l'on comprendra aisément que notre monnaie ne puisse pas faire preuve de meilleures dispositions actuellement.

Le dollar

L'espace d'une année, soit de janvier 1996 à ce jour, le franc suisse concède plus de 16% face à la devise américaine, s'inscrivant en milieu de semaine à 1,3740-50 fr. (1,15 fr. janvier 96). N'oublions pas cependant que durant les années 1994-95, notre monnaie s'était appréciée de plus de 22% face au dollar. Donc, la dépréciation actuelle de notre franc n'a rien d'alarmant et pourrait bien encore se poursuivre dans un premier temps jusqu'à la barre des 1,40 fr....

La livre anglaise

Sur une année (janvier 1996-97), l'envolée du sterling, ou plutôt le repli du franc suisse, s'avère encore plus spectaculaire que face à la devise américaine, le franc abandonnant durant cette période plus de 23%. En effet, la livre s'échangeait jeudi à 2,3050-75 fr. contre 1,79 fr. en janvier 1996. La publication mercredi d'un taux de chômage en diminution (-0,2% sur un mois) ainsi que des taux d'intérêt encore plus alléchants que sur le billet vert expliquent l'euphorie de la devise britannique.

Le mark allemand

Nettement moins volatile que les devises anglo-saxonnes, le mark s'est tout de même apprécié de près de 6,5% face au franc durant l'exercice 1996. Dans les premiers jours de 1997, la devise allemande faisait même une incursion jusque vers 0,8725-30 fr. En cette fin de semaine, suite à des prises de bénéfice, le mark s'inscrivait encore à 0,8644-48 fr. La barre des 90 ct. peut toujours être envisagée cette année.

Le franc français

Après avoir gagné près de 8,2% en une année face au franc, la devise de l'Hexagone se situe actuellement dans une phase de consolidation, cotant jeudi en matinée à 0,2564-67 fr.

Le dollar de Hong Kong

Au seuil de la nouvelle année, le dollar de Hong Kong demeure toujours dans le sillage de la devise de l'oncle Sam, cotant jeudi 17,70-75 fr. contre 16,20 fr. trois mois auparavant, soit une plus-value de l'ordre de 8,4% environ. N'oublions pas cependant que Hong Kong vit ses derniers mois sous l'égide du Commonwealth (1.07.1997).

Assurément, la faiblesse actuelle du franc suisse ne peut se révéler que bénéfique pour la relance de notre économie, mais certainement pas suffisante pour que le consommateur retrouve une confiance perdue voilà déjà bien longtemps. L'année 1997 demandera encore beaucoup de sacrifices et de patience.

Georges Jeanbourquin

Nous leasons dans vos pensées.

Fr. 395.-
par mois



Vectra Special 1.8i, prix catalogue Fr. 27'500.-



Corsa Eco 1.2i, prix catalogue Fr. 14'975.-

Fr. 195.-
par mois

Fr. 295.-
par mois



Astra Special 1.4i, prix catalogue Fr. 20'400.-

McCANN-ERICKSON

6-143510



Conditions: caution 7.5% du prix catalogue, contrat de 48 mois, base de 10'000 km par an, casco complète non comprise, inclus 3 ans Opel Assistance.



OPEL
P.-A. Dumont
R. Gygax
032/930 0 930

GARAGE DU RALLYE SA

Rue de France 80, Le Locle

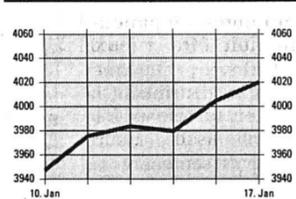
Nous leasons dans vos pensées.
Leasing des GRANDS CHEFS

- ▲ Offre de reprise pour l'achat d'une Opel neuve
- ▲ Prix scalpés sur pratiquement tous les modèles
- ▲ Venez profiter d'une offre du tonnerre....

BOURSE



Swiss Market Index

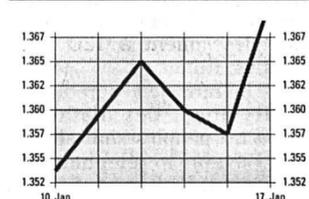


Indices

	16/01	17/01
SPI	2568.85	2579.16
SMI	4007.10	4019.90
Dow Jones	6765.37	6797.31
DAX	2993.31	3001.37
CAC 40	2407.77	2425.10
Nikkei	18144.30	18090.00



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.35	1.42
Angleterre	2.26	2.38
Allemagne	85.25	87.75
France	25	26.2
Belgique	4.1	4.3
Hollande	75.5	78.5
Italie	0.0865	0.0925
Autriche	12.05	12.55
Portugal	0.83	0.91
Espagne	0.99	1.07
Canada	0.99	1.07
Japon	1.13	1.23

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.25	1.37
Oblig. de caisse	2.25	3.00	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.75	3.75	
Taux Lombard	3.25	3.25	

Bourse suisse

	16/01	17/01
ABB p	1688	1682
Adecco p	369	368
Agie Charmi. n	112.5	114
Alusuisse p	1106	1110
Alusuisse n	1126	1130
Amgold C.S.	101.5	103.25
Banque Coop	1449	1465
Ares Sero	1474	1465
Ascom p	550	550
Attisolz n	1106	1110
Bâloise n	2765	2800
Bucher Coop	850	852
BB Biotech	1860	1908
Belimo Aut. n	290	288
BK Vision p	729	728
Bobst p	1900	1900
Buecher Holding p	1079	1075
Buehrle p	136.5	135.25
Canon (Suisse) n	81	84
Christ N	970	961
Clariant n	621	631
Cortailod p	630d	630d
Creinvest p	239	240
CS Group n	137.75	140.25
Danzas n	1570	1575
Disetronic Hld n	3050	3120
Distefora Hold p	16.35	18.25
Elma n	290	290
Electrowatt p	536	536
EMS Chemie p	5135	5130
Feldschl.-Hürli p	535	555
Fischer G. p	1450	1450
Fischer G. n	277	282
Forbo n	560	560
Fotolabo p	540	538
Galenica n	526	520
Hero p	600	598
Hero n	145	147
Hilti bp	933	945
Holderbank p	1000	1025
Immuno	899	899
Jelmoli p	740	745
Julius Baer p	1408	1408
Kaba Hold n	533	534
Keramik p	725	715
Kuoni n	3450	3550
Lindt Sprüngli p	26000	265000
Logitech n	225	226.5
Michelin	660	655
Micronas p	1035	1032
Motor Col.	2400	2420
Mövenpick p	394	390
Nestlé n	1468	1475
Novartis n	1548	1548
Novartis p	1552	1548
Pargesa Holding	1489	1480
Pharma Vision p	637	634
Phonak n	1120	1130
Pirelli p	202	203
Publicitas n	243	240

16/01 17/01

Réassurance n	1398	1391
Richemont	1940	1973
Rieter n	375	389.5
Roche bp	10985	11050
Roche p	15450	15670
Rorento C.S.	82.25	83.5
Royal Dutch C.S.	239.75	240
Saurer n	650	665
SBSI bp	370d	370d
SBS n	249	249.75
Schindler n	1460	1450
Schindler bp	1510	1500
Sibra n	250	254d
SIG p	3545	3550
Sika p	340	335
SMH p	902	952
SMH n	208.5	218
Stratec n -B-	1840	1830
Sulzer bp	825	815
Sulzer n	866	858
Surveillance n	580	580
Surveillance p	3170	3180
Swissair n	1140	1135
Swissair bj	171d	180
Tege Montreux	101	100
UBS n	232.5	232.5
UBS p	1155	1149
Unigestion p	68.5	69
Valora Hold. n	278	284
Von Roll p	24.3	24.5
Winterthur n	787	779
WMH p	675	680
Zurich n	369	366.5

Avant bourse

Astra	27.15	27
Calida	1000	1000
Ciment Portland	700d	729

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	118.4	117.5
Akzo	246.8	246.9
Royal Dutch	312.8	313.9
Unilever	310.7	310.4

Tokyo (Yen)

Bk of Tokyo-Mitsu.	1950	1920
Canon	2450	2420
Daiwa Sec.	998	1020
Fuji Bank	1520	1470
Hitachi	1060	1050
Honda	3270	3180
Mitsubishi el	669	665
Mitsubishi Heavy	876	866
Mitsui Co	882	873
NEC	1410	1390
Nippon Oil	571	585
Nissan Motor	681	701
Nomura sec	1570	1600

16/01 17/01

Sanyo	458	440
Sharp	1550	1500
Sony	7660	7660
Toshiba	707	705
Toyota Motor	3240	3220
Yamanouchi	2260	2250

Londres (ESTG)

Anglo-AmCorp	32.89	33
Anglo-AmGold	0	44.3
BAT Indus.	5.025	4.96
British Petrol.	7.135	7.135
Sibra n	4.17	4.18
British Telecom	2.52	2.51
BTR	4.8	4.87
Cable & Wir.	4.77	4.77
Cadbury	4.77	4.77
De Beers P	-	-
Glaxo	9.38	9.415
Grand Metrop.	4.36	4.32
Hanson	0.89	0.91188
ICI	7.43	7.375

Frankfurt (DM)

Allianz N	2810	2832
BASF	59.6	59.4
Bayer	61.15	61.4
Bay. Vereinsbk.	62.2	61.85
BMW	1086	1099
Commerzbank	43.45	43.81
Daimler Benz	115.6	116.95
Deggusa	717.50f	706
Deutsche Bank	78.47	78.88
Dresdner Bank	51.15	52.1
Hoechst	69.58	68.5
Linde	1053	1042
MAN	405	412
Mannesmann	654.5	646.5
Siemens	77.45	77.1
VEBA I	94.8	94.6
VW	720	719

Paris (FF)

AGF	169	169.1
Alcatel	432	441
BSN	795	793
CCF	64.9	63.1
Euro Disneyland	10.2	10.05
Eurotunnel	6.95	6.9
Gener.des Eaux	715	711
L'Oréal	1953	1972
Lafarge	318.5	321.3
Total	447.5	447

New York (SUS)

Abbot	55.375	54.75
Am Medical	39.375	39.375
Amexco	58.5	59.25
Amoco	85.625	85.125
Apple Computer	16.75	16.8125

16/01 17/01

Atlantic Richfield	137	136.375
AT & T Corp.	38.375	38.125
Avon	57.875	58.375
Baxter	44	43.625
Black & Decker	31.75	32
Boeing	105.75	105.875
Bristol-Myers	120.875	122
Canadian Pacific	26.375	26.875
Caterpillar	77.75	78.375
Chase Manhat.	90.875	92
Chevron Corp.	68.5	67.75
Citicorp	106.25	106.75
Claire Techn.	0.3125	0.28125
Coca-Cola	57.625	58.625
Colgate-Pal.	94.125	95.5
Compaq Comp.	79.25	78.875
Data General	17.25	17.125
Digital	36.875	35.875
Dow Chemical	81.625	82
Du Pont	108.75	111.125
Eastman Kodak	85.5	85.125
Exxon	103.25	103
Fluor	68.75	68.125
Ford Motor	33	32.875
Gen. Motors	60.375	59.75
General Electric	101.625	103.125
Gillette	81.875	82.625
Goodyear	54.875	54.625
Hewl.-Packard	54.375	54.25
Homestake	13.875	14.25
Honeywell	67.875	71.125
IBM	165.125	165.375
Inter. Paper	42.625	42.625
ITT Indus.	25.625	26
Johns. & Johns.	51.625	51.25
Kellogg	66.125	66.625
Lilly (Eli)	79.875	80.75
Merck	84.625	85.75
Merrill Lynch	80.875	83.25
MMM	85.625	85.25
Mobil Corp.	131.5	130.625
Motorola	68.875	69.25
PepsiCo	30.125	30.5
PG&E Corp.	21.875	21.875
Philip Morris	114.25	114
Procter&Gamble	111.625	112.875
Ralston Purina	77.625	78.75
Sara Lee	37	37.625
Schlumberger	115.125	114.75
Sears Roebuck	49.125	49.625
Texasco	106.625	106.875
Texas Instr.	66.375	66.25
Time Warner	37	36.875
UAL Corp.	59.625	58.375
Unisys	7.25	7.375
Walt Disney	68.875	69.875
WMX Techn.	33.375	33.75
Westinghouse	19.375	19.375
Woolworthhouse	21	21
Xerox	56.375	57.5
Zenith Electro	11.625	11.625

Fonds de placements

	16/01	17/01
MMF CS	1495.93	-
MMF DM	1943.13	-
MMF Ecu	1582.07	-
MMF FF	7009.25	-

Unité Une semaine (18-25 janvier) pour rapprocher les chrétiens

Il a renversé le mur de séparation. Des murs de séparation - l'expression est biblique - j'en ai vu tomber huit durant ma relativement longue existence.

EREN*

Premièrement, le mur de Berlin. Il séparait l'Est de l'Ouest, le monde communiste du monde capitaliste. Ce mur avait ses prolongements jusque chez nous, dans l'antagonisme de la droite et de la gauche. Les repères idéologiques de ces partis sont tombés avec le mur si bien que, dans nos démocraties, la droite doit tenir compte du social comme la gauche du marché. A quelques nuances près, nos politiciens sont tous devenus des sociaux-démocrates.

Puis le mur de l'apartheid. Je l'ai frôlé étant gosse. Mes parents avaient logé un pasteur africain. Il m'a fait peur. Je voyais un Noir en chair et en os pour la première fois. Après son départ, mon frère et moi eûmes la stupide curiosité de vérifier si l'étrange et inquiétant personnage avait noirci les draps de son lit. Aujourd'hui, mes petits-enfants s'amuse sans arrière-pensée avec les camarades noirs du voisinage.

Le mur de séparation entre Français et Allemands. J'ai connu les deux guerres. En 1914, les soldats français portaient des culottes rouges (rote Hose). Si bien qu'en Allemagne où j'ai fait mes premières classes les copains me criaient: «Franzos mit der roten Hos». De retour en pays francophone, on me traitait de sale Boche. C'est fini, Dieu merci. Le mur de préjugés et de haine s'est disloqué. Français et Allemands essaient ensemble et avec d'autres de construire une Europe unie.

Le mur de séparation entre classes sociales. Chez mes grands-parents les domestiques mangeaient à la cuisine. Des murs les séparaient de leurs maîtres. Aujourd'hui, c'est bien simple, des domestiques on n'en trouve même plus. L'ouvrier roule en voiture comme le patron. Où sont les prolétaires? Nous sommes tous devenus des petits bourgeois.

Le mur de séparation entre les sexes. Les femmes avaient, dans mon enfance, le monopole des trois «K»: Kinder,

Küche, Kirche. Leur activité s'exerçait à l'intérieur des murs, celle des hommes au dehors. On a changé tout cela.

Le mur de séparation entre les bons et les méchants. La discrimination est plus subtile. Mais on hésite de plus en plus à culpabiliser et à punir les alcooliques, les drogués, les pyromanes, pédophiles et autres marginaux. On nous explique que ce sont des malades. Il faut les soigner. Et comme le Dr Knock prétend que les bien-portants sont tous des malades qui s'ignorent, la différence entre l'honnête hom-

me et le vaurien devient toute relative.



me et le vaurien devient toute relative. Le mur de séparation de la distance. Les distances entre les peuples sont abolies par l'avion, le téléphone, la télévision, l'Internet. L'homme des antipodes est devenu notre proche voisin.

Le mur de séparation entre catholiques et protestants. Le pape lui-même admet que le rapprochement est irréversible, indispensable. «On ne se fait plus la gueule entre catholiques et protestants», comme le disait quelqu'un et comme on le faisait naguère. C'est évidemment à ce rapprochement œcuménique que les chrétiens sont tout particulièrement conviés à l'occasion de la «Semaine de l'Unité». Mais nous avons voulu montrer par tout ce qui précède que les chrétiens n'ont rien inventé. Comme toute l'humanité ils

émiment subversive, c'est bien pourquoi il fut crucifié. L'apôtre Paul en tirera la conclusion: «Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme car tous vous êtes un en Jésus-Christ.» (Gal. 3:28).

Mais cette unité n'est-elle pas un beau rêve que contredisent les massacres, les racismes et les fanatismes qui ne cessent de diviser l'humanité? Certes et l'Apocalypse biblique nous donne déjà des images terrifiantes de ces horreurs. Mais elles y sont décrites comme passagères, tandis que le sens dernier de l'histoire est positif, salutaire et unifiant. L'abominable Hitler que certains identifiaient à la Bête de l'Apocalypse n'a sévi que 15 ans; l'Allemagne maintenant unifiée lui a survécu. L'histoire est faite d'accidents, de chutes et de régressions. Mais

se.» Le Christ de Dieu fait apparaître le ressort caché et la finalité ultime de l'histoire universelle: le renversement de tous les murs de séparation. Ce processus s'accomplit avec le concours de ceux qui s'inspirent du Christ et de ceux aussi qui, tout en l'ignorant, agissent en artisans de paix. Quant à ceux qui croient à la violence plutôt qu'à l'amour, ils se condamnent eux-mêmes à finir dans les poubelles de l'histoire.

Gaston Deluz

* Eglise réformée évangélique neuchâteloise

Lundi

Vieux métiers du Jura neuchâtelois (III)

Intercommunion?

L'œcuménisme a fait des pas de géant au niveau de la pensée et des mentalités. Des penseurs catholiques nourrissent et édifient le protestant que je suis. En voici des noms: L. Evely, M. Légaut, J. Gaillot, H. Küng, J. Neiryneck, voire H. Guillemin et Eug. Drewermann. Il faut les lire: Il est vrai que ces auteurs ne sont pas tous en odeur de sainteté à Rome. Ils doivent eux-mêmes beaucoup aux recherches théologiques protestantes. Il y a donc échange, communion, intercommunion. Des murs de séparation sont tombés.

Hélas, l'œcuménisme piétine au niveau des institutions et de la communion eucharistique qui devrait parfaire le rapprochement. Dans un lieu de villégiature, j'ai assisté à des messes vraiment évangéliques. J'ai demandé au curé la permission de communier. Il me l'a refusée sous prétexte que les protestants ne croient pas à la présence réelle du Christ dans le sacrement.

Effectivement, tous les prêtres ont reçu de la Conférence des évêques suisses une «Note» datée du 8 juillet 1986. Elle n'a pas été révoquée, que je sache. Cette «Note» interdit aux catholiques la réception de la Cène protestante. Elle admet exceptionnellement les protestants à l'Eucharistie catholique, en cas de nécessité et à condition qu'ils confessent la même foi que les catholiques au sujet du sacrement. Mais il est exclu que les pasteurs protestants communient ou distribuent la communion en participant à la liturgie catholique. Il demeure donc un mur de séparation au niveau de l'enseignement du magistère. Mais, dans la pratique des accommodements semblent possibles et même de plus en plus fréquents.

J'ai des collègues protestants qui sont admis à la communion catholique même en présence d'un évêque. Dans plusieurs de nos paroisses l'intercommunion est pratiquée lors de célébrations œcuméniques. Et quand j'interroge des amis curés, ils me disent: «Tu ne dois pas demander si tu as le droit de communier, tu dois simplement y aller». Et c'est le conseil que je donne désormais aux protestants qui vivent en mariage mixte ou dans des contrées catholiques:

Allez-y. Aucun curé ne les a jamais excommuniés.

Cette disparité entre la théorie et la pratique, entre les consignes de la hiérarchie et la conduite des fidèles est tout de même gênante. J'ai assisté, récemment, à un baptême dans un temple vaudois. La Cène était intégrée au culte et tout le monde a communié. J'ai su, après coup, que la plupart des invités au baptême étaient catholiques. La communion à laquelle ils avaient été entraînés plus ou moins obligatoirement n'allait-elle pas contre leurs convictions et leur devoir d'abstention? Non, me dirent-ils, ces problèmes n'existent plus, aujourd'hui. Peut-être que tous les catholiques n'en diraient pas autant. Respectons leurs scrupules.

Mais n'est-ce pas la théorie plutôt que la pratique qu'il faudrait réformer? Les théories de ce que j'appellerai «l'inhospitalité eucharistique» prétendent que l'intercommunion favorise la confusion. Il y a des divergences entre catholiques et protestants, tant que ces divergences ne sont pas surmontées, l'intercommunion entretiendrait la confusion des doctrines, l'illusion d'un accord qui n'existe pas.

Je m'insurge contre cette théologie pharisaïque. Comme si les communionnaires catholiques étaient toujours d'accord entre eux. Je pense à Henri Guillemin qui assistait chaque dimanche à la Messe. Il était plus réfractaire que n'importe quel protestant à la doctrine de la transsubstantiation tenue pour orthodoxe dans son Eglise. On ne lui refusait pas la communion. Eviter la confusion? Mais dans quelle Eglise n'y a-t-il pas de confusion? Et quel croyant peut se vanter qu'aucune confusion ne trouble jamais sa foi?

Une vieille devise calviniste disait: «*Hominum confusione, dei providentia*». La Providence divine agit au travers des confusions humaines. La communion eucharistique aussi est un don providentiel qui nous unit et nous réconcilie au travers de nos confusions. S'il faut attendre que nous soyons tous d'accord et purifiés de nos confusions, il faudra attendre jusqu'à la fin des temps pour communier ensemble.

Gaston Deluz

EN MARGE

Semaine visiblement nécessaire

Célébrée du 18 au 25 janvier, la «Semaine de l'universelle prière pour l'unité chrétienne» a pour thème cette année «*Au nom du Christ... laissez-vous réconcilier avec Dieu*». C'est une citation de l'apôtre Paul dans son 2e épître aux Corinthiens - chez qui déjà se posaient des problèmes d'unité...

L'accent est donc mis sur la réconciliation, et toute une petite brochure de textes nourris de cette exigence-clé a été élaborée pour les huit jours de la «Semaine» par une délégation mixte du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens (Eglise catholique) et du Département Foi et Constitution (Conseil œcuménique des Eglises-COE).

Quand la première «Semaine» de prière avait

débuté, en 1936 à l'instigation de l'abbé français Paul Couturier, elle avait déjà des antécédents... En 1908, les anglicans Spencer Jones et Thomas Watson avaient lancé une «Church Unity Octave» qui se référait à la conversion de Paul, mais aussi à la primauté de Pierre: difficile à accepter pour les réformés! Pour sa part, en contact avec des émigrés orthodoxes à Lyon au début des années trente, l'abbé Couturier allait réfléchir aux obstacles qui sont au cœur de la division des chrétiens, à la nécessité d'une unité visible puisque «*l'essence de l'amour est d'unifier, de faire Un*». Il allait imaginer une prière pour l'unité qui soit moins problématique que celle de Watson et Jones, mais différente aussi de celle lancée en 1847 en

milieu protestant par l'alliance évangélique universelle qui, elle, était difficile à accepter par les catholiques!

Humilité, prière, pénitence: ces trois maîtres mots devaient garantir une convergence. Encore fallait-il que l'œcuménisme spirituel de Couturier se manifeste dans les différentes confessions chrétiennes. Dès 1936, l'Eglise réformée de France accueillit «avec émotion et joie» cette initiative d'une intercession pour l'unité. Puis celles qui furent d'abord les «Semaines de Lyon» rayonnèrent chez les Anglicans et chez les Orthodoxes, puis en Suisse, tout d'abord dans la communauté d'Erlenbach qu'avait fondée le pasteur Richard Bäuml. Cette fraternité, qui deviendrait plus tard le Groupe des Dombes, rejoignait la

découverte faite de son côté par le COE, à savoir le «mystère de l'unité de l'Eglise».

Par définition, la pratique d'une semaine de prière pour l'unité porte en elle des traces de division. Si la convergence entre les Eglises est bonne sur l'essentiel - message de l'Evangile, doctrine du Salut - que de divergences encore sur les sacrements, le rôle de Marie, l'organisation ecclésiastique, la primauté du Pape, les questions éthiques... Et l'unité visible n'existe toujours pas non plus, au calendrier, entre la Semaine évangélique (5 au 12 janvier) et celle où collaborent les catholiques et les Eglises du COE du 18 au 25. La réconciliation est donc bel et bien à l'ordre du jour.

Michel Vuillomenet/EREN

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Courduy, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8. Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Ski alpin La guerre du matériel est annoncée à Wengen

A l'heure où de nombreux parents sont désarmés devant les difficultés scolaires de leurs rejetons - et si le système d'enseignement était en cause? -, le sport devient pour beaucoup source de réconfort. Toutes disciplines confondues, la compétition apparaît en effet comme la meilleure école de vie.

Humeur Pari

Certes, tous les sportifs ne sont pas forcément à citer en exemple. Prenez la patineuse Oksana Baiul. Elle s'est fait pincer l'autre jour en état d'ivresse au volant de sa Mercedes dont elle avait perdu la maîtrise. A 19 ans, dans un Etat américain où l'âge minimal pour consommer de l'alcool est de 21 ans, la championne olympique de 1994 a terni l'image qu'elle donne d'elle au travers de ses évolutions sur la glace. Quant à Ignacio Truyol, il restera à tout jamais comme le premier joueur à avoir violé les règlements antidopage du tennis.

Le sport, et c'est éminemment regrettable, suscite donc aussi quelques dérapages. Dont les victimes sont hélas trop souvent tous ces champions en herbe qui ne demandent pourtant qu'à s'éclater sainement. Sous le joug de parents aveuglés par des envies de luxe, ils deviennent en quelque sorte des otages. Ce sera vraisemblablement le cas du petit Jack qui devra faire la gloire de son père. Respectable citoyen britannique, par ailleurs admirateur de Lady Di, Steve Caldicott vient en effet de parier que son fils, aujourd'hui âgé de trois ans et demi, inscrira un but pour l'Angleterre en finale de la Coupe du monde de 2018. Persuadé que son fiston deviendra un héros national, Caldicott a placé 20 livres à 50.000 contre un, ce qui fera de lui un millionnaire si d'aventure son rêve se réalise.

D'ici là, nul doute que ce père bien intentionné suivra de près les entraînements auxquels le petit Jack devra s'astreindre. Et on peut parier qu'il fermera les yeux si ses performances scolaires devaient en pâtir...

Jean-François Berdat

William Besse en est convaincu: pour espérer s'imposer sur les pentes du Lauberhorn, il s'agit non seulement d'être au bénéfice d'une excellente condition physique mais aussi et surtout de disposer d'un excellent matériel. Car, sur les 4260 mètres de la plus longue piste de la Coupe du monde, la qualité des skis se révèle plus importante que partout ailleurs. La preuve devrait une nouvelle fois en être administrée aujourd'hui, dès 12h30.

Wengen
Alexandre Lachat

«Ce qui rend cette piste difficile, c'est sa longueur, explique William Besse. Raison pour laquelle un descendeur doit posséder une condition physique hors pair pour pouvoir s'imposer. Mais il y a un second élément qui est également essentiel: le matériel. Si l'on excepte le Hundschof et le grand S précédant l'arrivée, le Lauberhorn, c'est en effet avant tout de longs secteurs de glisse, où la préparation des skis prend toute son importance.»

Relégué hier à près de deux secondes de Kristian Ghedina (2'24''59), Luc Alphand était le premier à l'admettre: «2'26''41! Mais qu'est-ce qu'il faut donc faire, sur cette piste?»

Posséder une bonne paire de lattes, sans doute. Il y a deux ans, dans des conditions identiques, Fischer avait fait un véritable malheur en plaçant quatre de ses coureurs dans les cinq premiers. Et le grand vainqueur s'appelait déjà Ghedina. Aujourd'hui, le descendeur de Cortina est toujours équipé par la marque autrichienne. Ce qui semble lui convenir à merveille!

Un passage-clé

La qualité des skis n'est cependant pas tout. Encore faut-il savoir en tirer tout le bénéfice, tout au long d'une descente un tantinet anachronique. C'est que le Lauberhorn, avec son Alpweg (le «chemin»), son pont, son tunnel et son Brüggli, fait un peu figure d'ancêtre dans le cir-



Kristian Ghedina sera le grand favori de la descente du Lauberhorn aujourd'hui.

photo Keystone

cuit de la Coupe du monde. «Une descente préhistorique!» ne craint pas d'affirmer Luc Alphand.

«Une descente un peu vieillotte», lance pour sa part, de manière plus diplomatique, William Besse. Et le vainqueur de 1994 d'enchaîner: «Ce qui manque, c'est un ou deux sauts dans la seconde moitié de course. Mais, surtout, c'est le passage du pont, juste après la bosse à Minsch, qui pose problème. A la sortie de celui-ci, tu dois négocier un virage à angle droit, qui conditionne tout le reste de ta course. Si tu te loupes à cet endroit, tu perds toute ta vitesse et tu es rapidement relégué à une ou deux secondes. C'est vraiment le passage-clé de la piste.»

Le Valaisan ne croit pas si bien dire: aussi bien jeudi qu'hier, c'est Kristian Ghedina qui a signé le meilleur chrono absolu entre le fameux pont et le bas du Haneggsschuss. Et, dans les deux cas, l'Italien a été crédité du meilleur temps final! Un verdict dont William Besse, relégué à près de quatre secondes de l'Italien hier, entend tirer les conclusions: «Ce soir, il va falloir que j'étudie la course de Ghedina à la vidéo...»

Ou alors scruter le ciel. Car le vent, qui s'est levé hier sur le sommet du Lauberhorn, et l'arrivée de la neige, annoncée pour aujourd'hui, pourraient bien venir brouiller les cartes. Ce qui ne serait pas pour déplaire à l'homme de Brusson: les lattes sur lesquelles il

skie depuis cet hiver - des Völkl - sont réputées extrême-

ment performantes sur neige fraîche.

ALA

Le joli p'tit train

Il n'y a pas que la célèbre piste de descente qui soit préhistorique, ici à Wengen. Le p'tit train à crémaillère qui mène coureurs, entraîneurs, officiels, journalistes et spectateurs de Wengen à la Petite-Scheidegg via Wengernalp fait également figure d'anachronisme dans le monde désormais très sophistiqué et artificiel de la Coupe du monde. «Devoir prendre ce train tous les matins pour se rendre au départ, c'est vraiment limite pour une épreuve de Coupe

du monde, estime William Besse. Nulle part ailleurs il n'existe quelque chose de pareil. Mais bon, lorsqu'on se rend à Wengen, on sait à quoi s'attendre. Et cela fait partie du décor.»

Surtout, le Wengernalpbahn, en plus d'apporter une touche somme toute bien sympathique aux épreuves du Lauberhorn, oblige les coureurs à être précis: comme tous les trains suisses, il part à l'heure. Malheur aux traîneurs!

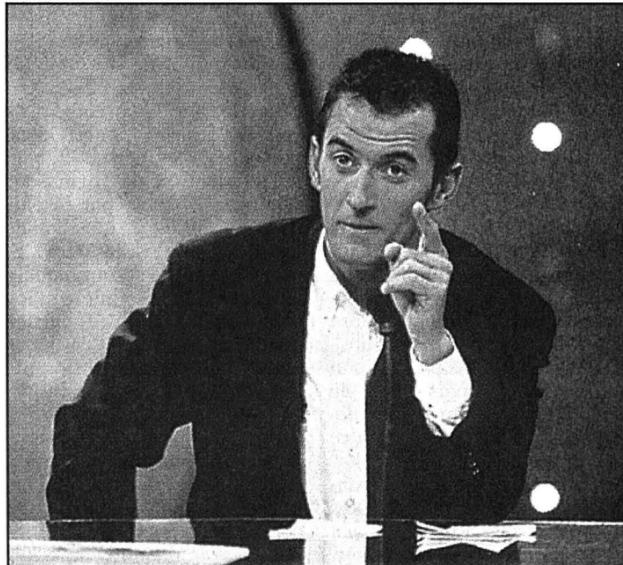
ALA

MAGAZINE

France 2 Le retour de Dechavanne

Après avoir déserté les plateaux de télévision durant six mois, coucou, le revoilà - mais sur France 2 ce coup-ci -, entendez bien sûr Christophe Dechavanne. Sa nouvelle émission «Télé qua non», diffusée le samedi soir en access prime time, soit entre 19h et 20h, accueillera une personnalité qui sera interviewée sur des sujets d'actualité. Autour de l'animateur, une horde de chroniqueurs, dont l'incoustruable Patrice Carmouze. Notons que France 2 a également engagé Dechavanne pour l'animation de trois premières parties de samedis soirs durant le premier trimestre 97. Après TF1, revoilà donc Cricri sur France 2, avec un salaire largement revu à la baisse, budgets obligent...

P 26



Christophe Dechavanne débarque sur France 2 pour moitié moins cher que ce qu'il gagnait l'an dernier sur TF1.

photo a

Concert Valentin Reymond dirige un opéra à Londres

Le chef d'orchestre neuchâtois Valentin Reymond s'est rendu à Londres, pour diriger «L'Italienne à Alger», un opéra de Rossini. Comme il l'a expliqué à Denise de Ceuninck, il a la joie et la fierté de pouvoir le faire dans un lieu mythique, l'English National Opera où, en plus d'une acoustique excellente, règne «une atmosphère fabuleuse». La première est pour ce soir, puis sept représentations suivront jusqu'au 4 février. Quelques extraits en seront diffusés ultérieurement par la radio neuchâtoise.

P 26

L'English National Opera, un théâtre londonien mythique.

photo sp



Ski alpin Le malheur frappe une nouvelle fois à Wengen

La journée était superbe. Le ciel était immaculé et le soleil donnait. Toujours aussi joyeux, Luc Alphand plaisantait dans l'aire d'arrivée. Il venait d'appeler son pote Duvillard par talkie-walkie. «Allô, Dudu? La piste est O.K. La neige un peu plus compacte qu'hier, mais c'est bon.» C'est à 13h14 très précisément que le drame survint. Ne pouvant contrôler sa vitesse à l'entrée du schuss d'arrivée, Adrien Duvillard, dossard numéro 22, percutait avec une violence inouïe les matelas de protection. Le choc fut terrible. Le corps du malheureux Français s'immobilisa juste sous la banderole d'arrivée. Et resta sans réaction.

Wengen
Alexandre Lachat

Il y eut un grand silence. Exactement comme six ans auparavant, lorsque le malheureux Gernot Reinstadler

avait trouvé la mort au même endroit. Les secours arrivèrent aussitôt et Luc Alphand se précipita sur le lieu du drame. L'hélicoptère se posa deux minutes plus tard. Ebranlé, secoué, Alphand revint peu après. «Il est inconscient, il a les yeux retournés mais, heureusement, il respire. Les médecins viennent de lui faire une intubation.»

Vingt minutes d'attente

L'attente dura vingt bonnes minutes. Le temps pour l'équipe médicale de procéder aux soins d'urgence sous une couverture étendue à la hâte alors que, ironie du sort, le tableau électronique continuait d'afficher le classement provisoire et le 21e rang d'A. Duvillard (Fra), 2'31"17.

Placé sous perfusion et sous respiration artificielle, le skieur de Mégève, âgé de 27 ans, était transporté par hélicoptère peu après 13 h 30 à l'hôpital d'Interlaken, où une forte commotion cérébrale était diagnostiquée. Le neveu d'Henri Duvillard souffre éga-



Adrien Duvillard a connu la frayeur de sa vie, hier à Wengen.

photo Keystone

lement de quatre côtes cassées et son poumon droit a été touché. Maintenu dans un coma artificiel, il a été transporté en fin d'après-midi à l'hôpital de l'île de Berne, pour des examens plus approfondis. Hier soir, à 20 h 45, on avait enfin la certitude que ses jours n'étaient heureusement pas en danger. Duvillard devra rester deux jours au minimum à Berne, après quoi il sera rapatrié en France, si son état le permet.

Le vainqueur de la descente préolympique de Lillehammer, en mars 1993, a été

victime de la fatigue engendrée par ce troisième entraînement sur une piste ultrarapide et qui met les organismes à rude épreuve de par sa longueur. Catapulté exactement au même endroit un peu plus tard mais heureusement sans conséquences, le Canadien Chad Fleischer, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, l'admettait: «J'étais crevé, je ne sentais plus mes jambes.»

Sur les pentes du Lauberhorn, le drame est omniprésent.

ALA

Tomba absent

L'Italien Alberto Tomba a décidé de renoncer aux courses du Lauberhorn. Dimanche dernier, le Bolonais avait abandonné à l'appel de la seconde manche du slalom de Chamoni. Grippé, Tomba est encore demeuré durant alité trois jours. Avant de prendre sa décision de renoncer à Wengen, l'Italien a accompli cinq manches de slalom sur les pentes du Canalone Miramonte./si

Classement

Troisième et dernière manche d'entraînement: 1. Ghedina (It) 2'24"59 (moy. 106,065 km/h). 2. P. Strobl (Aut) à 0'87. 3. F. Strobl (Aut) à 1'02. 4. Kernen (S) à 1'07. 5. Skaardal (No) à 1'43. 6. Alphand (Fr) à 1'82. 7. Franz (Aut) à 2'08.

8. Cavegn (S) à 2'09. 9. Asinger (Aut) à 2'50. 10. Ortlieb (Aut) à 2'55. **Puis les autres Suisses:** 16. Herrmann à 3'37. 21. Besse à 3'81. 26. Hoffmann à 4'22. 28. Lehmann à 4'47. 32. Rupp à 4'86. 48. Stössel à 6'40./si

Géant de Zwiesel Triomphe italien

Organisé en remplacement de celui qui n'avait pu avoir lieu en décembre à Val d'Isère, le premier slalom géant de Zwiesel a désigné deux gagnantes: l'Italienne Deborah Compagnoni, victorieuse de l'épreuve avec 1'14 d'avance sur l'Autrichienne Anita Wachter, et la Suédoise Pernilla Wiberg, troisième, qui a sans doute fait un pas décisif hier vers la conquête de son premier globe de cristal. Avec six skieuses parmi les 19 premières, dont Karin Roten au quatrième rang, l'équipe de Suisse a réalisé un fort beau tir groupé.

La Coupe du monde a vraisemblablement vécu à Zwiesel, une station bavaroise sise à un jet de pierre de la frontière tchèque, un tournant décisif. Katja Seizinger, qui fondait de gros espoirs sur les deux géants allemands pour réduire son retard au général (214 pts) sur Pernilla Wiberg, a subi un revers qui pourrait avoir des conséquences déterminantes. Deuxième sur le tracé initial, l'Allemande a été éliminée sur le second, alors que sa rivale décrochait son premier podium dans la discipline depuis un troisième rang obtenu à Tignes en... décembre 93. Avec 274 points de handicap, la blonde d'Eberbach n'a désormais plus guère d'espoirs de rattraper celle de Norrköping.

Pour un peu, l'observateur en oublierait la brillante victoire de Deborah Compagnoni - la seconde de l'hiver après le slalom de Semmering II - que l'Italienne a forgée dans une première manche décevante. Au terme du parcours initial, elle laissait Seizinger à 1'08,

Wachter à 1'34, Martina Ertl à 1'59 et toutes les autres, dont Karin Roten (5e), à plus de deux secondes! Après une telle démonstration de fluidité, de rythme et de sens de la ligne, une seconde manche contrôlée, le pied léger, suffit à la skieuse de Santa Caterina (26 ans) pour fêter le neuvième succès de sa carrière.

Classements

Zwiesel (All). Slalom géant: 1. Compagnoni (It) 2'08"45. 2. Wachter (Aut) à 1'16. 3. Wiberg (Su) à 1'47. 4. Roten (S) à 1'80. 5. Ertl (All) à 1'86. 6. Hrovat (Sln) à 1'89. 7. Lefranc (Fr) à 2'34. 8. Nef (S) à 3'17. 9. Zurbriggen (S) 3'21. 10. Piccard (Fr) à 3'30. 11. Zingre-Graf (S) à 3'71. 12. Hansson (Su) à 3'79. 13. Brigger-Summermatter (S) à 3'84. 14. Kostner (It) 4'12. 15. Galindo Santolaria (Esp) à 4'43. **Puis les Suisses:** 19. Neuenchwander à 5'17.

Coupe du monde. Général: 1. Wiberg (Su) 923. 2. Seizinger (All) 649. 3. Gerg (All) 587. 4. Compagnoni (It) 495. 5. Wachter (Aut) 445. 6. Hrovat (Sln) 399. 7. Ertl (All) 385. 8. Kostner (It) 364. 9. Zurbriggen (S) 333. 10. Riegler (NZ) 289. **Puis les Suisses:** 14. Roten 226. 23. Nef 154. 32. Zingre-Graf 111. 34. Oester 103. 36. Brigger-Summermatter 100.

Géant (après 4 courses sur 8): 1. Compagnoni (It) 260. 2. Wachter (Aut) 240. 3. Panzani (It) 215. 4. Seizinger (All) 200. 5. Hrovat (Sln) 162. **Puis les Suisses:** 7. Roten 127. 14. Zurbriggen 65.

Nations: 1. Autriche 5891 (dames 1710 + messieurs 4181). 2. Italie 3236 (1640 + 1596). 3. Suisse 3178 (1204 + 1974)./si

Patinage artistique Six atouts à Morges

Pas moins de six patineuses de la région participeront, ce week-end à Morges, aux championnats de Suisse juniors de patinage artistique. Sacrée championne nationale cadette l'hiver dernier, Alissia Gerber aura une belle carte à jouer à la patinoire des Eaux-Minérales. Malheureusement, la sociétaire du Club des patineurs de Saint-Imier s'est blessée à la cheville droite il y a deux semaines à l'entraînement (cartilage enfoncé) et sa préparation n'a pas été idéale.

«Mais, à présent, je ne ressens pratiquement plus aucune douleur lorsque je patine», se rassure la Jurassienne.

Outre Alissia Gerber, les deux Neuchâteloises Annick Javet et Sévane Zereik (dont ce sera le grand retour) feront également le déplacement sur les bords du Léman, à l'instar des Chaux-de-Fonnières Natacha Tondat et Marlène Wehrli. La participation de cette dernière est cependant encore incertaine. Victime d'un accident de voiture voici dix jours,

elle portait encore une migraine en début de semaine.

La sixième et dernière régionale en lice sera la Neuchâteloise Nicole Jaunin, licenciée au Club des patineurs de Bienne. Une septième patineuse aurait également dû prendre part à ces joutes, mais l'on sait que la Tramelote Séverine Bourqui, vice-championne de Suisse cadette 1996, a été contrainte de jeter l'éponge en novembre dernier déjà, en raison d'une blessure à un pied.

ALA

Automobilisme Un Landeronnais au rallye de Monte-Carlo

La 68e édition du mythique rallye de Monte-Carlo comptera une nouveauté helvétique. Seul Neuchâtelois à faire le déplacement, le Landeronnais Eric Joner s'offre sa première participation. Un cadeau original qu'il s'accorde pour ses 50 ans fêté en septembre dernier, avec pour seul objectif de se faire plaisir.

«J'ai toujours pensé que je pourrais y participer un jour.» Passionné de rallye, Eric Joner a souvent fait le déplacement de Monaco en spectateur, puis comme membre d'une équipe d'assistance. Au bord des routes de l'arrière-pays, il rêvait d'être, une fois au moins, de l'autre côté de la barrière. Il lui a fallu attendre la cinquantaine pour réaliser ce qui s'approche fort d'un fantasme. «Je suis persuadé que malgré mon âge, il n'est pas trop tard.» Pilote amateur, dans tout le sens du

terme, «Papi» Joner sera navigué par la Vaudoise Nathalie Golaz et assisté par une dizaine de copains. «J'ai même une voiture ouverte.» Ce qui ne signifie en aucun cas que le pilote du Landeron perde sa sagesse et cherche à faire tomber les chronos. «C'est une sécurité, nous pourrions rouler plus tranquilles.»

Autre élément indispensable, même pour un concurrent sans autres ambitions que celle de terminer, les reconnaissances du parcours font partie des occupations préliminaires. «Nous avons fait peu de passages, mais tout de même quelque cinq mille kilomètres.» Le temps de prendre des notes et de les contrôler. Au volant de sa Renault Clio de série, groupe N pour les connaisseurs, Eric Joner n'a qu'une idée fixe: terminer. «Le classement est sans importance.» Pour l'occasion sa traditionnelle Renault Clio de série a fait l'objet d'une atten-

tion particulière. «Une bonne révision et une boîte à vitesse neuve. Ces voitures, moins on les touche, mieux ça va.» Règlement oblige, les pilotes sans-grade doivent passer par l'épreuve du parcours de concentration. Joner/Golaz, porteurs du numéro 203, sont partis hier soir de Turin pour rejoindre Monaco par le chemin des écoliers, une balade de plus de mille kilomètres. Si tout va bien, ils seront demain au départ de la première étape parmi les quelque 150 participants. L'aventure prendra alors une couleur différente avec quelques appréhensions. «J'ai peur de la glace, j'espère qu'il n'y en aura pas trop.» Ce n'est que dans la nuit de mercredi à jeudi, avec 1700 kilomètres supplémentaires au compteur, qu'Eric Joner pourra pleinement savourer son gâteau d'anniversaire. La cerise qui le coiffa aura alors pris la forme d'une banderole d'arrivée.

FLA

A l'ombre de l'Eiger

Les quatre mousquetaires

Bernhard Russi, Franz Heinzer, Daniel Mahrer et Urs Räber seront aujourd'hui les invités de marque des 67es épreuves du Lauberhorn. A 12h20, les quatre mousquetaires s'élanceront ensemble sur la piste de descente, Russi en tête et caméra en main. Le champion olympique de Sapporo se laissera dépasser juste avant le Hundschopf par Heinzer, puis dans le Haneggsschuss par Räber et enfin dans le grand S précédant l'arrivée par Mahrer. Le tout en direct sur votre petit écran. Du jamais vu sur une piste de descente. A quand les dépassements sur les pistes de bob?

Présence neuveilloise

En matière vinicole, c'est La Neuveville qui donne le ton, ici à Wengen. Le vin officiel des 67es courses du Lauberhorn est en effet un Schafiser 94, pinot pour le rouge, chasselas pour le blanc. La boisson la plus répandue dans l'aire d'arrivée demeure toutefois la célèbre Ovomaltine, produite comme chacun sait par la maison Wander. Dans l'Oberland, on reste bernois jusqu'au bout des doigts.

Ecran géant

On l'a déjà dit et on le répète: les gens de l'Oberland sont - souvent avec raison - très attachés aux traditions et ne cèdent que très difficilement au progrès. Pourtant, après les canons à neige, ceux-ci viennent une nouvelle fois de se mettre au goût du jour: pour la première fois, un écran géant permettra cette année aux spectateurs placés dans l'aire d'arrivée de suivre la course comme à la télévision. Un outil qui n'est assurément pas superflu à Wengen, où le public massé aux abords immédiats de l'arrivée n'a l'occasion de voir les coureurs à l'œuvre que durant trois à quatre secondes...

Une année d'avance!

N'empêche que la légendaire lenteur bernoise est une nouvelle fois mise à mal, actuellement à Wengen. Sur de nombreux murs de la station sont d'ores et déjà apposées les affiches des 68es courses du Lauberhorn, agendées aux 17 et 18 janvier 1998! Il n'est jamais trop tôt pour bien faire.

Didier Cuche filme

Il a été enrôlé pour l'occasion par François Sedan, le chef des descendeurs helvétiques. Depuis mercredi, le Neuchâtelois Didier Cuche filme ainsi ses potes à l'entraînement, dans les passages-clés de la piste du Lauberhorn. En attendant de pouvoir à son tour renouer avec la compétition, lorsqu'il sera complètement rétabli de sa double fracture du tibia et du péroné gauches. «Une simple question de temps, estime William Besse. Avec sa force de caractère, Didier reviendra à son meilleur niveau l'hiver prochain et il faudra à nouveau compter avec lui, j'en suis sûr.» Acceptons-en l'augure.

ALA

Au départ

Wengen. Descente du Lauberhorn (12 h 30): 1 P. Strobl (Aut). 2 Ortlieb (Aut). 3 Alphand (Fr). 4 Ghedina (It). 5 Franz (Aut). 6 Kernen (S). 7 Skaardal (No). 8 Perathoner (It). 9 Besse (S). 10 Kjus (No). 11 Podivinsky (Can). 12 Peter Runggaldier (It). 13 F. Strobl (Aut). 14 Vitalini (It). 15 Cavegn (S). 16 Lehmann (S). 17 Fattori (It). 18 Stemmle (Can). 19 Wert (Can). 20 Boyd (Can). 21 Fleischer (EU). 22 Sauder (Can). 23 Assinger (Aut). 24 Schifferer (Aut). 25 Herrmann (S). 26 Trinkl (Aut). 27 Mullen (Can). 28 Krauss (All). 29 Cattaneo (It). 30 Rasmussen (EU). **Puis les autres Suisses:** 39 Rupp. 49 Forrer. 50 Hoffmann. 53 Stössel./si

Patinoire des Mélèzes

Samedi
18 janvier
à 20 heures

Ligue
nationale A

HCC - Kloten



La qualité de la glace des Mélèzes laisse à désirer

Des bosses, des trous...

Certes, on n'en est pas encore au stade des entraîneurs et joueurs de football qui se plaignent souvent de l'état lamentable des pelouses. Toujours est-il que depuis quelques temps, Riccardo Fuhrer déplore la qualité de la glace des Mélèzes, indigne de la Ligue nationale aux yeux du barbu, avec des bosses et des trous. Mini-enquête.

L'entretien et la préparation de la glace des Mélèzes incombent à la Ville de La Chaux-de-Fonds. C'est Cédric Perrin et son équipe, forte de cinq membres, qui s'occupent de ce travail. Le responsable de l'entretien de la patinoire est le premier conscient qu'il y a quelque chose qui cloche. Reste qu'à ses yeux, la situation n'a rien de dramatique. Cédric Perrin: «Il y a plusieurs paramètres qui entrent en ligne de compte. L'idéal serait d'avoir une glace de trois centimètres d'épaisseur. Mais pour obtenir une telle glace, cela demande du temps. Tout d'abord, une fois par mois, on devrait pouvoir disposer de la glace une bonne douzaine d'heures sans que personne ne mette les patins dessus. Cela nous permettrait de la mouiller, de la raboter d'un centimètre, de la mouiller à nouveau, puis de la raboter. Rebelote une troisième fois. Hélas, pour une question de planing, il ne nous est pas possible d'agir de la sorte. Et comment va réagir Riccardo Fuhrer si on lui dit d'aller s'entraîner sur la patinoire extérieure?» Bonne question...

Autre source de soucis pour Cédric Perrin: la publicité. «Au début du championnat, la glace était en bonne état. Mais les publi-



ités inscrites dessus n'étaient pas des plus visibles. D'ailleurs, un responsable d'une grande banque me l'a fait remarquer. A la télévision, sa publicité passait presque inaperçue. Conséquence: il a fallu raboter la glace. Il serait également appréciable qu'avant un match, on puisse passer la «Rolba» deux, voire trois fois. Hélas, toujours pour une question de temps, on ne la passe qu'à une reprise. Dans ces conditions, il est difficile de faire plus, d'autant que la dalle en béton, installée en 1954, n'est pas des plus plates.»

Les reproches de Fuhrer sont les suivants: la glace est bosselée et il y a trop de trous. «D'accord, concède Cédric Perrin. Mais il n'y a pas que le hockey sur glace qui

se pratique aux Mélèzes. Il y a aussi le patinage artistique. Pour le patinage, la température idéale de la glace est de moins quatre degrés. Pour le hockey, elle s'élève à moins sept ou moins huit degrés. Nous avons établi une moyenne à six degrés. Ce qu'il faut savoir, c'est que plus une glace est dure, plus elle a tendance à se briser. Imaginez-vous les dégâts causés par les patineurs à l'artistique.»

Hier, une table ronde à réuni Charles Augsburg, Daniel Piller, Cédric Perrin et Riccardo Fuhrer afin d'évoquer cet épineux problème. «La saison prochaine, ça va s'améliorer» certifie l'employé communal. Dont acte.

GST

Idées d'habitat

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/913 30 47



Façade rideau
P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 68 80

La meilleure solution pour vos:

- revêtements de façades
- isolation
- échafaudages

132-794539

KIA Sportage



dès Fr. 28 540.-

Auto-Centre Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 97 77

132-794536



**RUBATTEL
& WEYERMANN SA**

Cadrams soignés

2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 117-119
Téléphone 032/913 25 13

132-794903

Le feu ne fait pas
la différence entre
propriétaire et locataire

Nous la faisons

mobicasa

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Marc Monnat
Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 032/913 15 35



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 00 55

**Centre Miele
des Montagnes
neuchâteloises**

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos,
aspirateurs, etc.

Vente + service après-vente

132-794550

MONTRES



Sponsor officiel du HCC

L'équilibre dans le temps

Ainsi que nos agents régionaux:

La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten

Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono

Cernier: Horlogerie Straumann

Le Locle: Bijouterie My Style

A la patinoire: Puck-Club

Vous proposent les montres du HCC!

132-795155

SPECTACLES - LOISIRS

La Revue

de Cuche et
Barbezat

LOCATION:

TICKET CORNER
SBS

CASINO-THÉÂTRE LE LOCLE

SUPPLÉMENTAIRES:

MER. 29 JANVIER - JEU. 30 - VEN. 31

SAM. 1ER FÉVRIER - DIM. 2

L'Impartial

Classé monument historique
d'importance nationale
par la Confédération

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE- FONDS

5e spectacle de l'abonnement

Dimanche 26 janvier 1997, à 20 heures

COURT-CIRCUIT

de Peter Shaffer

Adaptation d'Attica Guedj et Stephan Meldegg

Mise en scène de **Stephan Meldegg**

Avec: **Didier Gustin, Julie Arnold
et Jacques Serres**

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 032/912 57 57

Dès lundi 20 janvier pour les Amis du Théâtre
et mardi 21 janvier pour le public

DIVERS

CORDONNERIE

Réparation et vente
Service de clés

Gavino Chessa

**SUPERSOULES
de 30 à 50%**

sur tout le stock

Rue du Temple 29 (bâtiment des Trois-Rois)
2400 Le Locle, tél. 032/931 60 36

132-909

AUTOS - MOTOS - VELOS

Economisez jusqu'à
3200.-



Les Mazda 626 Fresh Line sont
actuellement jusqu'à 3200 francs
meilleur marché. Ainsi la version
5 portes, moteur 2.0i 16 soupapes
118 ch, ABS, deux airbags, climatisa-

tion et bien plus encore ne coûte que
26 700 francs au lieu de 29 900 francs.
Prix net TVA 6,5% incluse. Dépêchez-
vous: offre valable jusqu'à l'épuisement
des stocks.

Garage de l'Avenir SA

Rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 10 77

Garantie: 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Rouler de l'avant. **Mazda**

Publicité intensive, Publicité par annonces

Hockey sur glace Sierre un étage au-dessus de Fleurier

FLEURIER - SIERRE 2-9 (1-3 1-2 0-4)

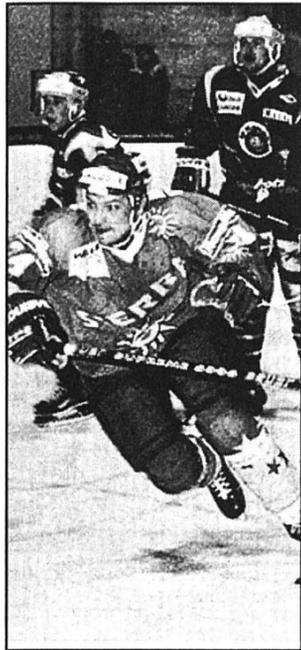
A l'impossible nul n'est tenu. Seul un gros exploit, un petit miracle même, aurait permis à Fleurier de chiper ne serait-ce qu'un point à son hôte de hier soir. Bien que Sierre n'ait pas livré une prestation irréprochable, la différence était

trop perceptible entre l'équipe neuchâteloise et le leader du groupe, pour que celle-ci ne se traduise pas en fin de compte au tableau de marque.

Les Fleurisans ont eu beau se battre comme des diables, à l'image de leur gardien Stéphane Aeby, ils n'ont rien pu

face à la puissance, à la technique et à la rapidité de jeu de Sierrois qui n'étaient pas venus en vacances au Vallon. Leur volonté et leur générosité dans toutes les situations a certes parmi aux poulains de Mike Lussier de limiter les dégâts durant quelque 25 minutes mais par la suite ils ont bien dû se rendre à l'évidence: les Sierrois évoluaient un étage au-dessus de leur.

Les Valaisans ont d'entrée de cause affiché leur intention de s'imposer. Acculés dans leur camp, les Fleurisans ont cependant tenu le choc tout en s'offrant quelques rares occasions de contre-attaquer. Maladroits dans leurs tirs, Monard et ses coéquipiers ne réussissaient pourtant guère à inquiéter le portier local. Une charge aussi inutile que rude de Soulaïmana sanctionnée d'une double pénalité de deux minutes, allait ouvrir la porte du but à des Sierrois qui ont profité de l'aubaine pour inscrire deux réussites en 64 se-



Le duel entre Darbellay et Soulaïmana à tourné court. photo Treuthardt

condes. La machine valaisanne était sur les rails du succès. Tous les efforts fleurisans allaient se révéler insuffisants en dépit des difficultés de leurs hôtes à tirer un avantage «normal» de leurs très nombreuses occasions.

Mais avouez, neuf buts, c'est bien assez...

FPA

Le point

Fleurier - Sierre 2-9
Yverdon - Moutier 2-7

Classement

1. Sierre	19	15	3	1	97-46	33
2. Saas Gr.	18	12	4	2	74-43	28
3. Villars	18	13	1	4	87-55	27
4. Viège	18	10	3	5	74-55	23
5. Moutier	19	9	3	7	77-68	21
6. Yverdon	19	9	3	7	56-56	21
7. F. Morges	18	7	3	8	56-69	17
8. Star LS	18	4	5	9	65-76	13
9. Tramelan	18	5	2	11	71-83	12
10. Fr.-Mont.	18	5	2	11	57-73	12
11. Fleurier	19	3	4	12	61-95	10
12. Fribourg	18	1	1	16	33-89	3

Aujourd'hui

18.15 Tramelan - HCP Fribourg
20.00 Viège - Franches-Montagnes
20.15 Star LS - Villars
20.30 Forward Morges - Saas Grund

Belle-Roche: 170 spectateurs.

Arbitres: MM. Henninger, Matthey et Brodard.

Buts: 14e Massy (Mozzini, à 5 contre 4) 0-1. 15e Mauron (Favre, à 5 contre 4) 0-2. 18e Pluquet (Rod) 1-2. 20e Mrukvia (Mauron) 1-3. 26e Zanolli (Guntern) 1-4. 27e Soulaïmana (Vuillemin, à 5 contre 4) 2-4. 36e Mauron (Mrukvia) 2-5. 42e Darbellay (Zanolli) 2-6. 45e Zanolli (Darbellay) 2-7. 56e Malara (Monard, Mrukvia) 2-8. 60e Lendi (Faust) 2-9.

Pénalités: 9 x 2' contre Fleurier; 8 x 2' contre Sierre.

Fleurier: S.Aeby.; Vuillemin, Bobillier; P. Aeby.; Liechti; Vaucher V., Jaquet; Rohrbach, Vaucher S., Soulaïmana; Jeannin A., Pluquet, Rod; Walter, Chapuis.

Sierre: Erismann; Massy, Favre; Jezzzone; Faust; Guntern, Cramate; Monard, Mauron, Mrukvia; Zanolli, Darbellay, Zimmermann; Mozzini, Lendi, Malara; Wobmann.

Saint-Imier Mérité

SAINT-IMIER - UNIVERSITÉ NE 2-2 (0-0 0-2 2-0)

Pour ceux qui en doutaient encore, ce championnat de deuxième ligue est sous l'emprise des équipes du Littoral, mais Saint-Imier faillit contredire cette règle. Après un premier tiers très engagé, qui mit en valeur les qualités du portier Vuillemin, sous la pression neuchâteloise, la deuxième période, elle, mit à jour l'inconstance des Imériens et l'impossibilité de ceux-ci de poser un jeu de puissance à 5 contre 4. Pire, ils encaissèrent deux buts, ce qui aurait pu être le tournant du match.

Les dernier vingt fut de toute beauté grâce à une équipe imérienne retrouvée et qui revint au score très logiquement. Université pliait et rompit à 26 secondes de la fin par l'ex-Universitaire John Ross. Mais indiscutablement, ce partage est mérité et logique dans un match de haut

niveau qui méritait une meilleure assistance.

Patinoire de l'Erguël: 100 spectateurs.

Arbitres: MM: Matthey, Schuppach.

Buts: 32e Fischer (à 4 contre 5) 0-1. 35e Rochette (Morin, à 4 contre 5) 0-2. 34e Ross (Dubois) 1-2. 60e Ross 2-2.

Pénalités: 9 x 2' contre chaque équipe.

Saint-Imier: Vuillemin; T. Vuilleumier, Ryser; E. Vuilleumier, Tanner, P. Vuilleumier; Terraz, Morand; O. Vuilleumier, Ross, Goly; P. Gilomen, Vinkler; Hinni, Dubois, Dogana; Rettenmund.

Université NE: Matthey; Morin, Strahm; Rochette, Positano, Picard; Fischer, Boyer; Vessaz; Schneider, Gattoliat; Gross, Saugg, Garressus.

Notes: Saint-Imier évolue sans Vogt et Valsangiacomo (blessé). Université NE sans Giacomini (raisons professionnelles) ni Meyer (malade).

JMT

Star Précieux

LES PONTS-DE-MARTEL - STAR CHAUX-DE-FONDS 3-5 (1-1 1-2 1-2)

Ce qui pouvait être un derby dynamique devint rapidement un affrontement. Les chocs violents, gratuits et inutiles remplacèrent le jeu de puissance, la «vista» et les passes millimétrées qui font du hockey sur glace un sport spectacle. Le dernier tiers temps s'anima un peu. Les Ponières eurent toutefois bien des difficultés à exalter leurs supporters. Ils firent preuve d'un sursaut d'orgueil dans le troisième tiers, mais celui-ci ne suffit pas à éloigner l'équipe de la dernière place du classement.

Patinoire du Bugnon: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Braissant, Gaberel.

Buts: 7e Matile (Ruggeri) 1-0. 20e Frigeri 1-1. 22e Tavernier 1-2. 36e Kehrl 2-2. 36e Frigeri 2-3. 44e Barth (à 5 contre 4) 2-4. 46e Audétat 3-4. 52e Huguenin (Huguenin) 3-5.

Pénalités: 7 x 2' plus 1 x 5' contre Les Ponts-de-Martel; 5 x 2' plus 1 x 5' plus 1 x 10' (Barth) contre Star Chaux-de-Fonds.

Les Ponts-de-Martel: F. Jean-Mairet; B. Jean-Mairet, Jeaneret; Zwahlen, Kehrl; Audétat, Wicht, Dubois; Aubert, Vuille, Dupré; Ruggeri, Matile, Meier.

Star Chaux-de-Fonds: Perrenoud; Ganguillet, Kunz; Girardi, Ipeck; Lora, Oppliger, Huguenin; Bourquin, Tavernier, Frigeri; J. Leuba, Barth, Gerber; R. Leuba, Zurcher, Spätig; Botter.

JDR

Le point

Autre résultat
Ajoie II - Sarine FR 6-3

Classement						
1. Neuch. YS	12	11	1	0	61-19	23
2. Uni NE	13	9	3	1	80-33	21
3. Court	12	6	3	3	50-39	15
4. Ajoie II	12	6	0	6	52-54	12
5. St-Imier	13	5	3	5	48-41	11
6. La Brévine	12	4	2	6	47-55	10
7. Sarine FR	12	4	1	7	48-53	9
8. Le Locle	12	4	1	7	40-54	9
9. Star Chx-Fds	13	4	0	9	33-70	8
10. Pts-de-Martel	13	2	10	1	31-72	4

Aujourd'hui
17.30 Court - La Brévine.
18.00 Le Locle - Ajoie II.
20.00 Neuchâtel YS - Sarine FR.

Grand 7
Rapports pour 20 centimes

Combinaison gagnante:
1 - 4 - 6 - 11 - 14 - 5 - 4

7 gagnants: tirelire
6 gagnants: 132,40 fr.
5 gagnants: 7,90 fr.

BANCO JASS

♥ 9, R, A ♦ 6, 8, 9, 10, R
♣ 7, V ♠ 8, D

Tennis Chang renvoie Henman à ses études

Michael Chang a mis fin à la belle aventure de Tim Henman (22 ans) en battant sans discussion le jeune Britannique en 16es de finale de l'Open d'Australie. Le joueur d'Oxford a été renvoyé à ses études par maître Michael Chang, victorieux 6-1 7-6 (7-3) 6-3, après une leçon d'une heure 44 minutes. Réputé pour son flegme, Henman, dans son émoi, a commis 40 fautes directes contre 14 seulement pour son professeur!

Tombeur de Boris Becker au premier tour, l'Espagnol Carlos Moya, qui n'en finit plus également de rencontrer des Allemands, a éliminé Bernd Karbacher, 59e mondial, type même habituellement de l'adversaire difficile à manœuvrer, 6-2 6-2 6-2. Grâce à sa vitesse de course, Moya, qui a pris une assurance incroyable, s'est joué de ses amorties, a

réussi d'innombrables contrepieds, quelques beaux retours et d'imparables accélérations de coup droit. Si bien que le pauvre Karbacher, qui a perdu neuf jeux de suite entre les premier et deuxième sets, a vu son tennis se désintégrer rapidement. L'épaule de Thomas Enqvist va apparemment beaucoup mieux, et le Suédois a fini par faire plier, 7-6 (10-8) 7-5 6-2, la volonté de l'Espagnol Sergi Bruguera.

Quant à Marcelo Rios (numéro 9), le jeune Chilien, vainqueur de l'Autrichien Gilbert Schaller 4-6 7-6 (7-2) 6-1 6-1, il disputera à 22 ans un huitième de finale d'un tournoi du Grand Chelem pour la deuxième fois de sa carrière, après Roland-Garros l'été dernier.

Résultats

Simple messieurs. 16es de finale: Chang (EU/2) bat Henman (GB) 6-1 7-6 (7-3) 6-3.

BRÈVES

Hockey sur glace Orlando prolonge

Berne a prolongé d'une saison le contrat de son attaquant Gaetano Orlando (34 ans). L'Italo-Canadien, meilleur «compteur» de LNA, joue depuis la saison 1993/94 sous les couleurs de l'actuel leader du championnat. Pour sa part, Gil Montandon sera éloigné des patinoires pour une durée de deux à trois semaines. Le Neuchâtelois s'est déboîté une épaule à l'entraînement. /si

Von Arx reste à Davos

L'attaquant international Reto von Arx (21 ans) a signé un nouveau contrat de deux ans en faveur de Davos. Le Bernois, venu il y a deux ans de Langnau, se rendra néanmoins aux Etats-Unis à la fin du championnat. Il y disputera la fin de la saison de AHL avec les Albany River Rats, l'équipe-ferme des New Jersey Devils. S'il devait avoir une ouverture pour jouer en NHL,

von Arx pourrait se délier de son contrat avec Davos. /si

Miner et Kessler fidèles à Zoug

Le Canadien John Miner (31 ans) a prolongé son contrat avec Zoug jusqu'en 1999. Le club de la Suisse centrale s'est par ailleurs assuré les services de l'international suisse Dino Kessler (30 ans) jusqu'en 2001. /si

Football Sion bouge

Sion a officialisé les transferts du Brésilien Roberto Assis (25 ans), qui fait son retour à Tourbillon, et du Français Frédéric Meyrieu (Lens). Le Sud-Américain a joué trois ans en Valais, avant de quitter Sion pour le Sporting Lisbonne après la victoire en Coupe de Suisse en 1995 contre Grashopper. Il a été cédé depuis par le club portugais à Vasco de Gama (Br). Meyrieu (29 ans en février), un milieu de terrain de petit gabarit (1,70 m), devrait prendre le relais en tant que régisseur de son ex-coéquipier Philippe

Vercruysse. Il évoluait depuis 1993 à Lens, après avoir porté les couleurs de Toulon, Marseille (deux fois) et du Havre. Sion a par ailleurs engagé l'attaquant brésilien Sergio Alves Lima (Fortaleza), âgé de 26 ans, qui a signé pour une durée de trois ans et demi. Enfin, le défenseur Alain Gaspoz a prolongé son contrat pour quatre ans. /si

Tennis Les Cantonaux

Dames. Premier tour R7/R9: M.-Th. Cividino bat M.-C. Watterlos 6-2 6-2.

Quarts de finale: A.-M. Girardin bat V. Verdon 6-4 6-0. B. Veuve bat J. Recoing 6-1 6-3. J. Piccolo bat M.-Th. Cividino 6-4 6-3. Th. Reber bat M. Francon 6-3 6-1.

Quarts de finale R4/R6: O. Nobs bat C. Yersin 6-4 6-4. S. Casotti bat G. Rusca 5-7 6-2 6-4. A. Simon bat J. Leggiadro 6-4 6-2.

Messieurs. Huitième de finale R4/R6: C. Weber bat L. Wirth 6-2 6-1. O. Perroud bat G. Allemann 6-1 6-2. O. Priolo bat A. Brossard 6-4 6-3. J. Uehlinger bat B. Hellstern 1-6 7-6 6-4. M. Lengenhager bat S. Bischof 6-4 1-6 7-5. Cl.-A. Brandt bat G. De Mavellis 6-1 6-2./réd.

Tramelan Succès obligatoire

Unique formation d'ores et déjà condamnée à participer au tour de relégation, le HCP Fribourg se déplace en début de soirée aux Lovières. Bien que privés de Giovannini et Zigerli (touché à la cuisse par un coup de patin fortuit d'un Villardous, mardi dernier), Tramelan se devra de battre la lanterne rouge dans l'optique des play-offs.

Face à la phalange fribourgeoise, les Tramelots devront éviter tout relâchement coupable. «Pas comme à Villars, clame Robert Paquette. Avant de nous incliner 6-8, nous menions encore 6-2 à la 38e. Par la suite, nous avons regardé le train passer. Certains de mes joueurs étaient trop sûrs de notre succès. Bien sûr, lors de l'ultime période, nous n'avons évolué qu'avec deux défenseurs types, mais cela ne doit pas s'apparenter à une excuse. On leur a offert trop de pinks dans notre zone. On a vu le résultat.» Des erreurs que les Jurassiens devront éviter de commettre face au HCP Fribourg.

Si par rapport à l'ultime vingt de Villars le Canadien pourra à nouveau compter sur Boss, Schaffroth et Habegger, un attaquant devra tout de même se muer en défenseur. Il s'agira en l'occurrence de l'ex-Fleurisain, Batscher.

Saisir sa chance

Franches-Montagnes pour sa part effectue le périlleux déplacement de Viège. «En plus de Nicolet, je ne pourrai pas aligner Willy Kohler, blessé à la cuisse, précise Hugo Lehmann. Ce soir, nous ne partirons certes pas favoris mais si une petite chance se présente, nous devons savoir la saisir.» En net regain de forme défensive aux dires du Jurassien, les Taignons devront se montrer cependant plus réalistes, lucides et travailleurs en phase offensive que lors de leurs dernières sorties s'ils veulent tenter de réaliser un exploit en terre haut-valaisanne.

FAZ

Ski nordique Franc succès

Organisée par le Ski-Club du Locle, la dixième nocturne à l'américaine par équipes de deux a connu un franc succès avec la participation de 74 skieurs, parmi lesquels on trouvait tous les meilleurs régionaux. Tout le monde se retrouvera demain dimanche à La Sagne pour la Course du Communal dont le départ sera donné sur le coup de 10 h.

OJ mixte: 1. Yannick Rosat-Pauline Matthey (La Brévine) 17'37"08. 2. Boris Aubry-Laurent Coita 19' 48" 09. 3. Emilien Piaget-Sébastien Bourgeon 20' 15" 09.

OJ II garçons: 1. Manuel Cirielli-Gregori Matile 27' 01" 01. 2. Hervé Borel-Valentin Vuillemez (La Brévine) 28' 13" 01.

OJ III filles: 1. Emilie Baehler-Nadège Fahrni (La Brévine) 24' 33" 05. 2. Ludvine Ray-Fania Matthey (La Brévine) 25' 26" 09.

OJ III garçons: 1. Flavian Matthey-Romain Haldimann (La Brévine) 20' 59" 03. 2e Sébastien Borel-Kenni Morand 22' 47" 03. 3. Dionys Calame (La Brévine)-Mike Morald (Le Locle) 24' 39" 07.

Juniors: 1. Johann Schmid-Yann Pellaton (La Brévine) 45' 16" 05. 2. Emmanuel Matthey-Fabien Schneider (Le Locle LSVIN) 47' 29" 05. 3. Marc Lauenstein-Sylvie Maitre (Chaumont) 54' 34" 03.

Dames: 1. Noélie Matthey-Magalie Calame (Le Locle) 33' 48" 04. 2. Marie-Claude Chatelain (Saignelégier)-Emmanuelle Larfi (Le Locle) 33' 48" 07. 3. Caroline Bieri-Pauline Bieri (La Chaux-de-Fonds) 34' 49" 00.

Seniors: 1. Jérôme Chatelain-Christophe Frésard (Saignelégier) 44' 52" 06. 2. Gilles Dumont-Jérôme Paratte (Le Locle) 45' 30" 02. 3. Christophe Pitier, Jean-François Junod (La Chaux-de-Fonds) 45' 32" 02. CHA

En chiffres

LES «COMPTEURS» DE LNA

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Orlando (Berne)	63 (23,40)
2. McDougall (Zoug)	53 (33,20)
3. Yaremchuk (Davos)	53 (24,29)
4. Khomutov (FR Gott.)	53 (23,30)
5. Bykov (FR Gott.)	53 (17,36)
6. P. Lebeau (Zurich)	44 (26,18)
7. Hodgson (Davos)	44 (24,20)
8. Sjödin (Lugano)	43 (18,25)
9. Nylander (Lugano)	43 (10,33)
10. Kwartalnov (Ambri)	42 (23,19)
11. Jenni (Lugano)	41 (18,23)
12. Petrenko (Davos)	39 (18,21)
13. Howald (Berne)	38 (21,17)
14. Miner (Zoug)	38 (13,25)
15. Cramer (Lugano)	38 (7,31)
16. Jaks (Ambri)	37 (18,19)
17. Fuchs (Berne)	36 (16,20)
Gaudreau (HCC)	36 (16,20)
19. Micheli (Zurich)	35 (18,17)
20. Walz (Zoug)	35 (16,19)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Anderson	28 (14,14)
Cowie	26 (15,11)
Schümperli	22 (11,11)
Diener	17 (9, 8)
Cantoni	13 (6, 7)
G. Dubois	12 (7, 5)
Leimgruber	11 (4, 7)
Andenmatten	11 (3, 8)
Alston	10 (4, 6)
Bourquin	8 (2, 6)
Reber	8 (2, 6)
Pont	7 (1, 6)
D. Dubois	5 (1, 4)
Wicky	5 (1, 4)
Elsener	3 (2, 1)
Ott	2 (2, 0)
Sommer	2 (1, 1)
Meyer	1 (0, 1)

PÉNALTÉS (en minutes)

1. Kloten	*354
2. Ambri-Piotta	*356
3. Lugano	*416
4. Davos	*434
5. Rapperswil	*446
6. Berne	*486
7. Zoug	*515
8. FR Gottéron	*520
9. Zurich	*525
10. La Chaux-de-Fonds	*598

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Anderson	105
2. Elsener	93
3. Cowie	70
4. Bourquin	60
5. Pont	52
6. Gaudreau	44
7. Reber	26
8. Leimgruber	18
Sommer	18
10. Alston	16
Diener	16
D. Dubois	16
13. Andenmatten	14
Schümperli	14
15. G. Dubois	6
Murisier	6
Wicky	6
HCC*	6
19. Ott	4
20. Cantoni	2
Chappot	2
Meyer	2
Schnegg	2

A l'affiche

LNA
Ce soir
20.00 La Chaux-de-Fonds - Kloten
Davos - Zoug
Lugano - Berne
Rapperswil - Ambri-Piotta
Zurich - FR Gottéron

Demain
16.00 Ambri-Piotta - La Chx-de-Fds
Berne - Zoug
FR Gottéron - Davos
Kloten - Zurich
Lugano - Rapperswil

Classement

1. Berne	34	23	2	9	150-96	48
2. Zoug	34	20	3	11	144-102	43
3. Davos	34	19	0	15	139-124	38
4. Kloten	34	16	5	13	112-99	37
5. FR Gott.	34	16	4	14	127-104	36
6. Lugano	34	16	4	14	130-118	36
7. Zurich	34	16	1	17	121-141	33
8. Rappers.	34	12	2	20	102-133	26
9. Ambri-P.	34	11	2	21	107-134	24
10. Chx-Fds	34	9	1	24	101-182	19

LNB
Top-LNB
Ce soir
20.00 Grasshopper - Langnau
Martigny - Herisau
Thurgovie - Lausanne

Classement

1. Langnau	10	8	1	156-29	30 (13)
2. Thurgovie	10	4	1	536-34	26 (17)
3. Grasshop.	10	3	2	530-35	25 (17)
4. Lausanne	9	4	2	335-35	22 (12)
5. Herisau	10	3	3	438-43	22 (13)
6. Martigny	9	2	1	634-53	18 (13)

Entre parenthèses points de la qualification

Tour Espoir
Ce soir
20.00 Bienne - Lucerne
GE Servette - Coire
Olten - Ajoie

Classement

1. Bienne	10	7	0	339-30	25 (11)
2. Coire	8	5	1	234-24	24 (13)
3. Olten	9	5	1	338-26	18 (7)
4. Lucerne	10	4	1	537-36	15 (6)
5. GE Servette	9	2	2	534-42	15 (9)
6. Ajoie	10	2	1	738-52	9 (4)

Entre parenthèses points de la qualification

Le match HCC - Kloten vous est présenté par VAC

Hockey sur glace Collaboration entre le HCC et Franches-Montagnes

Le HCC a son club ferme: le HC Franches-Montagnes. Depuis le début de la saison, les deux clubs collaborent déjà au niveau du mouvement juniors. Fin 1996, ils ont en plus signé une convention qui autorise - entre autres - les deux équipes fanions à s'échanger des joueurs âgés de moins de 23 ans, comme stipulé dans le règlement de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG). Mais tout n'est pas aussi simple...

Gérard Stegmüller

Qui n'a pas son club ferme? En LNA, personne assurément. Bienne pour Lugano, Lucerne pour Ambri-Piotta, huit (!) pour Berne (Berthoud, Wicki-Münsingen, Lyss, Soleure, Rotlbau Berne, Biberen, Worb et Unterseen), Bülach et Dielsdorf-Niederhausli pour Kloten, Wetzikon pour Rapperswil, HCP Fribourg pour FR Gottéron, Urdorf et Dübendorf pour Zurich, Saint-Moritz pour Davos, une nouvelle fois Lucerne pour Zoug et donc Franches-Montagnes pour le HCC.

Certains parlent de clubs fermes. D'autres évoquent le mot partenaire. C'est du pareil au même. Le but principal de cette manoeuvre est de permettre à de jeunes talents de têter de la LNA ou de la LNB, tout en continuant à jouer avec son club dans une catégorie inférieure. C'est également valable dans le sens inverse, à savoir que des joueurs de LN âgés de moins de 23 ans (titulaires ou pas) peuvent donner un coup de main à leurs clubs partenaires qui militent en première ligue par exemple.

Mais il y a bien sûr le règlement et ses subtilités.

Tout sauf un détail

On s'en doute volontiers, l'accord passé entre le HCC et Franches-Montagnes - le club jurassien a également un partenariat avec Ajoie - réjouit les deux parties. Riccardo Fuhrer trouve «que c'est une bonne chose, mais que ça arrive un peu tard». Son de cloche quasi identique pour Jean-Claude Wyssmüller. Le manager du HCC va plus loin: «A l'avenir, on peut supposer que les deux clubs se concertent quant à leur politique, tout en conservant leur autonomie.» Financièrement, aucun engagement n'a été pris de part et d'autre. Les joueurs peuvent «circuler» gratuitement, moyennant une taxe administrative de 200 francs, taxe qui file tout droit dans les caisses de la LSHG.

Evidemment, les Francs-Montagnards pouvant évoluer en LNA ne sont pas légion. Le junior et international des moins de 17 ans David Jobin est la cible de beaucoup de convoitises. Fuhrer aimerait bien l'enrôler pour la saison prochaine. Berne itou. A part Jobin, c'est le calme plat. Logique. A l'opposé, par contre, nombreux sont les Chaux-de-Fonniers qui pourraient tro-



Un exemple parmi d'autres: Michel Wicky pourrait très bien porter les couleurs franc-montagnardes l'espace d'un match. Voir plus. photo Galley

quer le chandail des Mélézes pour celui du Centre de loisirs.

Si un joueur est âgé de moins de 20 ans, le règlement est très large. Il n'y a en fait aucune restriction. Il peut figurer sur la feuille de match le mardi

- sans forcément pénétrer sur la glace - et jouer le prochain match de Franches-Montagnes. Par contre, pour prendre le cas d'un joueur âgé entre 20 et 23 ans, le règlement précise «qu'un joueur peut évoluer dans une ligue inférieure, pour autant que son nom ne figure pas sur la feuille de match de la dernière rencontre que son équipe a disputée». Ce point a son importance. Exemple précis: mercredi prochain, Franches-Montagnes reçoit Moutier. L'enjeu de cette partie n'échappe à personne, surtout pas aux dirigeants jurassiens, qui aimeraient pouvoir compter sur quelques renforts chaux-de-fonniers à l'occasion de ce derby. Concrètement, cela signifie que demain à Ambri-Piotta, Riccardo Fuhrer de-

vrait délibérément se priver de certains de ses éléments pour rendre service au HC Franches-Montagnes. Impensable. Ce «détail» du règlement n'en est en fait pas un. «C'est illogique» estime l'entraîneur du HCC, qui n'a pas forcément tort. «De plus, ajoute le barbu, un seul homme ne peut pas gagner un match à lui tout seul. Pour qu'elle soit efficace, notre aide aux HC Franches-Montagnes devrait concerner un bloc complet.»

Autre subtilité: une semaine avant la fin du tour qualificatif de première ligue, un joueur devra prendre une décision définitive: soit il porte les couleurs de son club, soit celle du club ferme. Cela jusqu'à la fin de la saison. Encore une précision: un gardien de LN, peu importe son âge, a le droit d'évoluer en ligue inférieure pour autant qu'il n'ait pas figuré quatre fois de suite sur la feuille de match.

Et l'équité sportive dans tout ça? Certains clubs de première ligue peuvent se sentir floués. C'est le cas notamment de Fleurier qui a l'intention d'écrire à la LSHG. Question: pourquoi le HCC s'est-il «allié» avec Franches-Montagnes et non pas avec le club de Belle-Roche? «Tout simplement parce que Franches-Montagnes s'est approché de nous et pas Fleurier» glisse Jean-Claude Wyssmüller.

Tout simplement! GST

L'accord du joueur

Aucun joueur du HCC n'a dans son contrat une clause qui stipule qu'il doit aller prêter main-forte au club ferme, en l'occurrence le HC Franches-Montagnes. La raison? Au moment de signer les contrats, la collaboration entre les deux clubs n'était pas encore d'actualité.

«Pour nous, c'est très clair, déclare Jean-Claude Wyssmüller. Le critère numéro un est d'obtenir l'accord du joueur. On ne peut ni ne veut forcer personne. Quant aux risques de blessures, ils sont aussi élevés en match qu'à l'entraînement.» GST

Cascade Fuhrer compte ses blessés

Jusqu'ici, le HCC avait relativement été épargné par les blessures graves, celle de Jan Alston mise à part. Mais depuis quelques jours, la poisse s'acharne sur la phalange des Mélézes. Qu'on en juge: Cantoni, qui souffre des adducteurs, s'est rendu chez un spécialiste à Bad Ragaz hier. Sa participation pour les deux rencontres de ce week-end est plus qu'improbable. Andenmatten se plaint également des adducteurs. Pour lui, les données du problèmes sont claires: il est hors course. Gilles Dubois a la main gauche dans le gypse. On lui a retiré l'échène qui le faisait souffrir mais l'attaquant chaux-de-fonnier ne pourra pas rejouer avant une semaine.

On continue. Mardi soir à Fribourg, et sans qu'il y ait eu une charge adverse, Loïc Burkhalter s'est fracturé le radius: Résultat des courses: sa saison est terminée. Il faut en plus ajouter à toutes ces déficiences celle de Glenn Anderson, suspendu pour quatre rencontres. Tout à l'heure aux Mélézes face au champion en titre Kloten (on a appris hier que Rothen avait prolongé son contrat de trois ans) et demain à Ambri-Piotta, Riccardo Fuhrer n'aura donc pas trop le

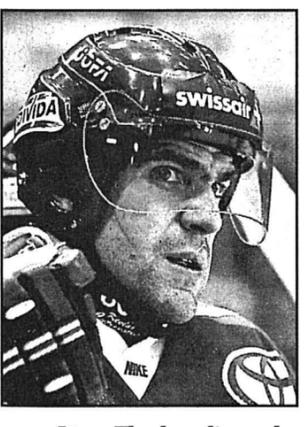
choix. «Dans ces conditions, le métier d'entraîneur devient facile» a plaisanté le barbu.

A cette cascade de défections, il s'agit d'apporter une précision concernant l'état de santé de Gaudreau: l'Américain n'est pas encore totalement remis de sa blessure au gros orteil. Ce soir et demain, il accompagnera néanmoins ses camarades, mais il jouera sous piquère.

On le répète: l'entraîneur du HCC n'a pas l'embarras du choix. Il va peut-être persévérer dans une voie qui fut la sienne mardi soir à Fribourg, lorsqu'il a choisi de faire évoluer Cowie en attaque, aux côtés d'Anderson et Alston. «Cowie peut très bien jouer devant et il sait marquer des buts, affirme le chef. Pour nous, le match le plus important est celui d'Ambri-Piotta. Mais cela ne signifie pas que nous allons brader la partie contre Kloten. Simplemment, il faudra gérer nos efforts. Comme c'est toujours le cas lorsque nous disputons deux parties en moins de 24 heures.»

C'est Jean-Luc Schnegg qui défendra la cage neuchâteloise contre les «Aviateurs». Ultime précision: on dispute ce week-end l'avant-dernière et l'ultime journée du tour qualificatif. GST

VITE DIT



- Jörg Eberle, dimanche dernier, vous avez disputé votre 600e match en LNA. Quel bilan tirez-vous de votre carrière?

- Globalement très positif. En quinze ans de carrière au plus haut niveau, je n'ai jamais connu de blessure grave. Pour ce qui est des résultats, j'ai vécu une période extraordinaire de 1983 à 1990, remportant six titres (ré: 2 avec Davos, puis 4 avec Lugano). Lors des sept premières éditions des play-off, j'ai toujours disputé la finale du championnat.

- Pendant toutes ces années, vous avez connu plusieurs modes de championnat. Votre avis sur celui de la saison en cours?

- Je ne suis pas contre le principe d'une augmentation du nombre de matches. Simplemment, cette saison, tant les

joueurs que les spectateurs ne se sont pas encore habitués à cette nouvelle formule. D'où l'impression générale d'un trop plein de rencontres. Avec le temps, le nombre relativement élevé de rencontres de faible niveau va diminuer.

- Quadruple champion suisse en titre, Kloten a traversé une profonde crise ces dernières semaines, qui a conduit au licenciement de Wayne Fleming...

- Au demeurant, tout changement d'entraîneur en cours de saison revêt un aspect négatif pour une équipe. Dans le cas présent, le coaching à la canadienne de Fleming n'a pas plus à certains dirigeants. A Kloten, depuis bon nombre d'années, on s'était habitué à un jeu à la nordique. D'où les problèmes de mentalité qui ont surgi au fil des semaines. Avec le retour de Conny Even-son, l'équipe a réagi positivement. Il est cependant trop tôt pour porter des jugements définitifs sur les bienfaits de cette décision.

- Cette mutation ne vous fait-elle pas regretter d'avoir quitté Lugano, après 12 ans passés à la Resega?

- Non, absolument pas. Lugano a également connu son lot de soucis cette année. Je dois quand même admettre que je ne suis pas insensible aux résultats de mes ex-coéquipiers avec certains desquels j'ai encore des contacts fréquents.

- Malgré les années, vous demeurez l'une des valeurs sûres de notre championnat.

- Tant que je m'amuse, je continue... Plus sérieusement, à 35 ans, je peux me montrer satisfait de ma première partie de saison (ré: 11 buts et autant d'assists), surtout si l'on songe que je ne suis plus professionnel à 100%. Je pense poursuivre ma carrière encore un an. Il sera alors tant de raccrocher...

- Vous êtes depuis peu un des responsables du Inline hockey..

- Disons que je travaille dans une agence organisatrice des manifestations sportives en Suisse, dont le Inline hockey. Personne ne s'attendait à autant de spectateurs pour la première édition. L'an prochain, pour augmenter le niveau sportif de la compétition, plusieurs professionnels Canadiens participeront à la deuxième édition.

- Ce soir, vous affrontez le HCC...

- Même si nous nous sommes imposés à trois reprises cette saison, La Chaux-de-Fonds a prouvé sa valeur sur sa patinoire. Grâce à notre victoire face à Davos mardi, nous avons acquis le droit de participer au master-round. Nous évoluerons ce soir avec moins de pression.. Je m'attends à un beau match, personne n'ayant rien à perdre... FAZ

VAC
LA CHAUX-DE-FONDS
2 MAGASINS
1 CATALOGUE

Volleyball Plateau en Coupe

C'est pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse messieurs que Plateau-La Neuveville va guerroyer demain, moins de 24 heures après s'être rendu à Näfels dans le cadre du championnat de LNA. L'équipe d'Andrzej Wiacek attend Amriswil.

«Sans joueur étranger, nous ne pouvons pas espérer gagner, reconnaît l'entraîneur de Plateau-La Neuveville. Nous tenterons de faire un bon match».

Beau deuxième de LNB, TGV-87 cherchera à consolider sa position face à un Meyrin dont il a cependant tout lieu de se méfier. «L'équipe genevoise est en progrès, constate Oleg Petrachenko, l'entraîneur-joueur des Tramelots. Elle possède un bon fond de jeu et sa motivation est grande à chaque match».

Du côté du NUC et de la LNB féminine, Michel Duvoisin n'insiste pas trop sur la défaite de ses protégées, dimanche dernier sur le parquet des Franc-Montagnardes. Avec la venue ce soir - au Mail - du chef de file de LNB, c'est une belle occasion de se réhabiliter qui se présente aux Neuchâteloises.

«Tous les matches sont très ouverts, souligne l'entraîneur. Bien que Montreux soit vaincu, il n'est sans doute pas imbattable. Quant à nous, si nous nous trouvons certes encore dans une bonne situation, nous devons gagner quelques parties pour éviter des ennuis».

L'obstacle qui se présente à un Franches-Montagnes au grand complet est d'une taille moins impressionnante que celui du NUC. «Uni Berne n'est pas une formation à négliger, loin de là. Au premier tour, nous l'avons battue 3-0, mais ce résultat était trompeur. Je pense que cela ne sera pas facile pour nous», observe Hans Bexkens.

A l'affiche

LNA masculine
Aujourd'hui
17.00 Näfels - Pl.-La Neuveville

LNB masculine
Aujourd'hui
17.30 Meyrin - TGV-87

Première ligue masculine
Aujourd'hui
16.00 Köniz - Val-de-Ruz

Coupe de Suisse masculine
Demain
16.30 TGV-87 - Uni Berne

17.00 Pl.-La Neuveville - Amriswil

LNB féminine
Aujourd'hui
17.30 NUC - Montreux

18.00 UNI Berne - Fr.-Montagnes

Première ligue féminine
Aujourd'hui
16.00 Moudon - Val-de-Ruz

Basketball Le match de la vérité pour Union Neuchâtel

Au-dessus de la barre à une journée de la fin du tour de qualification, Union Neuchâtel se trouve maître de son destin en recevant SAV Momo. Si la victoire ne sera pas forcément impérative face aux Tessinois (voir encadré), les hommes de Len Stevens tenteront cependant d'acquiescer par leurs propres moyens leur billet pour le tour final.

Fabrice Zwahlen

«Je me méfie de SAV Momo, lance Len Stevens. Les Tessinois possèdent une formation composée de joueurs solides et expérimentés, tels

Brewer, Fillmore ou Valis. Mais grâce à notre fabuleux public, nous devrions arracher notre qualification.»

Si les spectateurs de la salle omnisports seront acquis à la cause unioniste en tentant de jouer à fond leur rôle de sixième homme, les protégés de Len Stevens se devront, eux, de présenter un tout autre spectacle que mercredi à Morges en Coupe suisse. «Certes, l'équipe a manqué de concentration, perdant un nombre trop élevé de ballons, admet l'Américain. Mais nous avons obtenu l'essentiel, soit la qualification.» Mercredi soir, Len Stevens n'a aligné que pendant cinq minutes Maly et Ceresa. En ira-t-il de



Excellent à Morges, David Perlotto sera l'un des pions importants de la formation neuchâteloise. photo Treuthardt

même ce soir? «Absolument pas, lance l'entraîneur unioniste qui sera privé de Feller et Lobato. SAV Momo est trop adroit aux rebonds pour que nous nous privions d'un intéressant type!»

En LNB masculine, le BBCC sans Phildius ni Orha-

novic boucle son tour de qualification en se déplaçant à Blonay. Cette rencontre constituera l'ultime sortie sous les couleurs chaudes de Wälchli. A cause de ses études, le futur ex-pivot du BBCC rejoindra, vraisemblablement en compagnie de

Feuz, Val-de-Ruz (deuxième ligue).

Pour en revenir au match du jour, Pierre-Alain Benoît se montre circonspect sur la possibilité de victoire: «Sur le papier, Blonay possède la meilleure équipe de LNB, souligne-t-il. Pour notre part, nous tenterons de rester dans la course le plus longtemps possible.»

En LNB féminine, les filles du BBCC au grand complet espèrent décrocher leur premier succès de l'an nouveau, en se déplaçant à Fribourg pour affronter City: «Si nous parvenons à museler leur Américaine, explique Stefan Rudy, les deux points seront à notre portée.»

FAZ

A l'affiche

LNA masculine
Aujourd'hui
17.30 Cossonay - GE Basket
Versoix - Pully
Lugano - FR Olympic
Union NE - SAV Momo

Classement

1.	FR Olympic	1512	3	1592-139124
2.	Versoix	1511	4	1532-152322
3.	Monthey	1610	6	1525-149220
4.	SAV Momo	1508	7	1462-145316
5.	GE Basket	1507	8	1406-137214
6.	Union NE	1507	8	1505-154514

7.	Cossonay	1506	9	1417-147412
8.	Lugano	1505	10	1423-147810
9.	Pully	1505	10	1505-163904

LNB masculine
Aujourd'hui
17.30 Blonay - La Chx-de-Fds

LNB féminine
Aujourd'hui
15.00 City FR - La Chx-de-Fds

Les scénarios possibles

A une journée de la fin du tour de qualification, seules quatre équipes (sur six) sont assurées de participer au tour final: FR Olympic, Versoix, Monthey et SAV Momo. En début de soirée, Union Neuchâtel, GE Basket et Cossonay se disputeront pour leur part les deux derniers fauteuils. Plusieurs scénarios, pour la plupart favorables aux Unionistes, demeurent possibles:

- Si Union Neuchâtel bat SAV Momo, les Neuchâtelois se qualifient. Cossonay devra pour sa part s'imposer d'au moins sept longueurs face à

GE Basket pour condamner les Genevois au tour de relégation.

- En cas de revers unioniste, les hommes de Len Stevens pourraient tout de même accéder au tour final en cas de victoire de GE Basket à Cossonay, ou de succès de l'équipe de Mrkonjic de 39 points contre les gens du bout du lac. Si l'une de ces conditions n'était pas remplie, Union Neuchâtel serait condamné à participer, pour la troisième année consécutive, au tour de promotion-relégation LNA/LNB.

FAZ

PMUR	CHEVAL	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	
Demain à Vincennes, Prix du Cornulier (trot-monté, réunion I, 3e course, 2700 m, 14 h 54) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU.</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35 Seule la liste officielle du PMU fait foi	1	Très-Solide-L.	2700	J.-P. Piton	T. Hanne	29/1	Dm	Notre jeu 15* 16* 14* 5 12 9 8 4 *Bases Coup de poker 9 Au 2/4 15 - 14 Au tiercé pour 14 fr 15 - 16 - X ●●●●●●●●●● Le gros lot 7 3 10 15 8 13 4 14
	2	Belle-Argence	2700	J.-M. Bazire	U. Nordin	25/1	Dm5m7m	
	3	Cyclone-Nay	2700	Y. Dreux	H. Cogne	32/1	5m0m1a	
	4	Chopin-des-Lices	2700	J.-Ph. Mary	A. Houssin	23/1	Dm6m3m	
	5	Dresden	2700	A. Laurent	J.-E. Dubois	36/1	1a7a3a	
	6	Bengali-du-Loir	2700	P. Baekaert	U. Nordin	28/1	6a0a7a	
	7	Dream-With-Me	2700	F. Roussel	A. Roussel	12/1	0a6m1m	
	8	Eclair-de-Vandel	2700	J.-L. Dersoir	J. Hallais	14/1	1mDm1m	
	9	Costa-du-Bouffey	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	15/1	Dm2m1m	
	10	Filou-du-Boscaïl	2700	P. Maesschaele	S.A. du Boscaïl	41/1	Dm0m5m	
	11	Bleuet-de-Crepon	2700	H. Sionneau	L. Leduc	45/1	0a0a6a	
	12	Destin-de-Busset	2700	L.-Cl. Abrivard	L.-Cl. Abrivard	23/1	4m4a4a	
	13	Don-Paulo	2700	P. Gillot	F. Blandin	17/1	5m4mDa	
	14	Anita-de-la-Vallée	2700	J.-M. Monclin	L.-D. Abrivard	10/1	3m0m0a	
	15	Arcadia	2700	P.-Y. Verva	B. Desmontils	7/1	2m0m0a	
	16	Bonheur-de-Tillard	2700	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	4/1	1m5m2m	

L'ÉVÈNEMENT DU WEEK-END EN DIRECT.

Ce dimanche 19 janvier,
«PRIX DE CORNULIER» à Vincennes.

A suivre en direct dans l'un de nos 9 POINTS-COURSES.

Grand-Hôtel
RENENS

Le Terminus
LA CHAUX-DE-FONDS

Buffet de la Gare
GENÈVE

Restaurant La Clarté
SION

Le Belvédère
CRANS-MONTANA

Hippodrome d'Yverdon
YVERDON-LES-BAINS

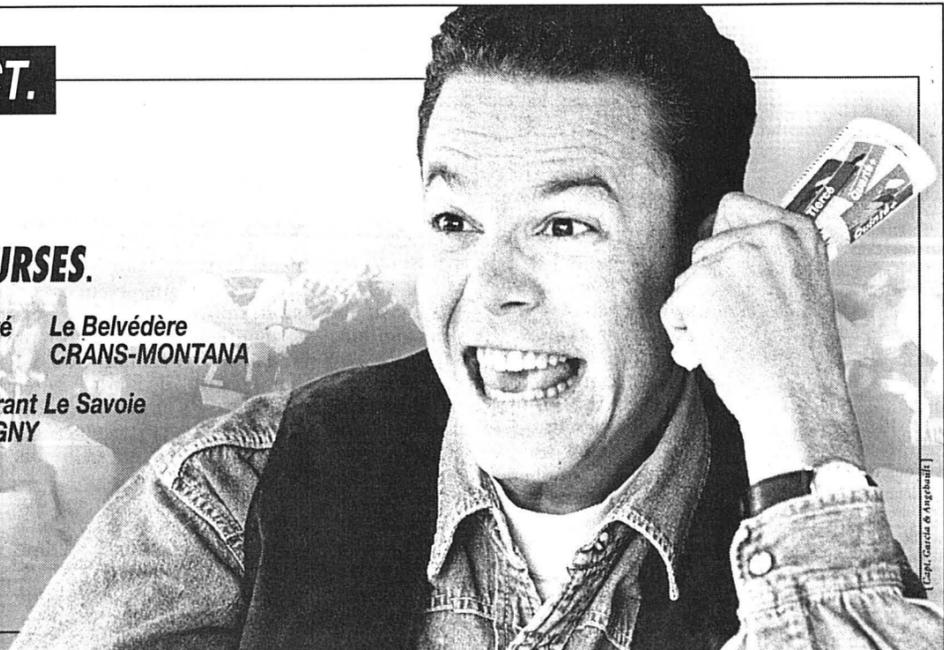
Hôtel du Moléson
VILLARS-SUR-GLÂNE/FR

Snack de la Gare
DELEMONT

Restaurant Le Savoie
MARTIGNY



La Suisse est dans la course!



Escapade La Sagne, la vallée des anciens colons

La vallée de la Sagne a passé à travers les siècles sans rien perdre de sa physionomie d'origine. L'alignement de ses hameaux et villages tout au long de la route qui marque la limite des anciens marais souligne son origine de terre de colonisation. Aujourd'hui, toujours essentiellement agricole, elle offre sports et loisirs en toutes saisons.

Encore préservée dans son ensemble par la discrétion de l'habitat, la vallée de la Sagne et des Ponts possède une limpide beauté faite de sobriété et d'espace. De très belles fermes des XVIIe et XVIIIe siècles témoignent de la prospérité et de la fierté des pionniers qui sont venus l'habiter surtout dès le XVIe siècle. Un tel paysage incite à la contemplation et au respect du temps qui passe et aux souvenirs qu'il laisse. Il ne manque pas d'influencer l'esprit des habitants, portés à la réflexion et au respect du passé. Sages et conservateurs, les Sagnards admettent eux-mêmes qu'ils sont lents et qu'ils ne se précipitent jamais pour prendre une décision, ce qui a protégé jusqu'ici la vallée de perturbations majeures.

Il ne lui manque rien pour vivre heureuse, elle possède même son petit train, fort apprécié des promeneurs et des skieurs de fond, un télési à la Corbatière, ainsi que des centres équestres. Au Marais rouge, (Ponts-de-Martel) et à La Sagne. Néanmoins, peu de touristes connaissent vraiment cette secrète réussite du Jura. Elle se réserve pour les visiteurs de la région et encore

bien souvent ceux-ci ne font qu'y passer trop hâtivement en voiture en se contentant du remarquable spectacle général, alors qu'une journée paraît déjà trop courte pour l'apprécier encore plus.

Au point de vue géologique déjà, la vallée des Ponts possède d'intéressants phénomènes évolutifs. Par exemple, le Bied, près des emposieux du Voisinage, sortes de puits herbux absorbant les eaux du Bied, présente une érosion qui pourrait creuser une nouvelle vallée comparable à celle du Locle. Avec ses tourbières, notamment celle du Bois des Lattes, au sud de Martel Dernier, la vallée de la Sagne et des Ponts a hérité d'un rare vestige des peuplements naturels post-glaciaires, représentant une mini-toundra avec des bouleaux, des aïelles, des sphagnes à l'origine de la tourbe, ainsi que des animaux spécifiques à ce milieu. L'exploitation de la tourbe a fait disparaître la plupart de ces typiques biotopes qui couvraient une grande partie de la vallée.

Terre de pionniers

L'espace central préservé de cette somptueuse vallée est probablement l'héritage d'un principe d'habitat très réglementé. Au Moyen Âge, les terres appartenaient en partie à la seigneurie de Valangin, en partie à celle de Rochefort. Une tour de péage romane a précédé l'église de La Sagne-Eglise, construite en 1526. Les premières familles se sont installées à La Corbatière en 1320. Les lopins attribués comprenaient une part de marais et de pâturages au sud de la route et les champs cultivés se situaient au nord, jus-



La limpidité de l'horizon hivernal du côté de la Roche aux Cros.

photo Carducci

qu'à la lisière de la forêt et des pâturages d'été, exploités en commun sur le communal de La Sagne, un territoire de 400 hectares, entourés de murs de pierres sèches. Ce système d'estivage commun du bétail, confié à un berger, fonctionne toujours. Les prairies parmi les sapins sont très appréciées également des promeneurs et les dimanches

d'automne, on y pratique la torrée sur une grande échelle. Ainsi précisé et organisé, le territoire de la vallée ne permettait pas d'étendre l'habitat et les ressources de la vallée au-delà d'une certaine limite. Beaucoup de Sagnards ont été contraints d'émigrer.

Traditionnellement, la vallée de la Sagne se trouve sur

un axe de cheminement qui va de Paris à Berne. Le monumental relais de diligences de la Croix-Blanche l'atteste. Lorsque la route de la Vue des Alpes n'existait pas encore, les voyageurs passaient par la gorge du Mont Dar. Il s'agissait surtout de gens de métier, tisseurs, tailleurs de pierre, horlogers, mais aussi de colporteurs, de chanteurs et

musiciens, venus du Tessin. Restée en dehors des grands circuits, la vallée s'est tout de même battue pour avoir sa ligne de chemin-de-fer qui fut inaugurée le 25 juillet 1889. Celle-ci a la vie dure, après avoir frôlé la fermeture en 1935, elle vient de s'offrir deux nouvelles automotrices.

Laurence Carducci

Statues dans les bois Etagères du savoir Plaisirs de neige

Le sentier des statues, sur le bord sud de la vallée de la Sagne, est à une demi-heure de marche depuis Marmoud. Taillées à même le tronc des arbres par Georges-André Favre, des sculptures font corps avec la forêt. Depuis 1979, captivé par l'atmosphère particulière de l'endroit, l'artiste y a installé son atelier. Le sentier des statues compte déjà quarante pièces et la collection s'enrichit donc sans cesse. La foule des créatures à venir est déjà prévue dans les troncs déjà préparés. Elles commenceront à se faire tailler dès le dégel. En attendant, Georges-André Favre construit une nouvelle cabane, munie d'une vaste table et de bancs pour accueillir les visiteurs. L'endroit est bien signalé depuis la route.

LCA



Rencontre dans la pénombre. photo Carducci

Les sciences naturelles, la grande et la petite histoire concernant les rois et comme les ménagères se savourent avec une intensité sans pareille dans le merveilleux musée de la Sagne, animé par Roger Vuille et Pierre Perrenoud. Il a été fondé en 1876 par la Société d'instruction mutuelle de la Sagne, afin de mettre à disposition des jeunes générations des reflets du monde. Vitrines et étagères ne manquent pas d'exotisme, La présence d'un de Meuron, allié sans doute au général naturaliste neuchâtelois dans le comité de fondation, y est pour quelque chose. Le musée possède aussi plusieurs nobles portraits, notamment de Marie de Nemours et des rois de Prusse Frédéric II et Frédéric-Guillaume III, mais aussi une formidable collection de boîtes 1900, et bien d'autres choses

encore qu'il faut absolument aller voir.

LCA

● Le musée de la Sagne est ouvert tous les premiers dimanches du mois, de 13h30 à 17 heures.

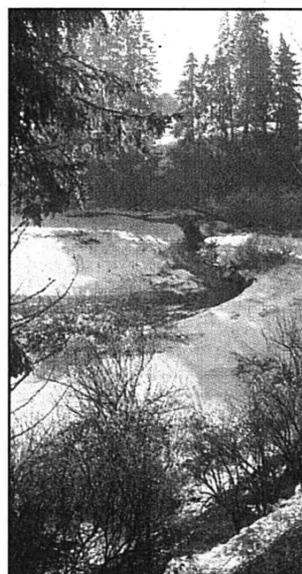


photo Carducci

La vallée de la Sagne accueille la neige avec la classe qui la caractérise. Elle affine encore l'espace et se prête admirablement au ski de fond sur toute sa longueur. Les pistes n'essoufflent personne, elles sont idéales pour les skieurs débutants. Chacun peut mesurer son parcours à sa guise et revenir en train, (un toute les heures), pour rejoindre sa voiture par exemple, lorsque l'envie lui en prend. Le ski de descente se pratique à la Corbatière grâce au télési des Grandes-Roches, (piste noire, 1000 mètres, rouge 1600 mètres). Les débutants s'exercent sur la piste verte, (500 mètres).

LCA

● Téléskis ouverts la semaine de 13 à 17 heures et les samedis et dimanches de 9 à 17 heures sans interruption.



Le Bied aux Ponts-de-Martel. photo Carducci

Coup de fourchette L'Asie à la Croix-Blanche



Héritier depuis des générations d'un des bâtiments les plus spectaculaires de la vallée, à l'enseigne de la Croix-Blanche à la Sagne, Jean-Pierre Tissot représente bien l'esprit du lieu, avide de connaître le monde, mais tout de même attaché à ses racines. Avant de reprendre le restaurant familial en 1978, il a mis cinq ans pour faire le tour du monde tout en exerçant son métier de cuisinier. Il a découvert l'Asie, un coup de cœur qui ne le lâche plus. Il en a ramené la science du canard laqué aujourd'hui sa grande spécialité. Son épouse d'origine thaïlandaise appuie encore l'authenticité et l'exquise présentation des plats.

Mais à part une bonne carte et des menus du jour, il faut savoir qu'un grand menu, (asiatique ou non), à la Croix-Blanche ne s'improvise pas. Les commandes se prennent une semaine à l'avance pour les fins de semaine. Dans la petite salle, l'accueil est discret, confortable. Les repas se déroulent sans bousculades, car le stress n'est pas l'affaire de ce restaurateur plein de sagesse qui travaille en famille, aidé de sa mère et de sa femme. Un souci l'habite pourtant, celui d'entretenir l'imposant toit de l'auberge, qui fut longtemps un des relais principaux des diligences de la route Paris Berne.

LCA



Le relais des diligences, construit en 1782. photo Carducci

Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

Départ de Genève:

Auckland (780.-) avec Ibéria

Bangkok (780.-) avec Kuwait Airways

Colombo (720.-) avec Kuwait Airways

Delhi (720.-) avec Kuwait Airways

Hanoi (1560.-) avec Singapore Airlines

Hong Kong (1260.-) avec Singapore Airlines

Papeete (1870.-) avec Air France

Singapour (1125.-) avec Turkish Airlines

Tokyo (1490.-) avec SAS

Départ de Zurich:

Jakarta (1080.-) avec Malaysia Airlines

* Tarif jeunes

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.astar->

te.ch/gefic et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions.

Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Nous cherchons, pour entrée en fonction tout de suite ou à convenir, une personnalité dans le domaine

technico-commercial

Profil recherché:

- solide formation technique de base;
- aptitudes confirmées à vendre et négocier;
- des connaissances de l'horlogerie (habillement de la montre) seraient un avantage;
- âge: 35 à 40 ans.

Après une formation spécifique approfondie sur nos produits, notre futur attaché technico-commercial se verra confier le suivi des relations avec une clientèle exigeante.

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser à la direction du personnel de Pibor Iso S.A., CH-2855 Glovelier.

14-795539

pibor iso s.a.
(CH) 2855 GLOVELIER - Tél. 032/426 78 65

Suchen Sie eine neue berufliche Herausforderung?

Wir sind ein solides Fabrikations- und Handelsunternehmen und suchen für den Verkauf unserer Produkte für die Landwirtschaft

zwei Aussendienst-Mitarbeiter.

- Sie sind:
- zweisprachig (f/d), kontaktfreudig und unternehmerisch denkend
 - an selbständiger Arbeit interessiert
 - zwischen dem 25. und 45. Altersjahr
 - der Landwirtschaft nahestehend
 - lernfähig und überdurchschnittlich einsatzfreudig.

- Wir bieten:
- eine sorgfältige und gründliche Ausbildung und Einarbeitung
 - ständige Weiterbildung
 - bei Eignung lukrative und ausbaufähige Dauerstelle mit interessanten Anstellungsbedingungen
 - optimale Innendienst-unterstützung.

- Gebiete:
1. Stelle: Kanton NE und nördlicher Teil des Kantons VD
 2. Stelle: Kanton JU, Berner Jura und kleinere Teile der Kantone BE, NE und FR

Wenn Sie sich von dieser selbständigen Tätigkeit angesprochen fühlen, so senden Sie uns bitte Ihre Bewerbung mit Zeugniskopien, Passfoto, kurzgefasstem Lebenslauf und einer Handschriftprobe. Nähere Auskünfte erteilt gerne:



WALSER+CO. AG
9044 Wald AR

Tel. 071 877 15 21, intern 232
(Herr Kellenberger)

132-773492

- VOUS** êtes jeune et dynamique
VOUS aimez travailler dans l'alimentation ou la restauration
VOUS souhaitez un poste à plein temps ou à temps partiel

Alors, nous vous offrons un poste de

VENDEUSE OU SOMMELIÈRE

Adressez offre écrite avec certificats, photo et curriculum vitae à: Marending SA, avenue Charles-Naine 55, 2304 La Chaux-de-Fonds.



132-891

Marending

Boulangerie - Pâtisserie - Croissanterie

- VOUS** êtes étudiant(e)
VOUS aimez le contact
VOUS souhaitez travailler le week-end

Alors, nous vous offrons un poste de

VENDEUSE OU SOMMELIÈRE

Adressez offre écrite avec certificats, photo et curriculum vitae à: Marending SA, avenue Charles-Naine 55, 2304 La Chaux-de-Fonds.



132-890

Marending

Boulangerie - Pâtisserie - Croissanterie

Selbständiger Handelsvertreter(in) für FR, NE, VD, VS
Fundiertes, stark expandierendes Unternehmen sucht für sein junges Team im Bereich Sicherheitstechnik NUTZFAHRZEUGE selbständige(n) Handelsvertreter(innen). Voraussetzungen: Kontaktfreudigkeit, eigenes Fahrzeug und technische Begabung.
Geboten werden: zukunftsorientierte, sichere Produktpalette, Einschulung und Verkaufunterstützung, Möglichkeit in Eigenverantwortung zu arbeiten, sehr guter Verdienst.
Ihre schriftliche Bewerbung inkl. Lebenslauf und Photo senden Sie bitte an: paco impex ag Giessenstr. 1, CH-9434 Au 032-278188/900

132-905

Vous êtes graphiste ou vous occupez un poste équivalent, vous êtes apte à travailler de façon indépendante, vous avez de bonnes connaissances techniques, vous êtes intéressé par le design, l'architecture et l'objet; alors vous êtes

le (la) collaborateur(trice)

que nous recherchons.

Veillez adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae et prétention de salaire sous chiffre K 132-905 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.



**L'HÔPITAL
DU DISTRICT
DE COURTELARY
À SAINT-IMIER**

cherche
une secrétaire médicale
(poste à 80%)

- Exigences:**
- diplôme de secrétaire médicale ou CFC d'employée de commerce ou titre équivalent;
 - si possible quelques années de pratique avec connaissances générales de la technologie médicale;
 - sachant travailler de façon indépendante;
 - horaire irrégulier;
 - ayant le sens des responsabilités;
 - ayant l'expérience de travailler en équipe;
 - connaissances pratiques de l'informatique.

Rémunération: à convenir.
Renseignements: des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. C. Chappatte, vice-directeur, tél. 032/9 422 422.
Postulations: les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes, sont à faire parvenir à l'Hôpital du district de Courtelary, M. C. Chappatte, vice-directeur, Saint-Imier.

6-144800

Entreprise d'installations de chauffage et ventilation aux environs de Neuchâtel cherche

dessinateur ou contremaître en chauffage

Connaissances en informatique Word/Excel.
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétention de salaire sous chiffre X 28-69238 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-69238

Le mot mystère

Définition: fait et ajouté, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche et de haut en bas.

Solution page 25

P	F	E	O	L	S	B	N	I	S	S	A	B	G	G
V	E	R	R	E	R	O	T	I	C	G	E	O	O	P
E	E	N	I	U	R	I	L	O	R	E	N	N	A	P
P	E	T	I	T	I	E	T	E	S	G	E	O	A	E
R	E	T	E	I	E	L	L	A	P	L	N	D	S	T
A	A	I	E	R	O	C	P	M	L	O	O	I	S	E
C	L	T	A	R	A	I	I	E	S	A	N	U	U	T
R	L	G	G	R	D	N	O	M	U	A	S	G	R	U
R	I	I	R	E	E	A	O	S	G	A	U	A	E	D
E	E	O	A	R	R	S	T	R	I	A	P	N	E	E
B	G	D	V	T	E	H	O	N	B	M	P	E	A	L
E	T	E	I	A	N	M	B	U	E	S	O	E	E	U
L	A	C	E	V	B	O	A	R	R	E	R	N	O	O
L	L	U	R	R	I	E	R	U	N	D	T	N	I	C
E	P	E	E	S	V	L	O	F	E	E	G	A	T	E

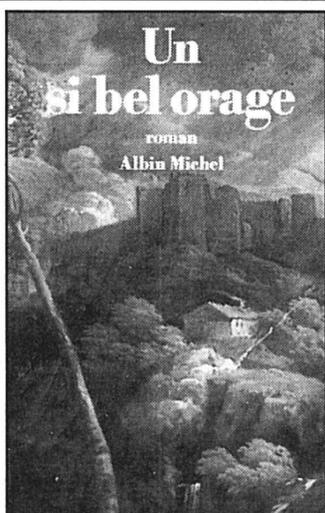
- | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--------------------------|----------------------------|--|-----------------------------------|------------------|---|--|---|-------------------------------------|---|
| A Adret
Allié
Apnée
Année
Arrogé
Article
Assuré
Avoir | B Bassin
Bruit
Carpe
Coulé
Déçue
Doigt
Eponge
Error | C Carpe
Coulé
Déçue
Doigt
Eponge
Error | D Déçue
Doigt
Eponge
Error | E Eponge
Error | F Frite
Frontail | G Giberne
Gnose
Gnou
Gonelle
Gong
Gravier
Guidon
Lente
Livide
Lourd
Minerve | L Lente
Livide
Lourd | M Minerve | N Nérolie
Ombre
Organisé
Orgie
Orteil
Oseraie
Osrose
Ours | O Ombre
Organisé
Orgie
Orteil
Oseraie
Osrose
Ours | P Panne
Paon
Petit
Plat
Pliure
Rabot
Racler
Rebelle | R Rabot
Racler
Rebelle | S Sainbois
Salat
Sapide
Sanicle
Saumon
Sauna
Sénat
Simonie
Sourd
Support
Veau
Vétéran |
|---|---|--|--|--------------------------|----------------------------|--|-----------------------------------|------------------|---|--|---|-------------------------------------|---|

roc-pa 440

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



**Un
si bel orage**
ROMAN - Pierre Moustiers

- On prétend, ajouta-t-elle en s'adressant à Claire, qu'il est du meilleur bien avec Irène de Lauze. Je ne trouve pas qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Et vous?

- Je n'en sais rien. C'est leur affaire et non la mienne.

Isabelle, déconcertée par cette réplique, avait trop d'éducation et de fierté pour revenir à la charge. Elle se contenta de sourire et d'alimenter par intermittence la conversation qui languissait un peu.

Elle dormait profondément dans la chambre quand, une heure plus tard, le marquis, allongé à ses côtés, crut entendre un léger bruit venant de l'escalier. Il glissa une jambe hors du lit et se leva aussi discrètement que possible, sans motif apparent, car les meubles craquaient volontiers dans la nuit et ce n'était pas une raison pour monter la

garde. Alors, pourquoi ouvrait-il la fenêtre avec précaution? Quel besoin avait-il de se pencher au-dehors et de regarder à terre les reflets indécis de la lune? Sa main se crispa sur le volet comme pour l'arracher. Une ombre légère se détachait du mur, fuyait dans le parc: «Mon Dieu, se dit-il, elle marche pieds nus.» Gorge serrée, il referma doucement la fenêtre et se recoucha, les yeux écarquillés dans l'obscurité, presque heureux.

En bordure du champ de vigne étendu de l'aire au ruisseau, Antoine, accompagné d'Estelle et de Jean, récoltait des pêches. Sous les arbres frais, il écartait les feuilles de son visage, tirait les branches à lui et détachait les fruits avec ardeur, insensible à leur peau duvetée, à leur odeur exquise. L'agitation de ses doigts accaparait son esprit, lui permettait de ne pas attendre Claire, d'ou-

blier qu'elle pouvait arriver d'un moment à l'autre. Il avait résolu de ne pas se retourner quand on entendrait rouler le coupé sur la route. Claire serait obligée de venir jusqu'à lui, de lui parler dans le dos alors qu'il continuerait à cueillir des pêches. C'était justice de lui montrer qu'on avait profité de sa leçon, qu'on était libre soi-même, indépendant comme elle, indifférent si nécessaire. Mais quand Estelle et Jean s'écrièrent en chœur: «La voiture!», il faillit renverser son panier en le posant à terre et ne put retenir ses pas, persuadé de marcher dignement alors qu'il courrait presque. Dans la cour, il croisa et salua de la main Cyprien qui s'éloignait vers la remise avec le coupé. Claire se tenait près de la fontaine où elle venait de boire.

Cessation de commerce André Meyrat, auto-école

remercie la population de Saint-Imier et environs pour la confiance que vous lui avez témoignée jusqu'ici et vous prie de reporter celle-ci sur son collègue Pierre-André Grimm, auto-école, à Saint-Imier.
☎ 032/941 37 79 - Natel 079/240 67 77

SPECTACLES - LOISIRS

Invitation à la mise aux enchères



Wilhelm Gimmi

TABLEAUX DE MAÎTRES
ART SUISSE • LITHOGRAPHIES
SCULPTURES • ARGENTERIE
BIJOUX • OBJETS DE COLLECTIONS

Veillez nous contacter le plus tôt possible si vous désirez la visite de nos experts à votre domicile.

Clôture du catalogue: 20 février
Pour tous renseignements:

DOBIASCHOFSKY

Monbijoustrasse 30 - 3001 Berne
Tél.: 031 381 23 72 Fax: 031 381 23 74
Fondée 1923
219-104220/ROC

Actuellement

EXPO

Taxidermie
Fables +
bébés animaux
La Loyauté
Ponts-de-Martel
032/937 14 64

L'annonce,
reflet vivant
du marché

C'est parti! SOLDES CUISINES BAINS

Super-rabais exceptionnel!
Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les grandes marques! Apportez-nous vos plans. Nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1997.

Entreprise générale FUST

Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour vous de l'ensemble des transformations (cuisines, salles de bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, autorisations, ouvriers, direction du chantier et contrôle. Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!

FUST CUISINES BAINS

Electroménager, TV/HiFi/Vidéo, Photo, PC, CD
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, tél. 032 926 16 50.
Neuchâtel, rue des Terreaux 5, tél. 032 725 53 70. Bienne, Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122, tél. 032 344 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 9, tél. 024 425 86 16.
EG = (succursales cuisines / salles de bains avec département Entreprise générale).

Le Docteur Pierre Landry

Médecine interne FMH et médecine tropicale FMH
a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet médical
dès le 1er février 1997

place Pury 9, 2000 Neuchâtel, ☎ 032/724 55 33
Consultations sur rendez-vous

Ancien médecin assistant:

Chirurgie: - Prof. F. Saegesser, CHUV, Lausanne
- Dr M. Thiébaud et Dr J. Morier-Genoud,
Hôpital du Samaritain, Vevey

Pédiatrie: - Dr O. Carrel et Dr B. Müller, Hôpital du Samaritain

Ophthalmologie: - Prof. C. Gailloud, Hôpital Ophtalmique, Lausanne

Médecine interne: - Dr J.-P. Berger, Hôpital du Samaritain, Vevey

- Prof. A. Pécoud, Policlinique Médicale Universitaire,
Lausanne

Ancien chef de clinique adjoint:

Médecine interne et centre des vaccinations et conseils aux voyageurs,
PMU, Prof. A. Pécoud, Lausanne.

Médecine tropicale:

Diplôme de médecine tropicale de Londres et 4 ans comme médecin au
Cameroun

28-70461

Publicité intensive, Publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

APPRENDRE LES LANGUES LA OÙ ON LES VIT



Notre nouveau
prospectus vous en
apprendra plus sur nos
cours de langues à
l'étranger. Téléphonnez
au 021-312 47 45.

EUROCENTRES
7 LANGUES DANS LE MONDE ENTIER.

Centre professionnel
du Littoral
neuchâtelois

ECOTS Ecole technique du soir INSCRIPTIONS

Formations en emploi

Brevets fédéraux

Technicien ET



C P L N

- Agent d'exploitation
- Agent de maintenance
- Agent technico-commercial
- Exploitation et logistique
- Gestion énergétique
- Conducteur de travaux

Cours de GPAO: encore quelques places disponibles.

Renseignements et inscriptions:

CPLN-ECOTS, Maladière 82, 2007 Neuchâtel,
tél. 032/717 40 00, fax 032/717 40 49, E-mail ECOTS@CPLN.CH

28-70439

Solution du mot mystère
POSTICHE



Les taxis-pyjamas prennent en charge les clients à heure fixe lorsque les transports publics ne fonctionnent plus. Mis en service en octobre dernier entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, leur succès s'accroît d'une semaine à l'autre. Euro-Taxis assure ce nouveau service grâce au soutien financier des deux villes qui ont pris en charge le déficit de l'opération (Fr. 383.50 les trois premiers mois d'activité).

«Estimez-vous que le soutien accordé par les collectivités publiques aux taxis-pyjamas est justifié?»

Donnez votre avis sur la «Ligne directe»
157 1240 (86 centimes la minute) jusqu'à
dimanche soir.

Avis favorable: **sélection 7502**
Avis défavorable: **sélection 7503**

Une taxcard de Fr. 20.- sera tirée au sort parmi les participants.

La mini

Prenez-la au mot!

Message

Cochez ce qui convient

- Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier

- Mardi
 Vendredi

	1x		2x		3x	
	jour	mois	jour	mois	jour	mois

Rubrique

- Achat Trouvés
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdus Amitiés-rencontres
 Petits travaux

Texte

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h,
à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 032 / 911 24 10
Fax: 032 / 968 48 63

Le Locle: Tél.: 032 / 931 14 42
Fax: 032 / 931 50 52

IMMOBILIER

À LOUER AU LOCLE dans petit immeuble JOLI APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Refait à neuf, cuisine agencée, WC/
douche, hall d'entrée, 3 chambres.
Fr. 700.-, charges comprises.
☎ 032/913 77 77-76

132-256

A vendre maison familiale

(de style chalet) aux Brenets
(Les Frètes No 153)
Faire offre sous chiffre F 132-799860 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds
132-799860

La Chaux-de-Fonds quartier SUD-OUEST

À VENDRE

de particulier
dans immeuble résidentiel
magnifique appartement
de 5½ pièces

avec terrasse et garages.
☎ 079/240 29 06.

132-745

À VENDRE Aux Foulets VILLA MITOYENNE

Comprenant: cuisine agencée, hall,
grand salon avec cheminée, salle à
manger, 3 chambres à coucher,
2 sanitaires, cave, grand local brico-
lage, chauffage individuel, terrasse
et jardin aménagés.
Dans un cadre agréable et ensoleillé
avec une situation privilégiée à
proximité de la campagne, des trans-
ports publics, écoles et magasins.
Prix: Fr. 480 000.- (y compris fini-
tions au gré des acquéreurs).

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-714

Saint-Aubin
A remettre
boucherie-
charcuterie
☎ 032/835 21 44
Privé:
032/835 42 75

28-70238

Feu
118

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 24 10
Le Locle, Tél. 032/931 14 42

Télévision Coucou, revoilà Christophe Dechavanne sur le service public

L'astrologue Elisabeth Teissier vient de le prédire dans le magazine «Télé 7 jours»: Christophe Dechavanne vivra un renouveau durant ce mois de janvier. Si même les astres confirment ce que les programmes de télé annoncent depuis quelques semaines, à savoir le retour de Dechavanne sur France 2 après six mois passés loin du petit écran, c'est donc qu'il faudra vraiment allumer son poste ce soir à 19 heures!

De Paris:
Véronique Châtel

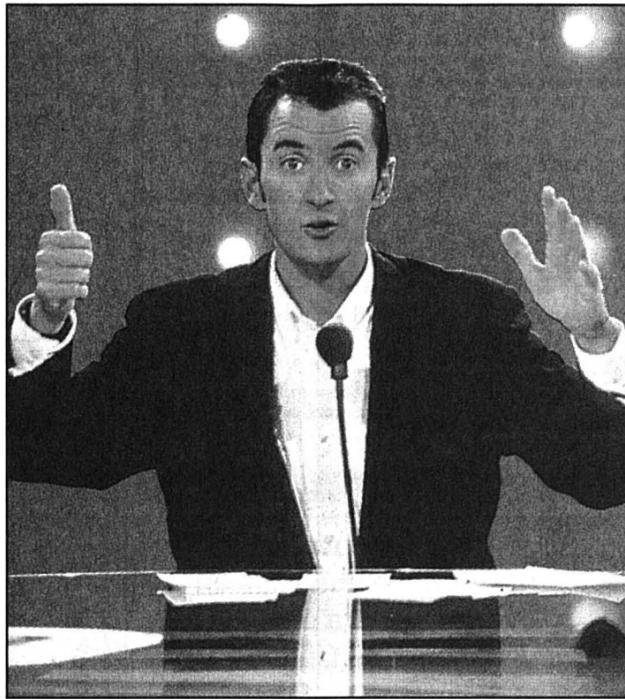
Dans sa nouvelle émission, «Télé qua non», dont la première a donc lieu ce soir, verra-t-on Christophe Dechavanne y apparaître différent? Peut-être! N'a-t-il pas déclaré, toujours dans «Télé 7 jours», qu'il avait traversé «une période professionnellement bizarre», mais dont assurait-il, «je sors grandi et plus fort»? Heureux Dechavanne, à qui six mois loin des plateaux de télévision suffissent à le fortifier. Oui, car on pourrait croire, à l'entendre, qu'il vient de se payer une longue traversée du désert: «Quant on décide d'arrêter pendant plusieurs mois comme je l'ai fait, ça n'a l'air de rien, mais on serre un peu les fesses au bout d'un moment; aujourd'hui, j'ai envie de prouver que je ne me suis pas arrêté pour rien». De fait, «Comme un lundi» a été suspendu en juin dernier sur TF1 («pour des problèmes d'audience»), a dit la chaîne;

«pour souffler un peu», a prétendu l'animateur). Et le nouveau contrat de Dechavanne avec France 2 a été signé le 24 décembre dernier.

Retour dans le service public et prestations revues à la baisse

Si l'on tient compte de l'activité de producteur de Dechavanne, qui fabrique «Combien ça coûte?» et «Famille, je vous aime» pour TF1, il n'a pas disposé d'énormément de temps pour songer à s'angoisser pour son avenir. Il devrait donc n'avoir pas perdu son côté farfadet futil et syncopé. Et si le fait d'être devenu un animateur du service public avait entamé son irrévérance étudiée? Impossible. D'abord, Dechavanne a déjà travaillé pour le service public. C'est dans l'émission «C'est encore mieux l'après-midi», sur anciennement Antenne 2, qu'il a explosé et imposé à la télévision, la mode des émissions à rubriques, celle des chroniqueurs et des animateurs prêts à tout, y compris à mettre leur image en danger, pour faire rire la galerie.

De plus, ainsi qu'il l'a développé dans France 2 Hebdo, il a sa personnalité. «Je me sens bien dans ma peau comme je suis. Je n'ai pas fait des choses indignes dans le service privé, donc, je n'ai pas besoin de m'en passer dans le service public.» Le service public n'a eu qu'un effet sur Dechavanne: rabougir ses prestations salariales. «Il a été embauché à des tarifs dont les autres chaînes auraient aimé bénéficier», a avoué Jean-Pierre Cottet, directeur général de France 2 dans «Libération». «Des tarifs extrême-



Christophe Dechavanne ou le retour sur France 2, ce soir à 19h, avec sa nouvelle émission «Télé qua non». photo a

ment serrés, comme le sont nos budgets».

«Télé qua non», ou peu de surprises

Alors, où résidera le nouveau annoncé? Dans le concept de l'émission? «Télé qua non», ou la télé qui ne fait pas de ciné, nous surprendra peu. Dechavanne interviendra une personnalité sur des sujets d'actualité qui interpellent, amusent ou révoltent. Et se fera interrompre par son habituelle horde de chroniqueurs, dont d'indéracinable Patrice Cramouze. Même l'horaire — 19h-20h, l'access

prime time — ne sera pas une première pour lui, qui compte déjà sur ce créneau «Coucou, c'est nous». La seule nouveauté assurée, c'est que l'animateur officiera le samedi et, parfois, en access prime time, de lui-même. France 2 a également engagé Dechavanne pour l'animation de trois premières parties de soirée, le samedi soir, durant le premier trimestre 1997.

Qui a dit que l'astrologie n'était pas une science exacte?

VCH

● «Télé qua non», ce soir à 19h sur France 2.

France Télévision à la diète

Si l'année s'annonce faste pour Christophe Dechavanne, elle se présente austère pour France 2 et France 3. Les deux chaînes devront resserrer leur budget. La loi des finances, votée le 8 décembre dernier par le Sénat, oblige en effet France Télévision à se mettre à la diète. Au lieu d'accorder les 350 millions de FF (87,5 mios de frs.) de rallonge demandés par le président Xavier Gouyou-Beauchamps pour mettre en oeuvre sa politique éditoriale, le gouvernement astreint France 2 à économiser 205 millions de FF (52 mios de frs.) et France 3, 20 millions de FF (4 mios de frs.). En outre, cette loi oblige les chaînes à augmenter leurs revenus publicitaires. Pour la première fois, France 2 devra recourir à la publicité pour 52% de son budget.

Autrement dit, adieu vaches, cochons et autres rêves de changement espérés par le remplaçant de Jean-Pierre Elkabbach. Le nouveau président de France Télévision devra ajourner le type de télévision qu'il voulait faire et renoncer à de nombreux projets, comme un grand feuilleton quotidien d'avant-soirée, une collection de documentaires réalisée en collaboration avec France 3, et à toutes sortes d'émiss-

sions innovantes. L'importance de la publicité dans le budget de France Télévision rend l'audience obligatoire.

Le spectre de la privatisation

Cela étant, les chaînes publiques ne sont pas prêtes à tout pour s'assurer de l'audimat, comme surpayer des animateurs connus. Jean-Luc Delarue a dû accepter que son contrat soit revu à la baisse. Quant à Christophe Dechavanne, il débarque sur France 2 pour moitié moins cher que ce qu'il percevait sur TF1 l'an dernier. Ces restrictions budgétaires et cette importance accrue des rentrées publicitaires donnent à France 2 l'allure d'une chaîne commerciale d'Etat. Il n'est donc guère surprenant de voir ressurgir le spectre de la privatisation de France 2.

Dans le supplément T.V. du «Monde» du 12 janvier, un proche du ministre chargé de la communication, Philippe Douste-Blazy, déclarait que «la création d'Arte et de la Cinquième a condamné France 2 à sortir du service public. (...) A terme, le marché idéal, c'est au maximum deux chaînes publiques et le reste dans le privé. France 2 est forcément plus facile à vendre que France 3 ou Arte».

VCH

Irlande Première demande de divorce

La première demande de divorce de l'histoire de l'Irlande a été présentée mercredi devant un tribunal de Dublin. C'est un homme à l'article de la mort qui l'a déposée: il souhaite épouser sa compagne avant de succomber. L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années, vit séparé de son épouse depuis au moins quatre ans, comme l'exige la toute nouvelle loi. Le divorce est devenu possible en Irlande à la suite d'un référendum en 1995 dans lequel les «oui» l'avaient emporté sur les «non» par 0,56 % des voix.

Mais la loi, promulguée par la présidente Mary Robinson

en décembre, ne doit entrer en vigueur que le 27 février prochain, retardée par plusieurs recours en anticonstitutionnalité devant la Haute Cour et la Cour suprême. Le demandeur a néanmoins déposé sa requête avant même que le texte ait force de loi, en arguant que ses droits constitutionnels étaient violés par le délai de mise en application.

Selon la presse locale, il s'agit d'un homme malade et condamné à très brève échéance. Son épouse est d'accord pour divorcer et lui permettre d'épouser en extrême la femme qui a partagé sa vie ces dernières années. / ats

Londres Valentin Reymond réinvente «L'Italienne à Alger»

Valentin Reymond, chef d'orchestre neuchâtelois, se trouve actuellement à Londres. Il va diriger «L'Italienne à Alger» à l'English National Opera. Un lieu mythique, là où l'on est transporté dans l'Angleterre victorienne, en un temps où chaque théâtre avait son odeur propre qui le séparait des autres et lui donnait une saveur irremplaçable.

Contacté à Londres, par téléphone, Valentin Reymond dit sa satisfaction de monter un opéra de Rossini dans un espace chargé d'une telle aura. Mais franchir le seuil d'un tel bastion, cela ne tombe pas sous le sens, cela découle d'un savant dosage de travail et de talent. Comment cela est-il arrivé?

— C'est un vieux rêve. J'ai toujours été fasciné par cette «maison». Il y règne une atmosphère fabuleuse et l'acoustique est excellente. C'est un théâtre populaire qui draine un public extrêmement large. Pour les Londoniens, aller au concert, à l'opéra, je devrais dire à l'un des cinq opéras, n'a rien d'une expédition. Covent Garden est pris d'assaut et l'English National Opera (2358 places), se remplit sans difficulté. Ajoutons à cela trois ou quatre comédies musicales et voilà pour la voix!

— Quels sont les programmes de l'English National Opera?

— Ils couvrent tout le répertoire, des opéras classiques

aux contemporains, tel «Les Soldats» de Berndt-Alois Zimmermann, par exemple, une œuvre écrite, en Allemagne, dans les années septante et qui a été traduite en anglais.

— Votre réputation de chef d'orchestre est bien établie en Angleterre...

— La première invitation m'est parvenue, il y a quelques années, de Leeds, où j'ai dirigé plusieurs fois. Ce fut le tremplin d'une tournée: Belfast, Dublin. Ensuite, j'ai été invité au Festival d'Edimbourg avec la troupe de l'Opera North, à Londres au Queen Elisabeth Hall avec l'English Northern Philharmonia, puis, dans ce milieu tout le monde se connaît...

— Vous montez «L'Italienne à Alger» dans une nouvelle mise en scène?

— Décor mobile, tournette, la mise en scène, simple et efficace, conçue par Howard Davies, est classique. L'Orchestre de la maison, composé à 98% de musiciens anglais, a un très grand métier. L'ensemble donne quatre ou cinq concerts par semaine, cela en plus des 16 ou 17 opéras présentés chaque année. Les solistes sont engagés pour plusieurs productions. Nous avons commencé les répétitions au début du mois de décembre. Je suis rentré en Suisse pour l'inauguration des orgues de la Collégiale de Neuchâtel, pour la création du concerto de Norbert Moret et je suis reparti aussitôt...



Construit en 1904 (2358 places), l'English National Opera (photo) est le plus grand théâtre de Londres.

photo a

— L'ambiance de travail à Londres?

— Très agréable. Il y a un certain nombre de règles à observer et l'on s'y tient. On ne dépasse pas une répétition d'une minute. Tout le monde tire à la même corde, chacun sait exactement ce qu'il a à faire. C'est une discipline, librement acceptée, que l'on retrouve partout en Angleterre. Comme il faut travailler très vite, il est indispen-

sable de le faire dans le calme.

Valentin Reymond dirigera la «première» de «L'Italienne à Alger» ce soir à l'English National Opera de Londres. Suivront, jusqu'au 4 février, sept représentations sous la direction du chef neuchâtelois. La radio neuchâteloise diffusera ultérieurement quelques extraits de cette production.

Denise de Ceuninck

BRÈVE

Pleine lune Quelques trucs

C'est jeudi 23 janvier que la Lune sera pleine. Prévoyez donc quelque activité oxygénante avant d'aller vous coucher, car vous risquez d'avoir de la peine à vous endormir; de même si votre animal est excité, emmenez-le chercher des truffes (pour autant qu'il y en ait près de chez vous) ou contentez-vous de le promener.

■ **Animaux:** quelques jours avant la pleine Lune, qui favorise le développement des oxyures, vermifugez vos animaux.

■ **Cuisine:** mardi, la Lune descendante, sera propice à la préparation des marinades.

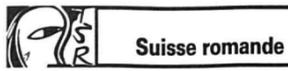


■ **Beauté:** dès vendredi 24 janvier, songez aux produits anti-rides, car leur efficacité augmente en cette période de lune décroissante.

Samedi 25 étant le jour d'apogée lunaire (à 17h), ne prenez aucune initiative nouvelle.

CTZ

● **Source:** «Vivez avec la Lune», Patrick Revet, Ed. Rustica.



7.00 Euronews 7.35 Signes 8.05 Les contes des mille et une nuits 8.30 Il était une fois la vie 8.45 Hot dog 10.15 Dodo le retour 10.20 Juge et hors-la-loi. Film de John Houston 12.10 Vive le cinéma.

12.25 **Magellan**
Jean-Claude Servais: un homme des bois (1/2)

13.00 **TJ-Midi**
13.15 **TV à la carte**
13.20 **Space 2063**
Poussière d'étoile

14.05 **TV à la carte (suite)**
Robocop; Walker Texas Ranger; Batman; La famille Addams; Au cœur du temps

17.10 **Flipper le dauphin**
Les requins attaquent

17.55 **De Si de La**
La vallée du Rhône (2)

18.25 **Le territoire du tigre royal**
Dans la réserve naturelle du Bandhavgarh, en Inde. Durant deux ans, le réalisateur a filmé Sita avec ses petits.

19.20 **Loterie suisse à numéros**

19.30 **TJ-Soir/Météo**

20.05 **Le fond de la corbeille**

20.35 **A mon châtelet**
Jeu basé sur l'actualité et les médias. Au menu: contre-enquête, fausse enquête, interviews absurdes, décodage gestuel, etc... Deux équipes de deux personnalités s'affrontent.

21.45 Perry Mason

Des tableaux posthumes
Avec Raymond Burr, Barbara Hale, William R. Moses

Depuis la mort de ce peintre, la valeur de son œuvre a grimpé. Pourtant, personne n'est ravi d'apprendre qu'en fait l'artiste s'est fait passer pour mort...

23.20 **TJ-Nuit**
23.30 **C'est très sport**

0.10 **L'ange des ténèbres**
Film de Dominique Othenin-Girard
Lilith sort des entrailles de la terre. La reine des ténèbres a décidé d'établir l'enfer sur la terre...

1.35 **Le fond de la corbeille**
2.00 **Bulletin du télétexte**



6.05 Passions 6.30 Millionnaire 7.00 TF1 info 7.10 Club Dorothée 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 9.25 Disney Club samedi 10.30 Gargoyles 10.55 Ça me dit... et vous? 11.45 L'avis des bébés 11.50 Millionnaire.

SÉLECTION

Suisse 4 20.10 Qui a tué Martin Luther King?
Emprisonné depuis plus de vingt ans, James Earl Ray, après avoir reconnu sa culpabilité et s'être rétracté au lendemain de sa condamnation, clame toujours son innocence.

France 3 22.30 Hoover, le plus grand ripou d'Amérique
Directeur du FBI de 1924 à 1972, J. Edgar Hoover a régné sous sept présidents grâce aux informations compromettantes qu'il détenait et utilisait pour faire pression sur le monde politique.

12.10 **Cuisinez comme un grand chef**

12.20 **Le juste prix**

12.50 **A vrai dire**

12.52 **Météo**

13.00 **Le journal de la Une**

13.15 **Reportages**
Un après-midi au dancing

13.50 **Un drôle de shérif**

14.35 **Mac Gyver**
La vierge disparue

15.35 **Savannah**
Sexe, gâteaux et vidéo

16.25 **Dingue de toi**

16.50 **Football**
Olympique de Marseille - Lille OSC (Sous réserve, un protêt étant en examen)

18.55 **Vidéo gags**

19.00 **Beverly Hills**
Amour toujours (1)

19.55 **Comme une intuition**

20.00 **Journal/Les courses/Météo/Point route**

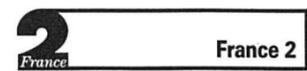
20.42 **Course du Vendée Globe**

20.45 La fureur

Divertissement présenté par Arthur

23.10 **Hollywood night: Obscures révélations**
Téléfilm de David Anspaugh
Une jeune femme policier enquête sur le meurtre d'un adolescent.

0.50 Les aventures du bien 0.55, 1.30, 2.30, 3.30, 4.35 TF1 nuit - Météo 1.40, 2.40, 3.40, 4.55 Histoires naturelles 4.45 Musique



6.10 Cousteau 7.00 Thé ou café 7.45, 9.20 La planète de Donkey Kong 8.30 Warner Studio 8.55 Les Tiny Toons 11.05 Motus 11.35 Les Z'amours.

12.10 **Pyramide**

12.45 **Météo/Journal**

13.30 **Spot jeux**

13.40 **Consomag**

13.45 **Savoir plus santé**
L'hôpital a domicile

14.45 **Serval, le félin de la Savane**
Délicat et secret, perché sur ses longues pattes, le serval évolue dans un monde différent de celui des grands félins d'Afrique.

15.15 **Samedi sport**

15.20 **Tiercé à Vincennes**

15.35 **Rugby**
Irlande - France 17.45 Ecosse - Galles (résumé)

18.20 **Dakar - Agadès - Dakar**
14e étape en direct

18.50 **Télé qua nom**

19.50 **Tirage du loto**

20.00 **Journal, A cheval, Météo**

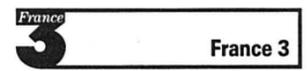
20.45 **Tirage du loto**

20.50 Eclats de rire

Divertissement présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou

22.50 **Mes meilleurs amis**
Divertissement présenté par Patrice Carmouze.
Invités: Pierre Richard et ses amis

0.20 Journal/Bourse/Météo 0.35/1.35 Dakar-Agadès-Dakar. Magazine: Le Bivouac 0.45 Troisième mi-temps 2.05 Bouillon de culture 3.10 Aux marches du palais: Stavisky 3.25 Pyramide 4.00 Encyclopédie universelle: Einstein 4.50 Taratata



6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalous. Les belles histoires de Pomme d'Api, avec Henri Dès 7.50 Les Minikeums 9.30 Microkids 9.50 Magazine olympique 10.15 D'un soleil à l'autre 10.45 L'hebdo RFO 11.00 Les p'tits secrets de Babette 11.10 Le jardin des bêtes 11.43 Le 12-13

12.35 **Journal**

13.00 **Keno**

13.05 **Couleur pays**

14.10 **Montagne**

14.40 **Couleur pays**

18.20 **Questions pour un champion**

18.50 **Un livre, un jour**

18.55 **Le 19-20 de l'information**

20.05 **Fa Si La chanter**

20.35 **Tout le sport**

20.38 **Le journal du Dakar**

20.55 Madame Dubois

Hôtel Bellevue
Avec Micheline Presle
Une alerte septuagénaire qui ne veut être un fardeau pour personne décide de partir en villégiature à Aix en Provence. Elle croise un jeune écrivain sans le sou...

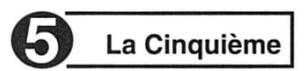
22.30 **Les dossiers de l'histoire**
Hoover, le plus grand ripou d'Amérique

23.30 **Journal, météo**

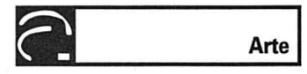
23.55 **Grain de philo**
Thème: la corruption

0.50 **Capitaine Furillo**
L'après Coffey

1.40 **Musique Graffiti**



12.00 Nina Ricci: les chemins de flair 13.00 Mag 5 13.30 Va savoir 14.00 Fête des bébés 14.30 Sean Connery 15.30 Fenêtre sur court 16.00 Les aventures du Quest 16.55 Surf attitude 17.25 Les fourmis de l'enfer 17.55 J'ai neuf ans et je travaille 18.50 Le journal du temps



19.00 **Un garage fou-fou-fou**
Humour tchèque

19.30 **Histoire parallèle**
Semaine du 18 janvier 1947

20.15 **Le dessous des cartes**

20.30 **Journal**

20.45 L'aventure humaine

Les chercheurs d'or du Klondike

Documentaire de Max H. Rehboin et Wolfgang Wegner (1/2)
L'épopée des chercheurs d'or dans le Grand Nord canadien.

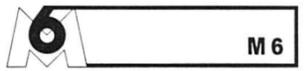
21.40 **Portrait d'une jeune fille de la fin des années soixantes à Bruxelles**
Téléfilm de Chantal Ackerman.
Une écolière fugueuse rencontre un jeune soldat déserteur.

22.40 **Métropolis**
Robert Antelme; Jacques Martin; le FIPA.

23.40 **Pop Galerie**
The Who

0.40 **Z-Man**
Téléfilm de Heidi Specogna

2.10 **Tracks**



8.25 M6 Kid 9.55 M6 boutique 10.35 Hit machine

11.50 **24 heures avec les trois T**
Reportage

12.20 **Menus plaisirs**

12.25 **Madame est servie**

12.55 **55 pour Vatoo**

13.25 **Le Magicien**

14.20 **Raven**
Surfer n'est pas tuer

15.10 **Les Têtes brûlées**
Les loups dans la bergerie

16.05 **Cosmos 1999**
Question de vie ou de mort

17.05 **Chapeau melon et bottes de cuir**

18.05 **Amicalement vôtre**

19.00 **Turbo**

19.40 **Warning**

19.54 **Six minutes d'information**

20.00 **Hot forme**

20.35 **Plus vite que la musique**

20.45 Aux frontières du réel

Coma
Mulder retrouve Scully dans un hôpital. Elle est dans un coma profond.

Intra-terrestres
Mulder et Scully sont exposés à une contamination d'origine inconnue.

Le fétichiste
Un employé d'une entreprise funéraire est mis à la porte après avoir été surpris en train de couper les cheveux d'une jeune morte.

23.25 **L'ami suspect**
Téléfilm de Mag Brandford
Un homme découvre que son meilleur ami est en fait un tueur.

1.05 **Barbra Streisand**

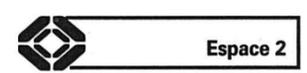
2.00 **La nuit des clips**

RADIOS



6.00 Le journal du samedi 9.10 La smala 11.05 Le kiosque à musique 12.30 Le 12.30 13.00 Taxi 14.05 Pousse-café 15.05 Village global 16.30 Entr'acte 17.05 Les plans séquences 18.00 Journal du soir 18.35 Sport-première 22.30 Journal de nuit 22.40 Côté laser 23.05 Bakélite 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



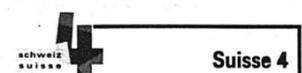
6.10 Ballades 9.10 Chemins de terre 10.00 L'humeur vagabonde 12.05 Correspondances 12.35 Archives musicales. Hommage à Jean-Pierre Rampal 14.00 L'amateur de musique 16.00 D'ici, d'ailleurs 17.05 Paraboles 18.00 Musique aujourd'hui 20.00 A l'opéra. Les Cherubini, de Jules Massenet 0.05 Notturmo.



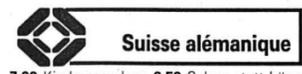
6.00 Guten Morgen 6.30 Météo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Météo 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Trend 9.00 Memo Wetterfrosch/ Gratulationen 10.00 Musig-Lade 11.30 Samstags-rundschau 12.00 Samstag-Mittag 12.22 Météo 12.30 Mittagjournal 12.45 Zytlupe 14.00 Plaza 15.00 Amstad & Hasler. 16.05 Volksmusik aktuell 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 17.40 Sport live 18.00 Samstagjournal 19.30 Zwischenhalt 20.00 Schnabelweid 20.30 Sport live 23.00 Musik vor Mitternacht 23.30 Zytlupe 0.00 Nachtclub.



7.02 L'éveil des muses 8.37 Samedi musique 10.30 «Mon Paris» 11.00 Les cahiers de l'ouvreuse 11.30 Musique en vie 13.05 Jazz: l'actualité du disque 13.45 Concert. Orchestre philharmonique de Radio-France: Franck, Griek, Bartok 15.30 Les imaginaires 18.00 Reprise 19.05 A l'opéra 19.30 Opéra. Hamlet, Thomas. En différé de Genève 23.05 Le bel aujourd'hui.



6.00-10.25, 11.15, 14.15, 16.30 Euronews 10.25 Ski alpin: slalom géant dames 1re manche 13.25 2e manche 12.15 Ski alpin: Descente messieurs 19.15 Reflex: Les otages de Fujimori 19.45 Mademoiselle 20.10 Mémoire vivante: Qui a tué Martin Luther King? 21.10 La solitude pour compagnie 22.05 TJ-Soir 22.35 C'est très sport 23.15 PS Cooperation (3/3) 23.50 Euronews.



7.00 Kindersendung 9.50 Sehen statt hören 10.20 Ski: Riesenslalom Frauen 1. Lauf 14.15 2. Lauf 11.35 Fascht e Familie 12.05 Tagesschau 12.15 Ski. Abfahrt Männer 15.10 Arena 16.30 Infothek 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Zebra 18.45 Muuh...! 19.20 Lottos 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 19.55 Wort zum Sonntag 20.05 Wetten, dass...? 22.20 Tagesschau 22.35 Sport aktuell 23.35 Die Spur des Falken. Film 1.10 Nachtbulletin/ Météo 1.20 Die Marx Brothers: Eine Nacht in Casablanca. Film 2.40 Programmorschau.



8.05, 8.40 Tempo in immagini 8.15 'Allo 'Allo 8.50 Colorado selvaggio. Doc. 9.50 FAX 11.05 The Album Show 12.00 Casper 12.30 Telegiornale/Meteo 12.50 Belvedere 13.50 Baywatch 14.35 Grandi laghi, fragili mari. Doc. 15.30 Hanna & Barbera e fantasia 16.00 Herman. Film 17.45 Scacciapensieri 18.10 Telegiornale 18.15 Natura amica. Africa selvaggio 18.45 Il Vangelo di domani 19.00 Il Quotidiano 1 19.25 Lotto 20.00 Telegiornale/Meteo 20.30 Walt Disney: Quello strano cane di papà. Film 22.55 Telegiornale 22.20 Dopo partita 23.10 Telegiornale 23.15 Il Cortometraggio 23.35 Cinemanotte: Morte fredda. Film thriller 1.00 Telexvision.

Divertissement La TSR prend un nouvel envol

La rumeur courait que le département divertissement de la TSR se reposait sur ses lauriers, ne proposant pas grand-chose de neuf et d'excitant aux téléspectateurs. Eh bien! fini de se plaindre. En 1997, la petite chaîne a décidé de se secouer les puces et vous propose trois nouvelles émissions à voir dès février: dans l'ordre d'apparition, «Aux frontières du rire», qui inclut les «Dicodeurs», et «Tarmac». Quesako? Explications.

«Les Dicodeurs»

Il s'agit d'un jeu de questions-réponses qui sera diffusé une fois par mois à partir du 9 février, et présenté par l'intrépide Patrick Nordman. Vous retrouverez «Les Dicodeurs» dans la version du jeu radiophonique du même nom diffusé chaque jour de la semaine sur les ondes de la Radio suisse romande «La Première». Le principe est simple: un invité vedette généralement helvétique - François Silvant pour la première - a pour mission de déboucher la bonne définition d'un mot ou d'une expression parmi quatre possibilités, dont

trois sont un véritable tissu d'élucubrations. Ces propositions délirantes sont rédigées et présentées par quatre des dix dicodeurs de service. Ce sont Claude-Inga Barbey, Patrick Lapp, Daniel Rausis et Frédéric Gérard qui ouvriront les yeux. Notons encore que les émissions sont enregistrées deux par deux, en public, et dans les conditions du direct - sans répétition! - au Casino de Montbenon, à Lausanne.

● «Les Dicodeurs», un dimanche soir par mois dès le 9 février, vers 21h.

«Aux frontières du rire»

Façon de se préparer dans la bonne humeur à une nouvelle semaine de turbin, la TSR vous propose chaque dimanche dès le 9 février, aux environs de 21h, une case humour, dont le contenu varie chaque semaine. Chaque semaine donc, c'est Lolita Morena qui aura une minute trente pour vous allécher avec le programme à voir, réparti en deux catégories: des productions TSR «Maison» et des émissions achetées, tels spectacles, festivals, etc. La première sera un crû TSR avec «Les Dicodeurs». On retrouvera aussi Marie-Thérèse

Porchet, qui fera plusieurs apparitions dans cette nouvelle émission, avec notamment la diffusion du spectacle qu'elle a donné lors d'une tournée triomphale dans toute la Romandie l'an dernier. «Aux frontières du rire» accueillera également épisodiquement «Les Grosses têtes» et encore «Étonnant et drôle», la nouvelle émission de Patrick Sébastien, qui passe actuellement sur France 2. Le monsieur, lors de son passage à l'émission «Ça cartonne» avait en effet manifesté son envie de collaborer avec la chaîne romande. C'est chose... fête!

● «Aux frontières du rire», tous les dimanches soirs dès le 9 février, aux environs de 21h.

«Tarmac»

«Double 6» est mort, vive «Tarmac»! Un jeu consacré aux voyages et présenté deux samedis soirs par mois, à 20h35 et dès le 22 février, par un tandem de charme, Nicole Tornare et la sympathique Valérie Bovard, depuis l'aéroport de Cointrin! «Tarmac», ou le soleil, le rêve, les vacances et la découverte... bref, un jeu qui permettra aux candidats les plus hardis de remporter des milliers de

francs en bons de voyage, un billet d'avion pour la destination-thème de l'émission, ainsi qu'un week-end sous le soleil. Ben, dis donc!

Chaque émission mettra un pays à l'honneur - on commencera avec le Kenya -, dont on découvrira de nombreux aspects grâce aux épreuves que devront subir une équipe formée de deux candidats. Des candidats globe-trotters qui seront d'abord confrontés à quatre séries de trois questions, chaque série traitant d'un thème: nature, culture, histoire et géographie. Chaque bonne réponse rapportera des bons-voyage, dont la valeur sera de plus en plus élevée. Si les candidats trouvent huit bonnes réponses, ils gagnent un joker, un week-end de rêve, qu'ils pourront également convertir en droit à l'erreur. Car pour empêcher le vol à destination du pays choisi, il faudra encore subir l'épreuve finale, c'est-à-dire répondre sans faute à une rafale de quatre questions portant sur les thèmes cités ci-dessus. C'est là que le joker peut se révéler utile.

Corinne Tschanz

● «Tarmac», deux samedis soir par mois dès le 22 février, à 20h35.

TV 5 Europe

7.30 Pique-nique **8.00** TV5 Minutes **8.05** Journal canadien **8.35** Bus et compagnie **9.30** L'Enjeu international **10.00** Objectif Europe **10.30** TV5 Minutes **10.35** Taratata **11.45** Sport Africa **12.33** Journal France 3 **13.00** Horizons **13.30** Parents malgré tout **14.15** Fax culture **15.00** Montagne **15.30** Gourmandises **15.45** 7 jours en Afrique **16.00** Journal TV5 **16.15** Claire Lamarche **17.00** La tournée du grand duc **18.00** Questions pour un Champion **18.30** Journal TV5 **19.00** Y'a pas match **19.25** Météo **19.30** Journal RTBF **20.00** R. G. Téléfilm **21.30** Bonjour Cinéma **21.55** Météo des 5 continents **22.00** Journal FR3 **22.35** Élection de Miss Suisse 96 **0.05** Embarquement porte No 1 **0.30** Journal Soir 3 **1.00** Journal TSR **1.30** Y'a pas match **2.00** Sport Africa **2.45** Taratata **4.00** Reflets **5.00** Horizons **5.30** L'Enjeu International

Eurosport

8.30 Rallyeraid **9.00** Basketball/Slam **9.30** Luge **10.30** Ski alpin/Magazine **11.00** Tennis: internationaux d'Australie. L'Open d'Australie à Melbourne: 6e jour. Direct **12.30** Ski alpin: coupe du monde 96/97. Descente messieurs à Wengen, en Suisse. Direct **13.30** Ski alpin: coupe du monde 96/97 **14.15** Luge: championnats du monde de luge à Igis, en Autriche. Direct **15.30** Tennis: internationaux d'Australie **19.30** Snowboard **19.55** Basketball: championnat de France Pro A **20.40** Voile **20.50** Basketball **21.30** Rallyeraid **22.00** Tennis: internationaux d'Australie **23.00** Football: coupe de France **0.00** Luge **1.00** Tennis: internationaux d'Australie.

Canal +

7.00 ABC News **7.35** Le veilleur de nuit. Film **8.50** La carapate. Comédie **10.35** I like it like that. Comédie **12.30** L'Hebdo **13.30** L'œil du cyclone **14.00** Basket-ball. Villeurbanne/Cholet **16.00** Le journal du cinéma **16.30** La pétanque en Thaïlande **17.00** Les superstars du catch **17.55** Décade pas Bunny **18.50** Flash d'information **19.00** T.V.+ **20.00** Les Simpson **20.25** Pas si vite **20.35** Un appel dans la nuit. Film **22.05** Retrouvailles avec les chimpanzés **23.00** Six degrés de séparation. Comédie dramatique **0.45** Des anges et des insectes. Comédie dramatique **2.40** Surprises **3.00** Boxe.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional de la semaine on boucle non-stop.

R.T.L.

8.15 Goldorak **8.40** Galaxy rangers **9.00** Galtar et la lance d'or **9.25** Pollyanna **9.50** Les enfants du capitaine Trapp **10.15** Tarzan **11.05** Starsky et Hutch **11.55** Junior **12.10** Sonic **12.55** La vie de famille **13.20** Top models **13.40** Verdicts. Téléfilm de Tony Richardson **15.15** Tatort **16.45** Rire express **16.55** Starsky et Hutch **17.45** Remue ménages **18.10** Top models **18.35** Walker Texas Ranger **19.30** Happy Days **19.55** La vie de famille **20.25** Rire express **20.30** Derrick. Un homme en trop. A l'institut une rumeur circule selon laquelle un médecin aurait assassiné son successeur. **21.35** Derrick. Concerto. Un brillant pianiste doit sa renommée non seulement à son talent mais aussi à la fortune de son épouse... **22.40** Tatort. L'ange noir. **0.25** Le rept. Téléfilm de Pierre Koralan. Un montagnard enlève une jeune fille étrangère dans la montagne et la séquestre dans son village. **2.05** Compil RTL9.

MONTE CARLO

8.25 Récré Kids **9.35** Les plus beaux jardins du monde **10.00** Téléshopping **10.25** Robin des Bois. **11.35** Homefront. Le sens du devoir **12.25** Pistou **13.20** Sacrée famille. Une grande décision **13.50** L'île fantastique. La sirène et la victime **14.35** Kung Fu. **15.25** Les ailes du destin. Les jours s'en vont et je demeure (1) **16.15** Spenser. Incompréhension **17.05** Pacific Blue. Permis d'expulser demandé **17.50** Football mondial **18.20** Météo **18.30** Hercule Poirot. La femme voilée **19.25** Flash eurosud **19.35** Sweet Justice. Pas de femme à l'école militaire **20.30** 3' pour changer le monde **20.35** Planète animal: Guepard le félin du vent **21.30** Planète terre: autour du monde en 80 jours (4/7). Par les poils **22.25** Météo **22.30** Méprise. Téléfilm. Première partie. **0.00** Bonne espérance **0.55** La cinquième dimension. Le cas étrange d'E Whitterspoon.

tve Espagne

10.00 Jara y sedal **10.30** Redes **11.00** Paramento **12.00** Cine. **14.00** Cartelera **14.30** Cora'zon, cora'zon **15.00** Telediario **2** **15.30** El conde Duckula **16.00** Serie infantil **16.30** Otros pueblos **17.00** Euronews **17.30** Plaza mayor **18.30** Cine **20.00** Grada cero **20.20** Fútbol: Atlético Madrid - Real Madrid **22.20** Telediario **22.45** ¿Qué apostamos? **0.30** Las chicas de hoy en dia **1.00** Fetiche **1.30** Dias de cine

Allemagne 1

6.00 Trickfilmschau **6.15** Es war einmal... der Weltraum **6.45** Das Mädchen aus der Zukunft **7.10** Blinky Bill **7.35** Im Bann der Sterne **8.00** Käpt'n Blaubär Club **8.30** Urmel **9.00** heute **9.03** Moskito-Zugabe: Der Hausher **9.15** Sportschau live: Int. Tennis-Meisterschaften **10.25** Ski-Weltcup, Riesenslalom Damen, 1. Lauf **13.30** 2. Lauf **12.15** Ski-Weltcup, Abfahrt Herren **14.30** Europamagazin **15.00** Kinderquatsch mit Michael **15.30** Tigerten-Club **16.55** Tagesschau **17.00** Ratgeber: Jobs + Karriere **17.30** Sportschau **18.00** Tagesschau **18.10** Brisant **18.45** Happy Holiday **19.40** Wetterschau **19.50** Ziehung der Lottozahlen **20.00** Tagesschau **20.15** Stalingrad. Spielfilm **22.25** Tagesthemen **22.45** Das Wort zum Sonntag **22.50** Privatfernsehen **23.50** Fluchtweg St. Pauli - Grossalarm für die Davidswache. Spielfilm **1.15** Tagesschau **1.25** Sportschau live.

ZDF

7.00 Alice im Wunderland **7.25** Bananas in Pyjamas **7.30** Dog City **7.55** Bananas in Pyjamas **8.00** Siebenstein **8.25** Guck mal, wie ich wachse **8.35** Die Bambus-Bären-Bande **9.00** Heute **9.03** Geem - oder was?! **9.30** Theos Geburtstagsgeck **9.35** Die Ketchup-Vampire **10.00** heute **10.03** Acherbahn **10.25** Rattatui **10.45** Chart Attack **11.45** Dr. Mag love **12.10** Alles anders, alles neu **12.25** Gucklock "Kinderkanal" **12.30** Nachbar **13.00** heute **13.05** Reiselust **13.30** Frühling auf Immenhof. Film **15.00** Sport extra **16.00** heute-Schlagzeilen **16.15** Anders fernsehen **17.00** Heute **17.05** Länderspiegel **17.45** Mach mit - Aktion Sorgenkind aktuell **17.55** Der Landarzt **19.00** heute **19.20** Wetter **19.25** Unser Charly **20.15** Aus Böblingen: Wetten, dass...? **22.15** Heute-journal **22.30** Das aktuelle Sport-Studio **23.50** Midnight Action. Film **1.20** Heute **1.25** Nacht in... Antwerpen **1.55** Schach dem Mörder **3.05** Strassenfeger **3.55** Hallen-Fussballturnier

Portugal

7.30 Futebol. Belenelles/Sporting **9.00** Financial Times **9.15** Sinais da Madeira **10.30** Compacto «Vidas de Sal» **14.00** Jornal da Tarde **14.15** Bombaro **14.45** Resumo Basquetbol **15.00** Parlamento **16.00** Spray **16.30** Mesa à Portuguesa **17.00** Imagens da História **18.00** Super bebé **18.30** Maria Elisa **20.00** Clube das Músicas **21.00** Telejornal **21.40** Tempo **22.00** Futebol. Boavista / Estr. Amadora **0.00** Contra Informação **0.15** Semana Ao Sábado. **1.00** Horizontes da Memória **1.30** Sinais da Madeira **3.00** Os Principais **4.00** 24 Horas

CARTOON

6.00 The Fruitties **6.30** Thomas the Tank Engine **7.00** Sharky and George **7.30** Little Dacula **8.00** Casper **8.30** Tom and Jerry **9.00** The Pirates of Darkwater **9.30** Jonny Quest **10.00** Tom and Jerry **10.30** The Mask **11.00** Cow and Chicken **11.15** Justice Friends **11.30** Scooby Doo **12.00** The Bugs and Daffy Show **12.30** The Jetsons **13.00** 2 Stupid Dogs **13.30** The Addams Family **14.00** Droopy **14.30** The Flintstones **15.00** Little Dracula **15.30** The Real Story Of... **16.00** Captain Caverman **16.30** Top Cat **17.00** Scooby-Doo **17.30** Tom and Jerry **18.00** The Flintstones **18.30** Dial M for Monkey **18.45** Cow and Chicken **19.00** Jonny Quest **19.30** The mask **20.00** 2 Stupid Dogs **20.30** Hong Kong Phooey **21.00** Top Cat **21.30** The Bugs and Daffy Show **22.00** Popeye **22.30** Tom and Jerry **23.00** The Addams Family **23.30** Fangface **0.00** Power Zone **3.00** Little Dracula **3.30** Omer **4.00** Spartakus **4.30** Sharky and George **5.00** Omer **5.30** The Real Story of...

Ou, en soirée, films diffusés par TNT.

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews **7.00** Il mondo di Quark **7.30** La Banda dello Zecchino - Sabato e... **9.30** L'albero azzurro **10.00** LaRaichevedrai **10.30** Omertà. Film (1951). **12.25** Che tempo fa **12.30** Tg 1 - Flash **12.35** La signora del west **13.30** Telegiornale **14.00** Estrazioni del Lotto **14.05** Ma che ti passa per la testa? **14.15** Telegiornale **15.20** Sette giorni al Parlamento **15.50** Oggi a Disney Club **17.55** Estrazioni del Lotto **18.00** Tg 1 **18.10** Settimo giorno: le ragioni della speranza **18.30** Luna Park **19.35** Che tempo fa **20.00** Tg 1/Sport **20.35** La zingara. Gioco **20.50** I Cervalloni **23.15** Tg 1 **23.20** Speciale Tg 1 **0.00** Tg 1 - Notte **0.10** Agenda **0.15** Appuntamento al cinema **0.20** Film **2.00** Ma la notte... percorsi nella memoria **3.10** Tg 1 - Notte **3.20** Sapere l'Italia dei dialetti **3.45** Incontri con... **4.30** Speciale Orecchicchio **5.00** Le inchieste del Commissario Maigret.

Cinque

6.00 Tg5 **9.00** Pappa e ceccia **9.30** Nonsolomoda **10.00** Pianeta bambio **10.15** Affare fatto **10.30** Otto sotto un tetto. **10.45** Affare fatto **11.00** Antepima **11.30** Forum **13.00** TG5 **13.25** Sgarbi quotidiani **13.40** Amici **15.30** La tata. **16.00** Telegiornale **16.30** Cartoni-Milla e Shiro **17.30** Supervicky **18.00** TF-NQuei due sopra il varano **18.30** Tira & molla **20.00** TG5 **20.30** Striscia la notizia **20.50** Le comiche **2**. Film **22.40** TG5 **23.10** Occhiopinicchio. Film **0.30** Tg5 notte **1.30** Sgarbi quotidiani **1.45** Striscia la notizia **2.00** TG5 **2.30** Attualità **3.00** TG5 **3.30** Antepima **4.00** TG5

Planète

6.30 Maroc corps et âmes **7.00** Ballet **8.40** Paris dessous **9.10** Rungis, ville marchande **10.00** Un jour dans la mort de Sarajevo **11.05** La vie secrète des machines **11.30** missions aériennes au Vietnam **12.25** Polynésie d'hier et d'aujourd'hui **13.20** Une tragédie américaine, la guerre de Sécession **14.15** Regarde elle a les yeux grands ouverts **15.35** Rue de la liberté **16.30** La grande barrière et la mer de corail **17.25** La bête des Vosges **17.55** Opéra sauvage **18.45** Les chemins de fer australiens **19.35** Letuova, Lituanie libre **20.35** L'honneur perdu des Dominicis **21.25** Quand l'île Saint Louis nous est contée... **21.55** Quinze jours sur Planète **22.20** Animaux des jardins **23.00** Portraits d'Alain Cavalier: la fileuse **23.15** E.T. téléphone planète terre **0.05** Paul Catrain, un soldat oublié **1.05** Un monsieur si gentil

RAIDUE Italie 2

7.00 Tg 2 - Mattina **7.05** Mattina in famiglia **10.05** TgR in Europa **10.30** Guardia, ladro e cameriera. Film comico. **12.00** Mezzogiorno in famiglia **13.00** Tg 2 - Giorno **13.20** Tg S - Dribbling **13.55** Sci: Slalom gigante femminile, 2. manche **14.25** Mio capitano **14.50** Cercando cercando **15.50** Estrazioni del Lotto **15.55** Prossimo tuo **16.25** Ho bisogno di te **18.00** Sereno variabile **18.40** Meteo **18.50** Go-Cart **20.30** Tg 2 **20.50** Film **0.25** Palcoscenico.Tg 2. La Raichevedrai. Ma la notte... percorsi nella memoria. Doc Music club **2.50** Diplomi universitari a distanza.

SÉLECTION SPORT

Suisse 4 12.15
Ski alpin
Descente masculine de Wengen

TVE 20.20
Football
Atletico Madrid - Real Madrid

France 2 15.55
Rugby
Tournoi des cinq nations: Irlande - France et Ecosse - Pays de Galles.

Canal + 3.00
Boxe
Championnats du monde: avec notamment Oscar de La Hoya contre Miguel Angel Gonzalez (WBC super-légers)

RTL D.

6.00 Prinzessin Lila und die Smoggies **6.25**, **6.50** Scooby & Scrappy Doo **7.10** Wish Kid **7.35** Captain Planet **8.05** Starla und die Kristallretter **8.30** Team Disney Classic **8.45** Quack Pack **9.15** Wundertüte **9.20** Aladdin **9.45** Snookums & Meat **10.15** Quiz **10.20** Classic Cartoon **10.30** Splatterdome **10.40** Gargoyles **11.05** Power Rangers **11.25** Carmem Santiago **11.50** Clever & Smart **12.15** Salty - Der Seelöwe **13.05** Full house **13.30** Eine starke Familie **13.55** Der Prinz von Bel-Air **14.20** Die Nanny **14.50** Eine schrecklich nette Familie **15.50** Beverly Hills **16.50** Melrose Place **17.45** Central Park West **18.45** RTL aktuell **19.10** Explosiv-Weekend **20.15** Jenseits von Afrika **23.25** Samstag Nacht **0.25** Maniac Cop. Film **1.50** Melrose Place **2.35** Samstagnacht **3.30** Beverly Hills **4.15** Central Park West **5.00** Der Prinz von Bel-Air **5.25** Zeichentrickserie

SWF Allemagne 3

6.00 Wetterbilder mit Tv-Tips **10.50** Herrchen/Frauchen gesucht **11.00** GG Sehen statt hören **11.30** Russisch bitte! (2) **12.00** Telekolleg: Französisch (2) **12.30** Telekolleg: Geschichte (15) **13.00** Telekolleg: Mathematik (2) **13.30** Telekolleg: Englisch (2/W) **14.00** Livetime **15.00** SPASS - Sport am Samstag **17.00** Telegiornal **17.45** Mainz, wie es singt und lacht **18.15** Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie **18.45** Eisenbahnromantik **19.15** Landesschau - unterwegs **19.45** Nachrichten mit 3erlei **20.00** Tagesschau **20.15** Das Reich des Russischen Bären (2/6) **21.00** Bilderbuch Deutschland **21.45** Sportshop **22.00** Comedy-Klassiker: Mary + Gordy **22.30** Unser Dorf soll schöner werden. Film **23.30** Extraspät in Concert **2.30** Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ

TSR REGION NEUCHÂTEL
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de **L'Impartial**

TÉLÉVISION DIMANCHE

TV 5 Europe

6.05 Y'a pas match **6.30** Horizons Francophones **7.00** Espace Francophone **7.30** Découverte **8.00** Minutes **8.05** Journal canadien **8.35** Bus et compagnie **9.30** Planète musique **10.30** TV5 minutes **10.35** Bouillon de Culture **11.45** 30 millions d'amis **12.15** Correspondances **12.33** Journal FR3 **13.00** Référence **13.30** Médecins de nuit **14.30** Thalassa **15.30** Outremers **16.00** Journal TV5 **16.15** Fait pas rêver **17.15** L'école des fans **18.00** Grand tourisme **18.15** Correspondances **18.30** Journal TV5 **19.00** Les Carnets du Bourlingueur **19.25** Météo **19.30** Journal RTBF **20.00** 7 sur 7 **21.00** Temps présent **21.55** Météo 5 continents **22.00** Journal A2 **22.35** Mina Tannenbaum. Film **0.35** Journal FR3 **1.00** Journal TSR **1.30** Espace francophone **2.00** R. G. **3.30** Bonjour cinéma **4.00** Bouillon de culture **5.15** Référence **5.45** Correspondance

Eurosport

8.30 Rallyeraid **9.00** Equitation **10.00** Ski alpin: coupe du monde 96/97 **10.10** ski alpin: coupe du monde 96/97. Slalom messieurs à Wengen, 2ème manche **14.00** Ski alpin: coupe du monde 96/97 **14.30** Tennis: internationaux d'Australie **21.30** Rallyeraid **22.00** Tennis: internationaux d'Australie **23.00** Saut à skis: coupe du monde 96/97 **0.00** Luge **1.00** Tennis: internationaux d'Australie.

Canal +

7.05 Sinbad et l'œil du tigre. Film **9.00** Kiss of Death. Film **10.40** Nelly et Mr Arnaud. Comédie **12.30** C Net **12.45** Le vrai journal **13.35** La semaine des guignols **14.05** Dimanche en famille **14.20** Les ailes de la mort. Film **16.10** Babylon 5 **17.00** Bosnia Hotel **18.00** La carapate. Comédie **19.35** Flash d'information **19.45** Ça carrouse **20.35** Underground **23.20** Flash d'information **23.25** L'équipe du dimanche **1.00** Diva. Film **2.55** Harcèlement. Film.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional de la semaine on boucle non-stop.

R.T.L.

8.15 Goldorak **8.40** Galxy rangers **9.05** Galtar et la lance d'or **9.25** Pollyanna **9.50** Les enfants du capitaine Trapp **10.15** Tarzan **11.05** Starsky et Hutch **11.55** Junior **12.10** Arsène Lupin **12.50** La vie de famille **13.15** Top models **13.35** Max et Hélène. Téléfilm de Philip Saville **15.10** Meurtres avec préméditation: Sirènes de minuit. Téléfilm **16.40** Rire express **16.45** Starsky et Hutch **17.40** Remue ménages **18.05** Top models **18.30** Le grand jury - Le monde **19.30** Happy days **19.55** La vie de famille **20.25** Rire express **20.30** Wall Street. Film de Oliver Stone. Un jeune «trader», fraîchement issue de l'université travail dans une importante banque. Ambitieux, il entreprend le siège d'un grand «raider». **22.40** La féline. Film de Paul Schrader. Une jeune femme est offerte en sacrifice au dieu panthère. Elle se réincarnera en fauve si... **0.55** La beauté du diable. Film de René Clair, avec Michel Simon, Gérard Philipe, Simon Balère. Une fête est organisée en l'honneur du vieux professeur Faust. Le diable lui envoie Mephistophélès qui lui propose richesse et jeunesse contre son âme. **2.35** Compil RTL9.

MONTE CARLO

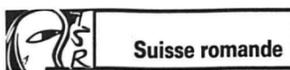
8.25 Récré Kids: Karine; Dans les Alpes avec Annette; Sophie et Virginie; Juliette je t'aime; Georgie; Nicky Larson; Pat Labor; Lamu; Chevaliers du Zodiaque **12.35** Doc Fun. Christophe **13.00** Football Mondial **13.30** Pacific Blue **14.15** Planète animal. Kangourou du désert **15.10** L'île fantastique. Le danseur et l'absence **16.00** Robin des Bois. Les sept pauvres chevaliers d'Acre **16.50** Sud **18.30** Météo **18.40** Homefront. Tu seras heureuse d'être maman **19.25** Flash eurosud. **19.35** La voix du silence. Témoin inattendu **20.30** 3' pour changer le monde **20.35** Rocky II. Film **22.30** Météo **22.35** Tour de chauffe **0.10** Doc Fun. **0.40** La 5e dimension. Appuyer sur le bouton; Le phare

tve Espagne

10.00 Últimas preguntas **10.30** Desde Galicia para el mundo **12.00** Telegiornal **13.30** Serie juvenil **14.30** Corazón, corazón **15.00** Telediario **15.30** La llamada de los gnomos **16.00** Serie infantil **16.30** Bricomania **17.00** Euronews **17.30** Cine **19.30** Informe semanal **20.30** Documental A determinar **21.00** Telediario **21.45** Turno de oficio **22.25** Sólo goles **23.40** Pop **0.30** Telefilm **1.15** Telenovela

Allemagne 1

6.00 Prinz Eisenherz **6.25** Pumuckl TV **7.20** Sesamstrasse **7.50** Tigerten-Club **9.15** Sportschau live: Ski-Weltcup. Slalom Damen, 1. Lauf **12.20** 2. Lauf **10.10** Ski-Weltcup, Slalom Herren, 1. Lauf **13.10** 2. Lauf **11.00** Int. Tennis-Meisterschaften



7.00 Euronews 7.30 Dink le petit dinosaure 7.55 Les Babibouchettes & le Kangouroule 8.10 Capitaine Fox 8.25 Hot dog 9.55 Salut Lulu! 10.00 Célébration œcuménique 11.00 Mogok, la vallée des rubis 11.55 TJ-Flash

12.00 **Droit de cité**
Holocauste:
La Suisse doit-elle payer?

13.00 **TJ-Midi**

13.15 **Beverly Hills**
14.00 **Melrose Place**
Folie furieuse

14.45 **Arabesque**
La vengeance de Mme Parker

15.30 **Le provincial**
Film de Christian Gion, avec Roland Giraud, Gabrielle Lazure, Michel Galabru

17.05 **Tandem de choc**

17.50 **Graine de champion**

18.05 **Racines**
Pourquoi les chrétiens sont-ils divisés?

18.25 **C'est très sport**
19.30 **TJ-Soir/Météo**

20.00 **Mise au point**
La pornographie dure vendue en douce; Enfants d'Irak victimes de l'embargo; L'or ne vaut plus d'argent.

20.55 **Chicago hope: la vie à tout prix**

Sous le signe d'Eros
Capitulations

22.30 **Viva**
Les enfants de la Techno

23.15 **Le juge de la nuit**
Psychanalyse
Nick tente de prouver qu'un psy renommé fait chanter ses patients.

0.00 **TJ-Nuit**

0.10 **Top chrono**

0.20 **Dream on**
Echange de bons procédés

0.45 **Droit de cité**

1.45 **Télétexte**

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.45 TSR-Dialogue 8.50 Top models 9.10 Collines brûlantes. Film 10.40 Les feux de l'amour 11.20 Une histoire d'amour 11.50 TSR-Dialogue 11.55 La vie de famille



5.45 Côté cœur 6.10 Mésaventures 6.40 TF1 info 6.50 Salut les toons 7.25 Le Disney Club 10.13 Météo 10.15 Auto moto 10.52 Point course du Vendée Globe 10.55 Téléfoot 11.55 Millionnaire

SÉLECTION

France 3 0.15
Lucky Luciano

Film de Francesco Rosi, avec Gian Maria Volonte, Rod Steiger.
La vie d'un célèbre chef de la mafia.

TF1 19.00 7 sur 7

Anne Sinclair est reçue par la première dame des Etats-Unis, Hillary Clinton, qui commentera l'actualité de la semaine.

12.20 **Le juste prix**

12.50 **A vrai dire**

13.00 **Journal/Météo**

13.20 **Walker Texas Ranger**
La légende de l'or perdu (1/2)

14.15 **Arabesque**
Le temps des voleurs

15.05 **Un tandem de choc**
Le marché

15.55 **Les dessous de Palm Beach**
Protection très rapprochée

16.50 **Disney Parade**

18.00 **SeaQuest police des mers**

19.00 **7 sur 7**
Invitée: Hillary Clinton

19.55 **Chiffres à la Une**

20.00 **Journal/Les courses/Météo**

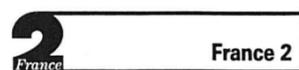
20.45 **Un flic à la maternelle**

Film de d'Yvan Reitman, avec Arnold Schwarzenegger
Un flic se transforme en instituteur pour les besoins d'une enquête.

22.55 **Les bidasses s'en vont en guerre**
Film de Claude Zidi, avec les Charlots.

0.35 Les aventures du bien 0.40, 1.45, 2.25, 3.00 TF1 nuit 0.50 Concert 1.55, 3.10, 4.05, 5.10 Histoires naturelles 2.35 Cas de divorce 5.00 Musique

6.05/6.30 Intrigues 6.58 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 9.05 Affaires étrangères 9.45 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.45 Premiers baisers 11.10 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.



6.15 Cousteau 7.00 Thé ou café 8.45 Les voix bouddhistes 8.20 Connaître l'islam 9.15 Emissions israéliennes 9.30 Les chrétiens orientaux 10.00 Présence protestante et le jour du Seigneur 11.00 Messe 11.50 Midi moins 7

12.05 **Polémiques**

12.45 **Rapport du Loto**

12.50 **Secret de chef**

12.55 **Journal/Météo**

13.15 **Spot jeux**

13.25 **Dimanche Martin**
Le monde est à vous

15.05 **L'homme à la Rolls**

16.00 **Dimanche Martin**
L'école des fans, avec François Valéry

16.50 **Cousteau**

17.50 **Stade 2**

18.55 **Déjà dimanche**

19.30 **Déjà le retour**

20.00 **Journal/A cheval/Météo**

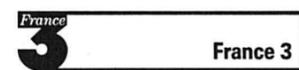
20.50 **Les ripoux**

Film de Claude Zidi
Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte.
Un vieux flic combinard se voit imposer un nouvel équipier intègre.

22.45 **Les aigles foudroyés**
Documentaire de Frédéric Mitterrand 1/7. Le bel été 14

0.05 Journal/Bourse/Météo 0.15 Musique au cœur 1.30 Les quatre éléments 2.20 Savoir plus santé 3.20 Polémiques 4.05 La Compète 4.35 Stade 2 5.35 La chance aux chansons

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours.



6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalous 7.40 Les Minikeums 9.15 Télétag 10.20 C'est pas sorcier 10.50 Outremer 11.43 Le 12/13

13.00 **Keno**

13.05 **Lignes de mire**

14.00 **Les quatre dromadaires**

14.50 **Tiercé à Vincenne**

15.50 **La piste de l'Oregon**
Téléfilm de Neal Israel

16.45 **Sport dimanche**
Arrivée du Dakar

18.00 **Corky**
L'ange gardien

18.55 **19/20**

20.05 **Y'a pire ailleurs**

20.15 **Mr Fowler**
Camp de jeunesse

20.45 **Le Dakar**

21.00 **Inspecteur Derrick**

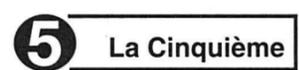
- Une jeune fille au clair de lune
- Une mort sans importance

23.05 **Dimanche soir**

23.55 **Journal**

0.15 **Lucky Luciano**
Film de Francesco Rosi

1.50 **Musique Graffiti**
Lyrique



6.45 Langues 7.15 Christophe Colomb 7.40 Cocotte minute 8.05 Vraiment sauvages 8.30 L'œil et la main 9.00 Pareil pas pareil 9.30 Journal de la création 10.00 La bibliothèque François-Mitterrand 11.00 Droit d'auteurs 12.00 Georges Ulmer 12.30 Arrêt sur images 13.30 Riegsburg 14.00 L'esprit du sport 15.00 Au pays de Bod 15.55 La lumière des justes (4/14) 16.50 Sigmaringen 18.20 Va savoir

Emissions de lundi matin
voir sous «demain matin»



19.00 **Raid en avion autour du monde**

19.25 **Maestro**

20.30 **Journal**

20.45 - 0.35 **Thema: La mode sous toutes ses coutures**

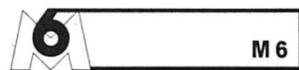
20.46 **La machine mode**
Documentaire

22.10 **Yves Saint Laurent tout terriblement**

23.55 **Qui êtes-vous Polly Magoo?**
Film de William Klein, avec Dorothy McGowan, Jean Rochefort.
Une volonté de démystifier l'univers de la haute couture grâce à des sketches sans suite.

0.35 **Métropolis**

1.35 **Court-circuit**



7.55 Madame et sa fille. 8.15 Cosby show 8.40 M6 kid 10.45 Projection privée 11.25 Turbo

12.00 **Warning**

12.10 **Sport événement**

12.45 **Hot forme**

13.20 **Sarah et Diana, leur véritable histoire**
Téléfilm de H. Stern

16.30 **L'aventurier**
Trafic d'armes

17.05 **Le contrat secret**
Téléfilm de John Davis

19.00 **Drôle de Chance**
Le cristal noir

19.54 **6 minutes/Météo**

20.00 **E = M6**
Magazine scientifique

20.35 **Sport 6**

20.45 **Capital**

Magazine présenté par Emmanuel Chain

Des milliards sous la neige: Le business du Mont-Blanc; Snowboard, le boom du ski spectacle; Megève: une station en or; Savoie: L'effort JO.

22.45 **Culture pub**
Quand la télé fait lire

23.15 **Emmanuelle a Venise**
Téléfilm érotique de Francis Leroi, avec Georges Lazenby, Marcella Walerstein.

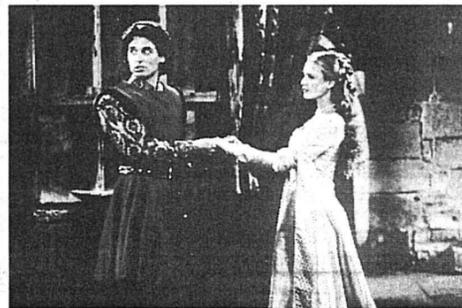
0.55 Sport 6 1.05 Best of 100% nouveautés 2.05 Movida: opus 2 3.00 Turbo 3.25 Aventures en océan indien 4.30 Fréquentar: Carla Bruni 5.05 Hot Forme 5.35 Boulevard des clips.

AU PROGRAMME DEMAIN

La Cinquième 13.35

Princess Bride

Un voyage dans l'univers des amours médiévales entre une princesse et son valet d'écurie.



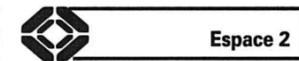
Film de Rob Rainer, avec Cary Elwes, Robin Wright, Peter Falk.

RADIOS



6.00 Le journal du dimanche 9.10 Sous réserve 10.05 «C'est comme une fois...» 12.30 Le 12.30 13.00 En pleine vitrine 14.05 Rue des artistes 16.05 Sport première 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 19.05 Amis-amis 20.05 Les fruits de la passion. La musique populaire et folklorique sous toutes ses formes 21.05 Le savoir-faire du cœur 22.05 Tribune de première 22.30 Journal de nuit 22.40 Bergamote 23.05 Sous réserve 0.05 Programme de nuit

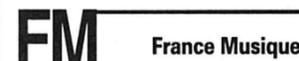
Option musique: Ondes moyennes 765 m



6.10 Initiales 9.10 Célébration œcuménique, en direct d'Areuse 10.05 Culte 11.05 Fin de siècle 12.05 Concert d'ici. Les périls de l'amour 13.30 Dimanche, en matinée 16.00 Le son des choses 17.05 L'heure musicale. Quatuor Petterson. En direct du Temple français au Locle: Beethoven, Mozart, Haas 19.00 Ethnomusique 20.05 Soirée thématique. 22.30 Journal de nuit 22.40 Concert du XXe siècle. Festival Time of Musik Viitasaari 0.05 Notturmo



6.00 Guten Morgen 6.30 Meteo 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Kinder Club 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Persönlich 11.00 Volksmusik grenzenlos 11.30 International 12.00 Musikpavillon 12.22 Meteo 12.30 Mittagjournal 12.40 Sport 14.00 Sportlive 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Sonntagjournal/Sport 18.25 Looping 20.00 Doppel punkt 21.00 Jazztime 22.00 Persönlich 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub



7.02 L'autre histoire 8.40 Bach et l'europe 10.00 Feuilletou 11.00 Concert de l'Orchestre national de France: Poulenc 13.05 A vous de jouer 13.45 Les beaux dimanches 15.00 Petit lexique de la musique baroque 15.30 Soliste 16.30 Les greniers de la mémoire 17.00 Les surprises de Martial Solal 17.30 Concert. Dvorak, R. Strauss. Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise et D. Ferschtman, violoncelle 19.00 La règle de trois 20.05 Voix souvenirs. André Pernet, basse 21.00 Table d'écoute 0.00 Transversales

Zapping Quoi de neuf à l'écran?

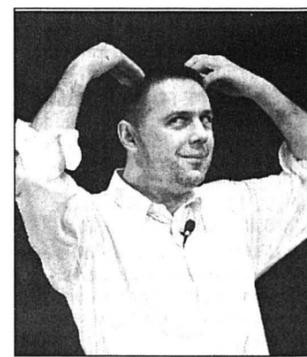
Dimanche 19 janvier, Arte, 20h45



Rien ne se démode aussi vite que la mode, pourtant le fil du phénomène n'est jamais rompu. Afin de comprendre le fonctionnement de cette industrie qui produit du rêve, le réalisateur de «La machine mode» s'est glissé dans les défilés et les ateliers, a rencontré créateurs et top models, s'est interrogé: qui crée la mode aujourd'hui? La rue, les journalistes, les photographes, les acheteurs ou les couturiers? Avec beaucoup d'autres, Christian Lacroix, Jean-Paul Gaultier, Karl Lagerfeld, Claudia Schiffer, Karen Mulder, Helmut Newton se sont fait épingle.

Jeudi 23 janvier, TSR, 22h30

Nul doute que l'humoriste Massimo Rocchi ne parvienne à déridier le plateau de «Faxculture». Mime, acrobate du verbe, artiste polyglotte, Massimo est né à Cesena, tout près de Rimini. En 1986, il crée un spectacle qui évoque son enfance au bord de l'Adriatique, où il se baignait sous le regard protecteur de sa grand-mère. En février et mai prochains, il présentera «äuä» au public romand, un spectacle en deux parties: à un voyage linguistique franco-allemand succédera toute une panoplie de personnages, du soldat qui défile au chef d'orchestre, en passant par un... edelweiss!



Jeudi 23 janvier, TF1, 20h45



Crimes, vols, flagrants délits, plaintes sont le lot quotidien du «8e district», un commissariat parisien comme les autres. Dans cette nouvelle série policière, la routine n'émousse cependant en rien l'enthousiasme et le sens du devoir des inspecteurs Molina (Jean-François Stevenin), Valence (Anthony Delon) et Betty (Nathalie Roussel). Complémentaires, les trois flics exercent leur métier sans oublier qu'ils sont aussi, et avant tout, des êtres humains.

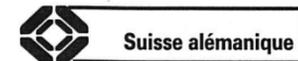
Vendredi 24 janvier, TSR, 21h40

En 1997, New York est une île fortifiée, inaccessible, si ce n'est aux prisonniers qui y sont expédiés. Aubaine tombée du ciel: des terroristes font s'écraser l'avion du président des Etats-Unis sur la Grande Pomme et les détenus prennent le président en otage. Héros de la troisième Guerre mondiale, Moshe Dayan de l'apocalypse, Snake Plissken (Kurt Russel) est le seul qui puisse récupérer le chef d'Etat. «New York 1997», le film culte de John Carpenter, a été tourné en 1981: la réalité d'aujourd'hui est-elle si étrangère à la vision d'alors?

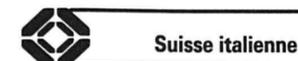
Dominique Bosshard



6.00-9.25, 11.00, 14.00, 18.30 Euronews 9.55 Ski alpin: slalom dames 1re manche (2e manche à 12.25) 10.10 Ski alpin. Slalom messieurs, 1re manche (2e manche à 13.10) 17.30 Football. Championnat de Suisse en salle 18.50 Viva. Son Excellence de Couteau suisse 19.35 Mademoiselle 20.00 Challenges alpins 20.50 Reportage Suisse 21.20 TJ-Soir 21.40 C'est très sport 22.35 Le rêve d'Icare (1) 23.25 Euronews



7.00 Billy the Cat und Zeichentrickserie 10.00 Religion 11.00 Philosophie 12.00 Kunst 13.00 Tagesschau 13.05 Sport aktuell 13.50 Voilà 14.00 Herbie gross in Fahrt. Film 15.35 Fantastische Geschichten. Die Zähmung 16.00 Die Donnergröten von Irian Jaya 16.45 Zebra 17.20 Gutenacht-Geschichte 17.30 Svizra rumantscha 17.55 Tagesschau 18.00 Liptstick 18.30 Sportpanorama 19.30 Tagesschau/Meteo 19.55 Mitenand 20.05 Gewagtes Spiel. Film 21.45 NeXt 22.20 Tagesschau/Sport 22.40 Musik 23.40 Sternstunde Philosophie 0.40 Nachtbulletin/Meteo.



7.00 Euronews 7.50 Sandokan 8.15 Tempo in immagini 8.30 Peo 9.20 Città del mondo 10.00 Liturgia ecumenica 11.00 Cavaliere d'Italia 11.15 Svizra rumantscha 11.40 Vicini in Europa 12.30 TG/Sport/Meteo 12.50 Cartoons 13.05 L'onomatic 14.00 Dr. Quinn 14.50 Due dritti a Chicago 15.35 Cartoons 15.45 Disney: Nanù, il figlio della giungla 17.15 Telegiornale flash/Sport 17.20 National Geographic Society 18.15 La parola del Signore 18.30 La domenica sportiva 19.15 Controluce 20.00 Telegiornale/Meteo 20.30 Na famiglia da gent viscora 21.20 Amore ribelle. TV-Movie 22.55 TG «10»/Meteo 23.10 Belvedere 0.10 TG flash 0.15 Musica in... assolo

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Bérouche: 835 14 35. Hôpital de la Bérouche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: des Montagnes, Léopold-Robert 81, sa jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17), di et jours de fête de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30. Permanence médicale et dentaire: 0913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie de service: pharmacie du Landeron 752 35 35. Médecins de garde: urgences seulement, prière de s'annoncer par téléphone. Cornaux, Cressier, Le Landeron, La Neuveville, Douanne: sa/di Dr Gartenmann, Le Landeron 751 21 41. Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Épagnier, Thielle-Wavre, Enges: renseignements au 111. Lignéris: permanence au 795 22 11.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, sa jusqu'à 19h, di 10-12h/18-19h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: du Soleil, rue du Seyon/pl. Pury, sa 8-20h, di et jours fériés 10-12h30/17-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pournalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: Marti, Cernier, 853 21 72, di de 11h à 12h. En cas d'urgence poste de police 889 90 00; médecin de service, Cabinet groupe Fontainemelon, 853 49 53 de samedi 8h au lundi 8h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Médecin de service: du sa 8h au di 22h, Dr Haefeli 861 25 41. Pharmacie de service: Jenni 861 13 03, di et jours fériés 11-12h/17-18h. Médecin-dentiste de service: Dr Keller 861 31 82, sa/di et jours fériés de 11h à 12h.

SUD DU LAC. **HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS-CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 11.

SAINT-IMIER. Pharmacies de service: Liechti 941 21 946, sa 13h30-16h/19-19h30, di 11-12h/19-19h30 (en dehors de ces heures 111). Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.
SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneckberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉRIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

AVENCHES. Jazz-Club: sa 20h30, The Traditional Jazz Birds avec Léa Bischof, chanteuse.
AVENCHES. Théâtre: sa 20h30, «Théâtre obligatoire» et autres sketches de Carl Valentin.
CERNIER. Collège de La Fontenelle: sa tournoi de foot-tennis organisé par l'association Les Chantons.

LA CHAUX-DE-FONDS. Salle de musique: sa 17h45, Festival Brahms.

LA CHAUX-DE-FONDS. Salle de spectacles ABC: sa 20h30, Duo de contrebasses, avec Léon Francioli et Popol Lavanchy.

LA CHAUX-DE-FONDS. Temple Saint-Jean: di 17h, Quatuor du Temps, trombones et Simone Monnot-Genoux, orgue.

CORTAILLOD. Galerie Jonas: di de 14h30 à 18h, vernissage de l'exposition Lucien Gurtner, toiles et papiers.

DELEMONT. Galerie Paul Bovée: sa 18h, vernissage de Max Kohler.
GORGIER. Grande salle: sa 20h15, «La soupière» de Robert Lamoureux, par la troupe La Claque.

HAUTERIVE. Galerie 2016: di de 11h à 13h, en présence de l'artiste, vernissage de l'exposition Marc Jurt, «Sur la traces des éléments» gravures, monotypes, peintures et objets.

LE LOCLE. Le Casino: sa 17h30, 21h, di 17h30, «La revue de Cuche et Barbezat».

LE LOCLE. Cellier de Marianne: sa 20h30, Kentucky Callin, musique country.

LE LOCLE. Temple: di 17h, concert du Quatuor Petersen.

NEUCHÂTEL. Piscines du Nid-du-Crê: réouverture samedi à 8h.

NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur sa/di 13h45-16h30 + hockey libre 13h45-16h; intérieur sa 13h45-16h, di 10h15-11h45/13h45-16h.

NEUCHÂTEL. Cave Perdue: sa/di 14h30 et 16h30, cycle de lecture «Pennac» par le Théâtre des Lunes.

NEUCHÂTEL. Université: sa 17h30, «La cosmétique dans le monde étrusque» avec diapos par le Prof. G. Camporeale, université de Florence. Conférence en italien.

NEUCHÂTEL. Taco (Crêt Tacconnet 22): sa dès 18h30, buvette, taphonie, scène libre.

NEUCHÂTEL. Maison du Prussien: sa 19h, Chiara Bianchini, violon et Guy Bovet, clavecin.

NEUCHÂTEL. Théâtre: sa 20h, di 15h, «Les cancons» de Carlo Goldoni, par la Compagnie Scarabouche.

NEUCHÂTEL. Temple du Bas: sa 20h, jeune orchestre symphonique de l'Arc jurassien.

NEUCHÂTEL. La Case à chocs: sa dès 21h, Braaxtaal (NL) + Mani Neumeier & Peter Hollinger (CH-D).

NEUCHÂTEL. Casino de la Rotonde: sa de 22h à 4h, Progressive-Detroit.

NEUCHÂTEL. Église St-Norbart: di 17h, In Illo Tempore. Au programme: Josquin Desprez, Byrd, Victoria et Palestrina. Direction: Alexandre Traube.

NEUCHÂTEL. Temple de la Maladière: di 17h, Envol (Ensemble à vents de l'Orchestre de Lutry). Direction: Alexandre Pasche.

LE NOIRMONT. CinéLucarne: di 17h, «Shakespeare en ballades» avec le Witches Consort de Paris et Yves Aubry du Noirmont.

SAINT-AUBIN: sa 20h30, «Les deux gentilshommes de Vérone» de William Shakespeare, par la troupe de la Tarentule.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL
APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)

EVITA. 14h45-17h30-20h15 (VO st. fr.). 12 ans. 2me semaine. De Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price.
DAYLIGHT. Sa noct. 23h. 12 ans. 5me semaine. De Rob Cohen, avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman et Viggo Mortensen.

LE CLUB DES EX (THE FIRST WIVES CLUB). 15h - (18h VO st. fr./all.) - 20h30 - (sa aussi noct. 23h). 12 ans. 2me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.

LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Lu/ma/je 15h. Sa/di/me 14h-16h. Pour tous. 8me semaine. Film des studios Walt Disney.

CYCLE «CINÉMA DU RÉEL/NIKI DE SAINT-PHALLE» 18h (VO st. fr./all.).

SLEEPERS. 20h. 16 ans. 7me semaine. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.

BERNIE. Sa noct. 23h. 16 ans. 4me semaine. De Albert Dupontel, avec Albert Dupontel, Hélène Vincent et Claude Perron.

ARCADES (710 10 44)

LA RANÇON. 15h-17h45-20h30 (sa aussi noct. 23h15). 12 ans. 2me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Gary Sinise.

BIO (710 10 55)
MOSSANE. 15h-18h-20h15 (VO st. fr./all.). 12 ans. Première suisse. De Safi Faye, avec Magou Seck, Isseu Niang et Moustapha Yade.

PALACE (710 10 66)
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. 15h. 12 ans. 6me semaine. De Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque et Souad Amidou.

À L'ÉPREUVE DU FEU. 18h-20h30 (sa aussi noct. 23h). 12 ans. Première suisse. De Edward Zwick, avec Denzel Washington, Meg Ryan et Michael Moriarty.

REX (710 10 77)
LOST HIGHWAY. 14h45 - (17h30 VO st. fr./all.) - 20h15 (sa aussi noct. 23h15). 18 ans. Première suisse.

De David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Arquette et John Roselius.

STUDIO (710 10 88)
SHINE. 15h-18h-20h30 (VO st. fr./all.). 12 ans. 3me semaine. De Scott Hicks avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowicz.

LA CHAUX-DE-FONDS
ABC (913 72 22)
À BOUT DE SOUFFLE. Di 17h30-20h30. 16 ans. De Jean-Luc Godard, avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg, Daniel Boulanger.

CORSO (916 13 77)
AU REVOIR À JAMAIS. 15h30-20h15 (sa aussi noct. 23h). 16 ans. Première vision. De Renny Harlin, avec Geena Davis, Samuel L. Jackson.

CYCLE «CINÉMA DU RÉEL/LES GUÉRISSEURS DES ALPES» 18h (VO st. fr.).

EDEN (91313 79)
EVITA. 14h30-17h30-20h30 (VO st. fr.). 12 ans. 2me semaine. De Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price.

PLAZA (916 13 55)
LA RANÇON. 15h-17h45-20h30 (sa aussi noct. 23h15). 16 ans. 2me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Gary Sinise.

SCALA (916 13 66)
LE CLUB DES EX (THE FIRST WIVES CLUB). 16h15-18h15-20h30 (sa aussi noct. 23h). 12 ans. 2me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.

LE BOSSU DE NOTRE-DAME. 14h15. Pour tous. 7me semaine. Film des studios Walt Disney.

MAIS ENCORE...
BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
POURSUITE. Sa/di 20h30 (di aussi 16h). 12 ans. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman.

LES BREULEUX
LUX
Relâche.

COUVET
COLISÉE (863 16 66)
SLEEPERS. Sa/di 20h30. 16 ans.

LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Di 15h-17h. Pour tous.

LA NEUVEVILLE
LE NOIRMONT. (751 27 50)
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. Sa/di 20h30. 12 ans. De Gérard Lauzier avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque, Souad Amidou.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
UN VIE NORMALE. Sa 20h45, di 20h30. D'Angela Pope avec Martin Donovan, Joely Richardson.

SAINT-IMIER
Espace Noir (941 35 35)
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE. Sa 21h, di 17h30-20h30.

TRAMELAN
CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
LE DROIT DE TUER. Sa 21h, di 17h. 12 ans. De Joël Schumacher.

CARLA'S SONG. Sa 18h, di 20h (VO st. fr./all.). 14 ans. De Ken Loach.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. Lu-ve 8-11h30/14-16h30.

BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

LA CHAUX-DE-FONDS Bibliothèque de la Ville. «Jules Courvoisier, les affiches 1910-1936». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'à 15 février.

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.

MARIN - Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

NEUCHÂTEL - Bio-Source. Jean-Marie et Annick Maradan, artistes peintres de Cernier (NE). Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 31 janvier.

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hirschler, tél. 753 11 07.

NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet. Frédéric Laufer, ses huiles et ses lampes. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 9 février.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneau peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

LES PONTS-DE-MARTEL - La Loyauté. Exposition «La Fontaine revient...», Christian Schneider, taxidermiste. Lu/sa 9-22h, di 10h30-18h (fermé tous les mardis). Jusqu'au 26 janvier.

LA SAGNE - Home Le Foyer. Exposition collective Pro Senectute. Tous les jours 9-11h/14-18h. Jusqu'à fin janvier.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

VALANGIN - Château. Fermeture hivernale.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma/di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Antérose. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'au 2 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23 février. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Cuerpo a cuerpo», jusqu'au 19 janvier. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattien - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Le trait et le chant du monde» par Catherine Bolle. Exposition prolongée jusqu'au 19 janvier. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine jusqu'au 28 février.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h. «Clement Heaton, une carrière en trois étapes: Londres, Neuchâtel, New-York», jusqu'au 9 février et les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h. Exposition «Natures en tête»; «A fleur de peau (bijoux touaregs)» jusqu'au 2 mars; collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uni-forme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02..

ART/GALERIES

BEVAIX - Galerie Trin-Na-Nirole. Michel Jenny, paysages. Ma-di 15-20h. Jusqu'au 26 janvier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Club 44. «Lumières éternelles au coeur de l'Inde», photos de Benoît Lange. Lu-ve 8h30-12h, sa/di 14-19h. Exposition jusqu'au 27 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Moris Gontard, peintures récentes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Mondéo Art. Arnel Bono, photographies. Jusqu'au 4 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattien.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Pascal Bourquin. Visites sur rendez-vous. Jusqu'au 18 janvier.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Lucien Gurtner, toiles et papier. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 16 février.

DELEMONT - Galerie Paul Bovée. Max Kohler. Ve/sa 15-19h, di 15-21h. Jusqu'au 9 février.

HAUTERIVE - Galerie 2016. Marc Jurt, «Sur la trace des éléments» gravure, monotypes, peintures et objets. Me-di 15-19h. Jusqu'au 16 février.

NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Domenico Sorrenti, peinture et en

COMMUNIQUÉS

Saint-Imier Trop toni pour être honnête

L'humanité progresse: dans l'antiquité, pour s'attirer la faveur des dieux, on procédait au sacrifice de jeunes filles. Ensuite, on s'est limité à des animaux, et finalement, les religions se sont écartées de ces coutumes barbares.

Dans notre société, l'économie est devenue la religion, et c'est dans ce domaine que l'on procède aux sacrifices rituels: qu'il s'agisse de Shell, de Feldschlösschen, la démarche est la même. Sur l'autel de la rentabilité, pour s'attirer les faveurs des actionnaires et des banques, ces divinités modernes, on n'hésitera pas à sacrifier le site de

production le plus moderne, le plus écologique. On a investi 25 millions à Saint-Imier: pour montrer notre dynamisme et notre mordant, fermons, passons les 25 mio par pertes et profits. Comme la Grande Catherine pouvait sacrifier 600 chevaux pour se rendre de St-Petersbourg à Moscou, une entreprise gérée selon les méthodes modernes peut sacrifier plusieurs millions, et comme les promesses n'engagent que ceux qui y croient, cela n'engage à rien que d'affirmer que les agriculteurs auront la garantie de pouvoir écouler leur lait comme si de rien n'était.

C'est faux: dans deux ans, le marché du lait sera libéralisé et son prix diminuera. D'autre part, Toni ferme des centres parce qu'il y aura surproduction, donc trop de lait. La fermeture de Milval est une catastrophe pour l'agriculture de l'Arc jurassien. Essentiellement axée sur l'élevage, elle sera à très court terme privée de débouchés.

Comme si la débâcle de l'Emmenthal ne suffisait pas, Toni s'entête à produire des fromages banalisés, sans références régionales. Sera-ce pour acheter le lait à l'étranger.

Parti socialiste Saint-Imier
Francis Daetwyler.

Milval Le Gouvernement jurassien choqué

Le Gouvernement jurassien, qui a été informé jeudi de la fermeture de la fromagerie Milva, à Saint-Imier, est choqué par le sacrifice unilatéral imposé à une région périphérique pour assainir le groupe laitier Toni Holding SA. Il dénonce la décision brutale qui privera une trentaine de personnes de leur emploi et aggravera les difficultés de l'agriculteur de la région.

Le Gouvernement jurassien tient à assurer les personnes touchées par cette mesure, notamment les producteurs de la région, de sa détermination à tout mettre en œuvre pour trouver des alternatives dans le cadre du programme de mise en valeur des produits agricoles. Il rappelle que la fromagerie de Saint-Imier, qui dispose d'installations récentes, est un maillon important de l'économie agricole de toute une région, puisque quelque 450 producteurs de lait du Jura bernois, du canton du Jura et de celui de Neuchâtel livrent quotidiennement leur production à Milval.

En novembre, le Gouvernement jurassien était intervenu avec fermeté auprès du Groupe Toni, à Berne. Il souhaitait que l'assainissement de la société résulte d'une répartition équitable des sacrifices entre les régions et les partenaires économiques. Après de la Conférence des cantons du Nord-Ouest de la Suisse, le Gouvernement s'était aussi fait l'avocat des producteurs de lait liés à Milva. L'Assemblée interjurassienne était intervenue, elle aussi, auprès des cantons de Berne et du Jura pour sauver la fromagerie. La logique de concentration géographique et économique qui a présidé aux décisions du Groupe Toni inquiète particulièrement le Gouvernement jurassien. Il constate que cette décision pénalise l'ensemble de l'Arc jurassien. Elle affaiblit son potentiel de mise en valeur des produits agricoles par la disparition de spécialités régionales très appréciées des consommateurs. Plus généralement,

le plan de restructuration présenté par Toni Holding ne répond pas aux attentes des autorités politiques et des producteurs des cantons de l'Arc jurassien.

La vente des magasins Miba au groupe Usego Hofer Curti, avec la menace de fermeture qui plane sur nombre de ces petits commerces, inquiète aussi le Gouvernement jurassien. Celui-ci regrette enfin le flou qui entoure le concept «d'optimisation progressive des productions du site de Bâle».

Le Gouvernement jurassien veillera en permanence, notamment par ses interventions auprès de Toni Holding SA, à préserver les emplois et les intérêts des producteurs de l'Arc jurassien. Il tient notamment à mettre en garde les responsables de la société contre les difficultés économiques et politiques graves que ne provoquerait pas de provoquer une accélération du processus de concentration déjà engagé. /comm

ACCIDENTS

Les Cœudres Témoins recherchés

Le conducteur du véhicule de couleur rouge qui, le jeudi 16 janvier vers 13h50, circulait dans la vallée de La Sagne et qui, au lieu dit Les Cœudres, à une centaine de mètres de la route conduisant à La Roche, a heurté avec son rétroviseur celui d'un minibus VW blanc circulant en sens inverse, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 71 01.

Crêt-du-Loche Conducteur blessé

Au volant d'une voiture, F.S. du Locle, circulait du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au Crêt-du-Loche, à la hauteur de l'usine Ferner, la conductrice s'est trouvée en présence d'une automobile pilotée par A.R. du Locle, qui venait de quitter la cour de l'immeuble

Serex. Pour éviter une collision, F.S. s'est déplacée sur la droite, effectué un tête-à-tête, traversé la chaussée du sud au nord pour finalement entrer en collision avec le véhicule de M.R. de Savagnier, qui circulait en direction du Locle. Blessé, M.R. a été transporté par une ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Areuse Happée par le tram

Jeudi soir, peu avant 21 heures, J.S. d'Areuse, cheminait sur le quai du tram, sis entre les voies de l'arrêt d'Areuse. A un certain moment, elle a traversé s'en prendre garde au tram qui arrivait de Colombier. Malgré un freinage d'urgence et un appel acoustique, le conducteur, A.J. de Cortaillod, n'a pu éviter la malheureuse qui a été heurtée par l'avant du tram. Elle a chuté sur les voies. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'hôpital des Cadolles.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCES — 27.12. Karadza, Brandon, fils de Karadza, Nedjmedin et de Karadza née Tisini, Sandra Nathalie; Aubry, Fiona, fille de Aubry, Gérald Robert et de Aubry née Gogniat, Delphine Andrée; Meandzija, Lukas, fils de Meandzija, Miodrag et de Meandzija née Mussnig, Brigitte Josefina; Pitussi, Alicia Marie Françoise, fille de Pitussi, Stéphane et de Geoffroy, Bérengère Paulette Andrée; Renaud-dit-Louis, Nadine Danielle, fille de Renaud-dit-Louis, Pierre et de Renaud-dit-Louis née Speich, Rita Maria. 3.1.1997. Gerber, Anna, fille de Gerber, Daniel et de Gerber née Zürcher, Marlise Elisabeth; Sögüt, Delfin Zelal, fille de Sögüt, Mehmet et de Sögüt née Sahinli, Fatma; Bärffuss, Amélie, fille de Bärffuss, Denis Robert et de Bärffuss née Chappatte, Catherine; Chèvre, Esteban Paul, fils de Chèvre, Jean-Paul Léon et de Chèvre née Camarda, Rosa-ria Isabella.

LA CHAUX-DE-FONDS



*On ne voit bien qu'avec le cœur
l'essentiel est invisible pour les yeux.
A. de Saint-Exupéry*

Madame Jeannine Cattin-Aubry, à Cortaillod;

Madame et Monsieur Yvette et Raymond Mizel-Cattin, à Corcellés et leurs enfants:

Cédric Mizel, à Kigali/Rwanda,

Olivier Mizel et son amie Laurence, à Yverdon-les-Bains,

Nicolas Mizel, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Hubert et Jacqueline Cattin-Aubry, à Bienne et leur fille:

Marie-France Cattin et son ami Gilles Blandenier, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-François et Marie-Claire Cattin-Wicht, à Neuchâtel et leurs enfants:

Sandrine et Luciano Cravero-Cattin, à Cortaillod,

Christelle Cattin et son ami Augustin Nussbaum, à Neuchâtel,

Florence Cattin et son ami Francisco Rodal, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Anne-Marie Gogniat-Aubry et leur fils Olivier, à Genève;

Sœur Myriam-Emmanuelle, à Rome;

Monsieur et Madame Georges Aubry-Hyppi, à Neuchâtel;

La famille de feu Alice Cattin-Bouille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Victor CATTIN

leur très cher époux, papa, grand-papa, parrain, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 85e année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

2016 CORTAILLOD, le 16 janvier 1997.
(Home Bellerive)

La messe sera célébrée en l'église catholique Saint-Nicolas de Vauseyon, Neuchâtel, lundi 20 janvier, à 15 heures. Elle sera suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: M. et Mme Jean-François Cattin
Charmettes 35, 2006 Neuchâtel.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à Missio, œuvres pontificales missionnaires, à Fribourg (ccp 17-1220-9).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-71060

*Un soir il n'y eut plus de lumière et
dans le cœur naquit le souvenir.*

Denis-Claude et Monique Straubhaar-Jaeggi et leurs enfants,
Caroline, Julien et Régis

Monsieur Ernest Krebs, ses enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Claudine STRAUBHAAR née SIMMEN

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 71e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 janvier 1997.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Promenade des Six-Pompes 4

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Service de soins infirmiers, à domicile, ccp. 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Mademoiselle Marie HUGUENIN

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées en ces jours de séparation, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur don ou envoi de fleurs, l'ont entourée, pendant ces jours difficiles.

Nous remercions particulièrement le personnel du «Home La Gentilhommière» pour sa gentillesse et son dévouement. De même que le personnel de l'Hôpital du Locle.

LE LOCLE, janvier 1997.

132-984

Très sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame Jeanne CHRISTE-CHOPARD

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé notre peine et les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Madame Denise ERAY-CHRISTE

Monsieur et Madame Pierre CHRISTE
et famille.

SAINT-IMIER, janvier 1997.

6-144949

La famille de

Madame Klara VOUTAT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

132-944

Aujourd'hui Place aux intempéries

Situation générale: le vaste système dépressionnaire qui s'est installé du Golfe de Gascogne à la Scandinavie véhicule une série de perturbations dont la première, peu active, nous a atteint cette nuit. Prévisions pour la journée: ce matin, le ciel est couvert et il y a quelques précipitations. La limite de la neige est hésitante et variable au début puis se stabilise vers 1200 mètres. Sur le Plateau et dans le fond des vallées, il y a un risque de pluies verglaçantes. L'après-midi, les vanes célestes se referment mais le soleil a beaucoup de peine à montrer le bout de ses rayons. Par vents modérés du sud-ouest en montagne, les températures deviennent homogènes: près de 3 degrés sur toute la contrée.

Demain: les éclaircies à l'aube cèdent rapidement la place à de gros nuages et aux précipitations. Lundi et mardi: temps perturbé. La limite de la neige remonte jusqu'à la hauteur des crêtes du Jura.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Prisca

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 3°
- Boudry: 3°
- Cernier: 3°
- Fleurier: 3°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 2°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 3°

Hier à 14 heures
En Suisse...

- Bâle: beau, 2°
- Berne: beau, -1°
- Genève: très nuageux, -3°
- Locarno: beau, 10°
- Sion: beau, 2°
- Zurich: brouillard, -3°
- ...en Europe...
- Athènes: beau, 16°
- Berlin: beau, 0°
- Istanbul: beau, 9°
- Lisbonne: peu nuageux, 15°
- Londres: pluie, 8°
- Moscou: beau, -5°
- Palma: pluie, 14°
- Paris: peu nuageux, 8°
- Rome: peu nuageux, 11°
- ...et dans le monde
- Bangkok: beau, 31°
- Le Caire: nuageux, 18°
- Jérusalem: nuageux, 13°
- Johannesbourg: pluvieux, 24°
- Miami: beau, 28°
- New Delhi: nuageux, 20°
- New York: beau, 7°
- Pékin: beau, 1°
- Rio de Janeiro: nuageux, 31°
- San Francisco: nuageux, 10°
- Sydney: nuageux, 21°
- Tokyo: beau, 13°

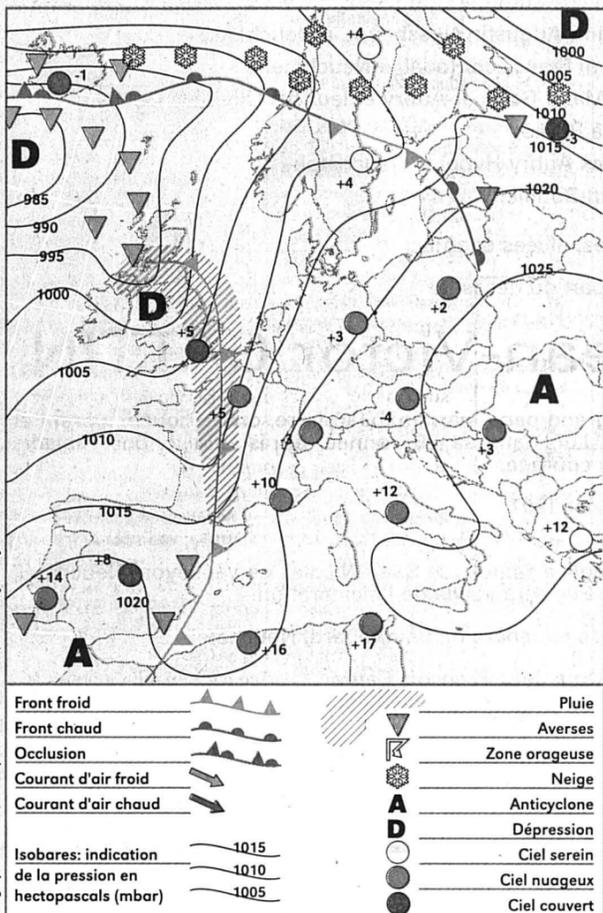
Soleil
Lever: 8h12
Coucher: 17h14

Lune (croissante)
Lever: 13h28
Coucher: 3h26

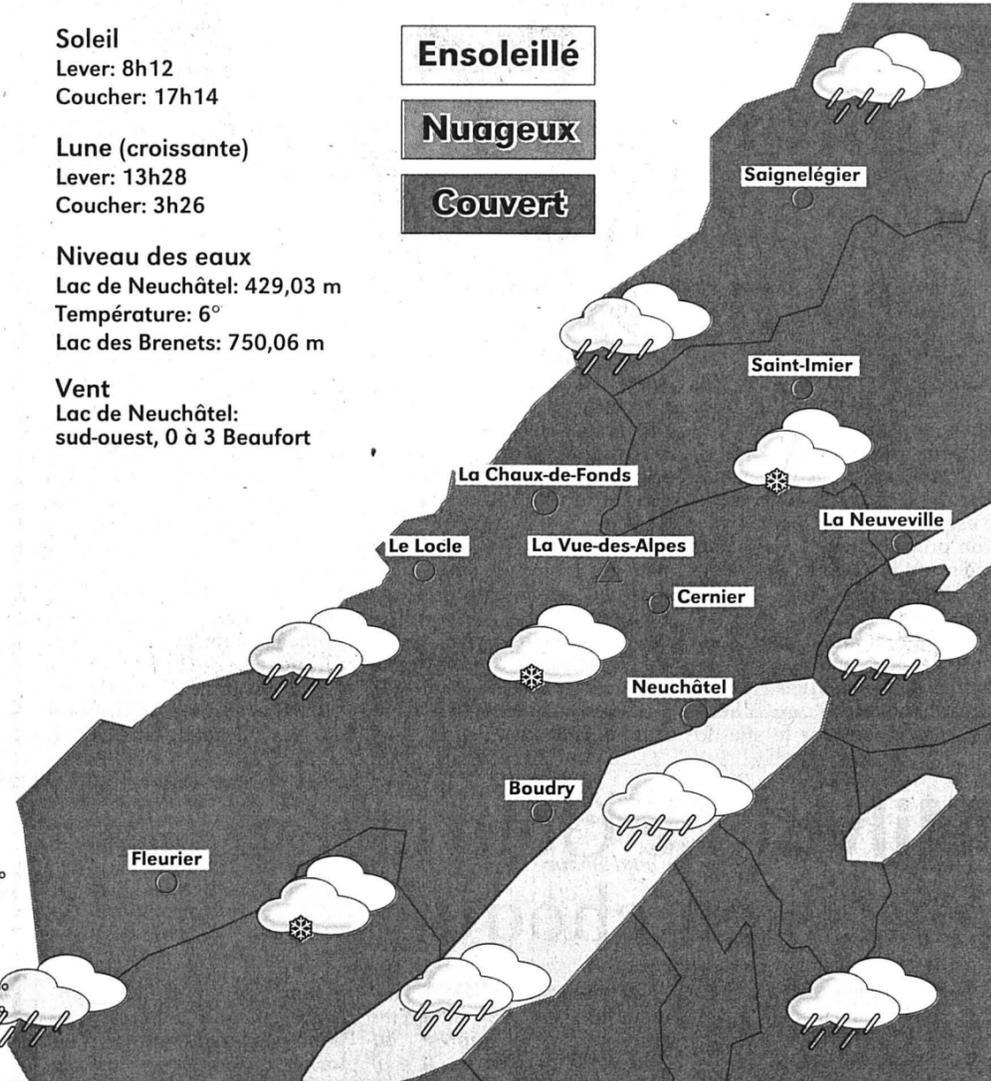
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,03 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 750,06 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
sud-ouest, 0 à 3 Beaufort

Ensoleillé
Nuageux
Gouvert



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	D Dépression
	A Ciel serein
	● Ciel nuageux
	● Ciel couvert



Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi
En plaine: 3° A 1000 m: 3°	3° 4°	2° 3°	2° 4°

Cuisine La recette du jour

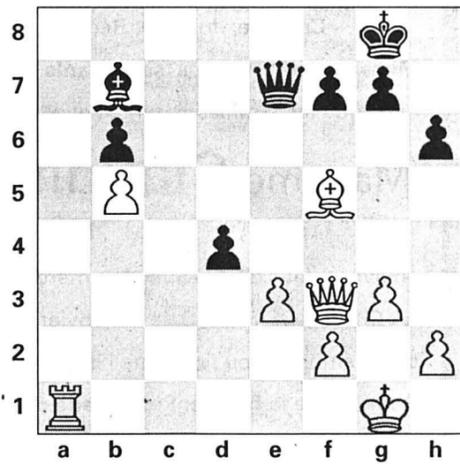
Entrée: Radis
Plat principal: ROULADE DE VEAU AUX PETITS LÉGUMES
Dessert: Mangue

Ingrédients pour 4 personnes: 4 escalopes de veau très fines, 100g de haricots verts, 1 courgette, 2 carottes, 30g de beurre, 1 petit bouquet de persil, 20cl de crème fraîche, 2c. à soupe de moutarde à l'ancienne, sel, poivre.

Préparation: équeuter les haricots verts, les laver, les essuyer. Laver et essuyer la courgette. La couper en 2 ou 3 tranches dans le sens de la longueur puis en bâtonnets. Eplucher, laver, essuyer les carottes, les couper en 3 ou en 4 dans le sens de la longueur puis en bâtonnets.

Faire cuire tous ces légumes à la vapeur. Disposer sur chaque escalope, salée et poivrée, un petit paquet de ces différents légumes. Rouler les escalopes, les fixer à l'aide d'un petit bâtonnet de bois. Dans une poêle, faire fondre le beurre et faire cuire les escalopes en les retournant de temps en temps jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Les réserver. Passer dans la poêle le reste des petits légumes, les réserver. Dans la même poêle, ajouter la crème fraîche, la moutarde, le persil ciselé, saler, poivrer et faire cuire 1mn en remuant constamment. Napper de cette sauce les escalopes fourrées.

ÉCHECS



Solution de la chronique No 9

1. Cxa7! Rxa7
2. Da4 + Rb8
3. Fa6 Dg4 (évitant 4. Fb7 suivi du mat)
4. Tc4 Dxc4
5. Fxc4 1-0.

Chronique No 10

Bouleversement

Inspirés par leur attaque sur le roque blanc et désireux d'ouvrir une diagonale royale pour leur Fou en b7, les Noirs viennent de jouer 1... d4 (position du diagramme sur l'échiquier). Mais ils y perdent leur latin, leur Dame et la partie. Par quelle astuce blanche? (Alaus - Augsburg, 1957). Dans la réalité les Blancs n'ont pas vu cette victoire annoncée, ont joué Df4? Et ont perdu logiquement la partie!

La Chaux-de-Fonds? Un vrai pays de loup!, a-t-on parfois coutume de dire dans le bas du canton. Soyons clair: c'est faux et archi-faux! L'un des sujets les plus chauds du moment tient en une syllabe. Deux si l'on a en dessous de huit ans (quoique...): ours. Nounours!

Billet Insensible? Insensé!

Rappelons les faits. Le couple de plantigrades qui fait la joie des visiteurs du Bois du Petit-Château n'a pas hésité à mettre sur le marché de l'ours de zoo, trois petits tout mignons tout beaux à croquer... La place pour les garder manquant au sein du parc, ses responsables sont parvenus à offrir l'Espagne à Sirius et Wendy. Tous les zoos vous le diront, c'est là un bien bel exploit. Reste Pandi, que le vétérinaire devra sans doute piquer. Ce constat objectif ne doit rien à un manque de cœur du journaliste. Où je veux en venir? Une lectrice désire en savoir plus sur la situation de Pandi, «mais pas par monsieur Besson, qui manque de sensibilité». Alors là, je dis non! Demandez à ma maman si je n'aime pas les nounours!

Pierre-François Besson

